

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Résumé	4
Table des matières.....	6
Table des figures.....	8
Introduction	1
1.1. La migration étudiante.....	2
Problématique.....	5
2. Problématique	6
2.1. Modèle de migration PUSH – PULL	7
2.1.1. Le modèle d'Everett LEE appliqué aux mobilités étudiantes	7
2.1.1.1. Facteurs PUSH	8
2.1.1.2. Facteurs PULL	10
2.1.1.3. Les obstacles	13
2.2. La notion de capital	15
2.2.1. La mobilité comme capital	16
2.3. Le « savoir-vivre international ».....	18
2.4. Synthèse de la problématique.....	20
Méthodologie	23
3. Méthodologie	24
3.1. Démarche	24
3.1.1. Recherche documentaire	24
3.1.2. Echantillonnage.....	24
3.1.2.1. Questionnaire en ligne.....	24
3.1.2.2. Entretien	24
3.1.3. Récolte des données.....	26
3.1.3.1. Questionnaire en ligne.....	26
3.1.3.2. Entretien semi-directifs	26
3.1.4. Méthode d'analyse des données.....	27
3.1.4.1. Grounded Theory	27
3.1.4.2. Profil de l'échantillonnage	28
3.1.4.3. Codage	29
3.2. Difficultés, limites et critiques des méthodes	31
3.3. Synthèse.....	31
Analyse.....	33

4.	Analyse.....	34
4.1.	Facteurs PUSH	35
4.1.1.	Les lacunes dans le pays d'origine.....	41
4.1.1.1.	Accès à de meilleures études	41
4.1.1.2.	Pas de place dans les universités du pays d'origine ou pas les études qu'on souhaite 44	
4.1.1.3.	Migration étudiante pour entrer dans un pays ?	44
4.1.2.	Background et entourage social	48
4.1.2.1.	Mobilité familiale	48
4.1.2.2.	Mobilité étudiante normale dans l'entourage.....	49
4.1.3.	Partir pour des raisons personnelles	49
4.1.3.1.	Envie de changer d'air	49
4.1.3.2.	Opportunité de vie	50
4.1.4.	Synthèse facteurs PUSH.....	50
4.2.	Facteurs PULL	52
4.2.1.	La langue.....	52
4.2.2.	Liens diplomatiques, partenariats.....	57
4.2.3.	Offre de cours et ranking	58
4.2.3.1.	Programmes et cursus.....	61
4.2.3.2.	Particularités de UNINE.....	63
4.2.4.	Contexte et réseau social	65
4.2.4.1.	Famille/ ami.es présent.es.....	66
4.2.5.	Synthèse facteurs PULL.....	68
4.3.	Difficultés et stratégies.....	70
4.3.1.	Difficultés	70
4.3.1.1.	Difficultés administratives	70
4.3.1.2.	Difficultés économiques	72
4.3.1.3.	Difficultés socio-culturelles	73
4.3.2.	Stratégies	74
4.3.2.1.	Soutien de l'entourage.....	75
4.3.2.2.	Soutien de l'université	75
4.3.2.3.	Autres formes de soutien	76
4.3.3.	Des différences selon le degré d'études	77
4.3.4.	Synthèse difficultés et stratégies.....	77
4.4.	La mobilité comme capital	79
4.4.1.	La plus-value des études à l'étranger.....	79
4.4.2.	Le savoir-vivre international.....	82
4.4.2.1.	Définition	82

4.4.2.2. Importance.....	83
4.4.3. Synthèse mobilité comme capital	84
4.5. Expériences et parcours de vie : des raisons qui ne rentrent pas dans les cases....	86
4.6. Synthèse de l'analyse.....	87
Conclusion et piste de recherche.....	89
Bibliographie	93
Annexes.....	97
Questionnaire en ligne	98
Graphiques non présentés dans l'analyse	103
Tableau des codes	106

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma <i>Theory of Migration</i>	7
Figure 2 : Modèle d'interprétation proposé.....	20
Figure 3 : Tableau des entretiens réalisés	25
Figure 4 : Tableau genre	28
Figure 5 : Tableau origine.....	28
Figure 6 : Tableau degré d'étude	28
Figure 7 : Tableau faculté.....	29
Figure 8 : Apport des études internationales	35
Figure 9 : Les études à l'étranger donnent de plus grandes possibilités d'emploi	36
Figure 10 : Les études à l'étranger permettent d'acquérir des connaissances à mettre à profit en rentrant.....	37
Figure 11 : Affirmations correspondant le mieux au projet de départ	38
Figure 12 : Classements des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger	38
Figure 13 : Classement des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger.....	39
Figure 14 : Classement des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger, en fonction de la nationalité	40
Figure 15 : Position "Fréquentation de meilleures universités"	41
Figure 16 : Position "Fréquentation de meilleures universités" en fonction de la nationalité	42
Figure 17 : Position "Fréquentation de meilleures universités" en fonction du degré d'étude	43
Figure 18 : Position "Vivre en Suisse"	45

Figure 19 : Position "Vivre en Suisse" en fonction de la nationalité.....	46
Figure 20 : Position "Vivre en Suisse" en fonction de la nationalité.....	46
Figure 21 : Affirmations correspondant le mieux au projet de départ	47
Figure 22 : Parliez-vous déjà français avant de venir en Suisse ?	52
Figure 23 : Le fait de parler français a guidé votre choix vers un pays francophone.....	53
Figure 24 : Le fait de parler français a guidé votre choix directement vers la Suisse	54
Figure 25 : La langue français dans les cours dispensés à l'Université de Neuchâtel a été un facteur important	55
Figure 26 : Position "Cours donnés en français"	56
Figure 27 : Classement des éléments selon l'importance dans le choix d'étudier à l'Université de Neuchâtel	56
Figure 28 : Influence des accords/partenariats entre les universités du pays d'origine et d'autres universités	57
Figure 29 : La qualité des études en Suisse comme facteur de choix.....	58
Figure 30 : La qualité des universités suisses comme critère de choix	59
Figure 31 : Position "Qualité des cours de l'Université de Neuchâtel"	59
Figure 32 : Venu.e pour un cursus particulier à l'Université de Neuchâtel	61
Figure 33 : Cursus particuliers pour lesquels les étudiants sont venu.es à l'Université de Neuchâtel	62
Figure 34 : Position "Offre de cours et cursus d'étude particuliers"	63
Figure 35 : La petite taille de l'Université comme facteur de choix	64
Figure 36 : Position "Facilité de contact avec les professeur.es et autres étudiant.es"	65
Figure 37 : Importance de la présence de la famille ou d'ami.es proche en Suisse.....	66
Figure 38: Importance de la présence de la famille ou d'ami.es proche en Suisse.....	67
Figure 39 : Difficultés des démarches administratives effectuées	70
Figure 40 : Difficultés des démarches administratives effectuées	71
Figure 41 : Aide pour les différentes démarches qui ont accompagnées la venue en Suisse	74
Figure 42 : Aide dans les démarches de la part de l'Université.....	76
Figure 43 : Position "Expérience de vie internationale".....	79
Figure 44 : Nuage de mot "savoir-vivre international"	82
Figure 45 : Les études à l'étranger apportent un savoir-vivre international.....	84
Figure 46 : Projet de carrière professionnelles en Suisse en fonction du groupe de nationalité	103
Figure 47 : Projet de carrière professionnelle en Suisse en fonction du genre	104
Figure 48 : Projet carrière professionnelle en Suisse en fonction du degré d'étude	104
Figure 49 : Projet carrière professionnelle en Suisse en fonction de la faculté	105

Première partie

INTRODUCTION

1.1. LA MIGRATION ETUDIANTE

La mobilité étudiante est un phénomène en pleine expansion. Selon les chiffres de l'OCDE, le nombre d'étudiant.es inscrit.es dans une université en dehors de leurs pays de citoyenneté serait passée de 0.8 millions en 1975 à plus de 4.1 millions en 2010. (OCDE, 2012). Cette tendance s'inscrit dans une augmentation généralisée des inscriptions dans les études tertiaires dans le monde. Il y a parallèlement une grande demande dans les pays dits « en voie de développement » qui crée le besoin de place en internationale et une capacité mondiale à absorber ces étudiant.es (BHANDARI et BLUMENTHAL, 2011 : 2).

Comme BHANDARI et BLUMENTHAL (2014 : 1) le soulignent, la mobilité étudiante n'est pas nouvelle et elle a, au contraire, toujours été un moyen d'élargir les horizons éducatifs et culturels. On note cependant des changements dans les moteurs de cette migration mais aussi dans les modalités par lesquelles elle s'opère. Les changements se trouvent notamment dans la direction des flux, dans les raisons de migrer mais aussi dans les pays de provenance et de destination (FINDLAY et al. 2011 ; GARNEAU et MAZZELLA, 2013 ; BHANDARI et BLUMENTHAL, 2011 ; RAGHURAM, 2013).

Les étudiant.es semblent représenter une catégorie invisible des flux migratoires. Pour l'Etat et les employeurs, c'est une source de talents qui peuvent contribuer à l'économie. Ils.elles semblent être acceptés socialement et culturellement. (FINDLAY, 2010 : 167). En effet, en pleine période de globalisation rapide et d'interconnexion dans des domaines comme l'économie et la formation, le besoin de relève qualifiée est en augmentation.

Beaucoup de pays reconnaissent la valeur particulière des étudiant.es comme étant des migrant.es aux compétences naissantes qui offrent les bénéfices de nouvelles connaissances au marché du travail. Ils.elles sont aussi estimés tant en tant que moteur de la croissance économique qu'en tant que migrant.es plus socialement intégrés (RAGHURAM, 2013 : 138). Très relié à la migration des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés, il existe une réelle volonté d'attirer des talents et des compétences partout dans le monde, ainsi les étudiant.es internationaux.ales, souvent enclins à rester après leurs études, constituent une source de travailleur.euses précieux.euses du fait de leur intégration déjà amorcée durant leurs études. Certains pays l'ont déjà bien compris et ont mis en place des règlements qui favorisent l'intégration des étudiants étrangers sur le marché du travail.

La Suisse, en 2007 a reçu peu d'étudiants internationaux en termes absolu (env. 30'000) mais en terme relatifs cela représente tout d'un même un pourcentage important de 14% des étudiant.es (BEINE, NOËL et RAGOT 2011 : 7). Dans 13 pays de l'OCDE concernés par la recherche des auteurs précédemment cités, la part des étudiants internationaux dans le total des inscriptions en études tertiaires est plus basse que la part de travailleurs née à l'étranger dans la population active. Dans tous les cas, sauf pour la Suisse et le Royaume-Uni. (BEINE, NOËL et RAGOT, 2011 : p.1). Cela fait de la Suisse un cas particulier, pourtant on ne connaît que très peu la situation spécifique suisse dans les mobilités étudiantes.

Cette étude a pour but de combler une partie de cette lacune en proposant une recherche sur les mobilités des étudiant.es internationaux.ales avec comme cas d'étude l'Université de Neuchâtel en Suisse romande. Elle cherchera à comprendre quelles sont les motivations et les stratégies des

étudiant.es internationaux.ales présent.es à l'Université de Neuchâtel. Une première partie consacrée à la problématique fera le point sur ce qui a été dit dans la littérature scientifique à propos des mobilités étudiantes. En s'appuyant sur les concepts de capital et sur un modèle de migration PUSH/PULL présenté en 1966 par Everett LEE, elle tentera de mettre en lumière une problématique qui montre l'interdépendance entre ces différents concepts et la mobilité des étudiant.es internationaux.ales et présentera les questions et sous-questions de recherche. La méthodologie présentera les outils et moyens utilisés pour récolter les données. Le chapitre d'analyse interprètera les données récoltés par les questionnaires en ligne et les interviews menés avec des étudiant.es et apportera des éléments de réponses aux questions et sous-questions de recherche. Enfin une partie réflexive et conclusive clora ce travail de recherche.

Deuxième partie

PROBLEMATIQUE

2. PROBLEMATIQUE

Depuis le début du siècle les études sur les mobilités étudiantes sont de plus en plus nombreuses. Elles se sont intéressées à la théorisation de flux (FINDLAY et al, 2010), à ce qui détermine le choix de migrer pour étudier (CHOUDAHA et DE WIT : 2014, GARNEAU et MAZZELLA : 2013, BEINE, NOËL ET RAGOT :2014, etc.), aux facteurs d'attraction et aux barrières qui se dressent sur le chemin de la migration étudiante (VAN MOL ET TIMMERMAN :2014, BEINE, NOËL ET RAGOT :2014, etc). Les angles d'approche sont divers et la lecture de dizaines de ces recherches montrent combien le phénomène est en expansion, à quel point il est varié et difficile à théoriser tant les variables sont nombreuses :

« Une pluralité de logiques d'action, œuvrant à des échelles variables, configurent en effet les mobilités étudiantes : les logiques gouvernementales du pays de départ et du pays d'accueil, les logiques institutionnelles d'établissements dans le cadre d'accords de coopération, les logiques de la communauté scientifique elle-même, qui participent à la reconnaissance et à l'institutionnalisation de trajectoires d'études, et enfin, les logiques individuelles ou familiales liées au capital social, culturel et économique, qui prédisposent inégalement les étudiants au rapport aux systèmes universitaires étrangers ». (WAGNER, 1998 in GARNEAU et MAZZELLA, 2013 : 187)

Si de nombreuses études sur la migration étudiante existent, très peu ont la Suisse pour étude de cas. Or, cette dernière se trouve dans une situation où elle peut avoir besoin de main d'œuvre qu'elle pourrait directement former. Un certain nombre d'universités de très bonne qualité se trouvent directement sur le territoire helvétique. Il y a donc un réel besoin de comprendre les dynamiques qui se jouent dans le processus décisionnel des étudiant.es étrangers.ères pour mieux répondre à la demande dans un contexte globale de « compétition entre les universités » mais aussi afin de pouvoir parer aux diverses difficultés auxquelles les étudiant.es désireux.uses de rejoindre Neuchâtel pour étudier peuvent faire face.

D'autre part, comme nous l'avons vu, toutes les étudiantes et tous les étudiants ne sont pas égaux face à cette possibilité d'être mobile internationalement pour leurs études. Les capitaux dont dispose chaque personne sont fortement mobilisés dans cette étape de vie qu'est la migration et de ce fait, rendent le processus différent d'une personne à l'autre. En analysant la situation des étudiant.es de l'Université de Neuchâtel, le but sera de pouvoir comprendre qui sont les étudiants qui y étudient et quels capitaux à leur disposition ont rendu cette migration possible.

Cette recherche se penche sur les étudiant.es internationaux.ales présent.es à l'Université de Neuchâtel. Elle a pour but de comprendre le processus migratoire des étudiant.es internationaux.ales. Pour se faire, reprenant le modèle de *theory of migration* d'Everett LEE ; c'est dans une volonté de dégager des facteurs PULL et PUSH ainsi que celle d'identifier les obstacles à cette migration et les stratégies utilisées pour y faire face que s'inscrira la recherche. Les motivations et facteurs qui ont poussé l'étudiant.e à partir étudier à l'étranger mais aussi les stratégies utilisées constitueront les axes de recherche principaux.

La question de recherche principale est donc la suivante :

Quelles sont les motivations et stratégies des étudiant.es internationaux.ales présent.es à l'Université de Neuchâtel, pour accéder à des études à l'étranger ?

student mobility are significantly influence by a complex interplay of multiple push and pull variables”.

Ils poursuivent en décrivant ces multiples facteurs comme étant de nature politique, sociale, culturelle mais aussi économique et éducatif.

Un grand nombre de recherches se sont intéressées à ces facteurs de décisions dans les mobilités étudiantes internationales. On a cherché à comprendre quels étaient les déterminants qui poussent l'étudiant à partir pour accomplir ses études à l'étranger dans un premier temps, mais aussi, dans un deuxième temps, à choisir un lieu plutôt qu'un autre, une université plutôt qu'une autre. Il n'en sera bien évidemment pas fait une liste exhaustive ici, ce chapitre propose cependant d'en voir certains en détail. Une synthétisation et une théorisation de ces facteurs sera proposé à la fin de ce chapitre.

Le premier choix qui est fait est celui de la migration pour l'éducation. Si beaucoup d'étudiants aujourd'hui décident d'accomplir une partie ou la totalité de leurs études dans un pays étranger ce n'est pas le cas de tous et cela s'explique par des éléments divers comme l'indique WAGNER (1998) cité par GARNEAU et MAZZELLA (2013 : 187) :

« Une pluralité de logiques d'action, œuvrant à des échelles variables, configurent en effet les mobilités étudiantes : les logiques gouvernementales du pays de départ et du pays d'accueil, les logiques institutionnelles d'établissements dans le cadre d'accords de coopération, les logiques de la communauté scientifique elle-même, qui participent à la reconnaissance et à l'institutionnalisation de trajectoires d'études, et enfin, les logiques individuelles ou familiales liées au capital social, culturel et économique, qui prédisposent inégalement les étudiants au rapport aux systèmes universitaires étrangers (Wagner, 1998) ».

2.1.1.1. Facteurs PUSH

En reprenant le modèle de migration PUSH-PULL d'Everett LEE, l'idée qui est reprise est qu'une série de facteurs poussent l'étudiant à partir étudier à l'étranger, ce sont les facteurs PUSH. Le lieu d'origine compte un nombre important de critères qui le définissent. Ces critères peuvent être positifs ou négatif. Ici seront présenté quelques-uns des critères dits « négatifs », ceux qui poussent à chercher à une destination à l'étranger pour étudier.

Les lacunes dans le pays d'origine

Plusieurs études soulignent le fait que la décision de migrer pour étudier relève très souvent de situation pour lesquels le pays d'origine ne possède pas d'université de qualité qui pourrait garantir à l'étudiant une place compétitive sur le marché de l'emploi international (BEINE et al. 2011, EFIONAYI et PIGUET, 2014, ...). Pour les étudiants des trois pays africains dont traite l'étude de EFIONAYI et PIGUET (2014 : 7), les études à l'étranger sont perçues comme très avantageuses, ainsi c'est l'idée de plus grandes opportunités d'enseignement, mais aussi de meilleure qualité et dans de meilleures conditions qui alimente l'intention de partir étudier à l'étranger. D'autre part, 80% d'entre eux considéraient que les qualifications acquises à l'étranger offrent un avantage considérable autant en termes de marché du travail local qu'en terme de carrière académique.

La situation économique du pays d'origine ne peut être détachée de ce processus de décision. Comme le disent VAN MOL et TIMMERMAN (2013: 476) « *Student's personal motivations seem to*

be influence by the macroeconomic situation of their country in comparison with eventual destination countries, even as their future perspectives ». En résultat « *mobility can constitute a strategy to cope with the uncertainties that young people might have to face* ». ROSENZWEIG (2006) propose deux modèles pour expliquer la migration étudiante vers les pays développés :

- **School-constrained model** : Dans ce modèle, la migration a lieu en raison d'un manque de possibilités éducatives dans les pays d'origine. Dans ce cas, les étudiant.es partent pour acquérir du capital humain puis retournent dans leur pays d'origine pour récolter les bénéfices de l'investissement fait dans leur éducation.

- **Migration model** : Ici, migrer avec un visa d'étudiant peut être un moyen d'entrer dans un pays et d'y rester afin d'éviter les faibles rendements en éducation dans le pays d'origine.

Ainsi, ROSENZWEIG (2006) explique que si les rendements en éducation augmentent dans les pays d'origine, dans le *School-constrained model*, cela aurait pour effet d'augmenter le nombre d'étudiant.es qui partent étudier à l'étranger. Dans le cas du *Migration model*, cela aurait l'effet contraire et on verrait donc plutôt un effet de diminution des flux. En revanche, si la quantité et la qualité des écoles augmentent, il y aurait alors une diminution des flux dans le premier modèle et une augmentation dans le deuxième. Puisque dans le premier modèle, la migration est une réponse au manque, tant en qualité qu'en quantité, d'établissements.

Plusieurs études s'accordent à dire que l'écart dans la qualité d'éducation entre un diplôme étranger et un diplôme national est une des principales motivations pour les étudiants de partir à l'étranger. (BEINE, NOËL et RAGOT, 2011: 9). Ces mêmes auteurs rapportent les propos de BRATSBURG (1995) qui synthétisait cette idée en disant que « *if educational attainment of a foreign student exceeds the average education level in the home country or if the return to education in the home country is higher, the student is less likely to stay (in the United States)* ». Cette affirmation peut être extrapolée à d'autres pays que les Etats-Unis, mais peut aussi être retenue comme un facteur qui pousse les étudiant.es à étudier à l'étranger.

Background et entourage social

« *Social networks are structuring, not just passive structures* » (BEECH, 2015: 347)

Evoluer dans un milieu où la mobilité étudiante est une norme, avoir accès à des récits de mobilité d'amis ou de la famille sont des facteurs qui pour BEECH (2015 : 347) poussent l'étudiant à envisager la mobilité internationale pour ses études. Ici le réseau social agit sur la prise de décision de partir et non pas sur le choix de destination. BEECH (2015 : 333) souhaite montrer que la place que prend le réseau social dans cette prise de décision est telle que s'il n'était pas présent, peu d'étudiant choisiraient de partir étudier à l'étranger.

Les résultats de l'étude de BROOKS et WATERS (2010 : 153) qui portent sur les étudiants anglais montrent eux aussi l'importance de l'expérience des pairs dans la prise de décision. Ils montrent notamment que le contexte familial est fortement lié à la prise de décision, en effet si l'étudiant.e a grandi dans une famille qui valorise la mobilité et qui en plus a eu les moyens de financer des voyages en famille ou d'études, il est d'autant plus probable qu'il.elle soit poussé à partir étudier à l'étranger.

Ces facteurs PUSH sont ici vu comme des raisons qui poussent donc l'étudiant.es à chercher des

possibilités d'études à l'étranger. Cette première partie de cadre théorique amène à la première question de recherche :

Quelles sont les motivations qui mènent les étudiant.es à envisager de partir à l'étranger ?

Cette sous-question amène le présupposé que tous les étudiant.es ne partent pas étudier à l'étranger et que ce sont donc des motivations et l'assemblage de ces différents facteurs qui donnent naissance à cette mobilité. En identifiant ces facteurs, l'intérêt est de pouvoir comprendre ce qui anime cette volonté, toujours plus répandue, de vouloir étudier dans un pays étranger.

2.1.1.2. Facteurs PULL

Une fois la décision de partir étudier à l'étranger prise, vient alors le moment de choisir la destination et l'université dans laquelle l'étudiant va suivre son cursus. Là aussi une série de facteurs décisionnels ont été mis en lumière, ils seront ici identifiés comme des facteurs PULL.

Ces facteurs PULL sont donc définis comme ce qui va attirer l'étudiant dans un lieu plutôt que dans un autre. Ils montrent aussi comment les choix sont conditionnés et ne s'opèrent pas dans un espace non-influencé.

La langue

VERONICA LASANOWSKI (2011 : 195) a dédié un article entier à la place prépondérante que tient la langue dans le contexte des migrations étudiantes. Citant TREMBLAY (2008), l'auteure nous dit que trois étudiants internationaux sur 10 choisissent d'étudier soit aux Etats-Unis, soit au Royaume-Uni, faisant de ces deux pays, les plus populaires en matière de choix de destination d'études internationales. Dans son étude, elle cite aussi l'étude menée par BÖHM et ses collègues (2003) qui proposent une projection pour le nombre d'étudiant.es internationaux.ales d'ici à 2020 de 5.8 millions, dont 2.6 millions concerneraient les 5 principaux pays anglophones, à savoir : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Cet engouement pour les pays anglophones trouve deux explications principales selon LASANOWSKI (2011 : 196). D'une part, 75 pays dans le monde ont l'anglais comme langue officielle ou en tout cas affilié. 750 millions de personnes ont l'anglais comme première ou deuxième langue et encore davantage étudient l'anglais ou le parlent déjà comme langue secondaire. Mais l'explication la plus significative selon l'auteure, qui reprend les dires de TREMBLAY (2008) est que l'anglais est la « lingua franca » dans le monde global du travail aujourd'hui. Selon ce dernier, « *English is today synonymous with global and students see it as a passport to travel and study abroad in the shorter term* » (TREMBLAY, 2008 in LASANOWSKI, 2011: 196).

Et cette volonté d'avoir accès à des études en anglais a poussé bon nombre de pays non-anglophones à augmenter leur offre de cours dans cette "lingua franca".

Selon CHOUDAHA et DE WIT (2014 : 28) un nombre grandissant d'universités dans le monde sont passé à l'enseignement en anglais, plutôt que dans la langue du pays, afin d'attirer d'avantage d'étudiant.es internationaux.ales. Pour l'Allemagne, par exemple, cela a fonctionné (LASANOWSKI,

2011 : 204). Ainsi, les pays anglophones ne peuvent plus compter uniquement sur l'attrait de la langue comme avantage compétitif sur le marché des hautes études internationales.

De manière générale, le rapport de l'OCDE de 2011 (OECD, 2011 : 323) observe que « *countries whose language is widely spoken and reach such as English, French, German, Russian and Spanish, are therefore leading destination of foreign students, both in absolute and relative terms* ».

LASANOWSKI (2011 : 202) avance tout de même que tous les pays ne sont pas concernés par ce passage à l'anglais dans le programme des cours. En effet, selon elle, certains pays comme l'Espagne, l'Italie, la France ou le Portugal proposent très peu de cours en anglais dans leurs programmes. D'une part ils manquent de personnels capables d'enseigner en anglais, de moyen pour réformer les programmes mais ils en ont aussi, simplement, moins besoin. Chacun de ces pays possède ces sources de recrutement et le poids de l'histoire coloniale reste encore très présent. Ainsi, pour l'Espagne, l'espagnol concernant une grande partie des étudiant.es internationaux.ales (venant de l'Amérique Latine principalement) cette source d'étudiant.es suffit à combler la possibilité d'accueil d'étudiant.es internationaux.ales. Quant à la France, elle accueille 75% des étudiant.es internationaux.ales d'origine africaine, ces derniers parlant majoritairement français.

Les liens coloniaux

Une partie d'histoire en commun, souvent une langue en commun et des déplacements d'un pays à l'autre plus faciles, il apparaît que les liens coloniaux agissent comme des facteurs d'attractivité.

Comme nous venons de le voir pour la langue, c'est le cas pour l'Espagne et l'Amérique Latine ou encore pour la France et les pays francophones d'Afrique (LASANOWSKI, 2011 : 202).

PERKINS et NEUMAYER (2013 : 252) relevaient aussi ce lien colonial comme ayant un grand impact sur les modèles spatiaux de mobilités d'étudiant.es internationaux.ales. Il y aurait une plus grande facilité d'accès ainsi que des liens déjà préexistants ce qui permettrait une plus grande facilité d'accès aux informations concernant le lieu de destination. De même GARNEAU et MAZZELLA (2013 : 188) disent que :

« Le poids actuel de l'héritage d'une histoire coloniale et la force historicisée des échanges binationaux sont aussi à prendre en considération dans l'analyse de la manière dont l'internationalisation de l'enseignement supérieur et des mobilités étudiantes proprement dite reconfigure les champs scientifiques nationaux et participent à la (re)production des élites ».

Pour ces auteurs, ces rapports entre pays colonisés et pays colonisateurs pré dessinent le fait que les flux continuent de suivre ces chemins traditionnels et donc à s'établir dans un rapport Nord-Sud.

Finalement BEINE, NOËL et RAGOT (2011 : 2) avancent même le fait qu'il existe une favorisation de la migration étudiante des anciennes colonies pour les ex-colonisateurs. Cela ferait part de l'aide au développement qui permettraient de créer des canaux de diffusion de normes culturelles, économiques et politiques à l'étranger. Ils citent notamment SPILIMBERGO (2009) qui montre l'éducation à l'étranger comme moyen de promotion de la démocratie dans les pays d'origine.

L'offre de cours et le ranking

Dans ce contexte de globalisation des hautes études, l'attractivité d'un établissement devient une des principales caractéristiques de compétitivité face aux autres pays, aux autres universités. La capacité à attirer des étudiant.es internationaux.ales est particulièrement intéressante à développer pour les universités, comme le souligne GARNEAU et MAZZELA (2013 : 184) :

« Pour les Etats et les universités, les étudiants internationaux apparaissent à la fois comme un symbole d'internationalisation fortifiant leur position sur le marché mondial, et comme une manne relative de financements en contexte général de resserrement des dépenses publiques en matière d'enseignement supérieur ».

En termes d'attractivité, les différentes lectures faites semblent se mettre d'accord sur les deux pôles principaux d'attractivité pour une université : l'offre de cours faite mais aussi les places occupées dans les classements internationaux sur la qualité des universités. (Shanghai Ranking, Times Higher Education World University Ranking pour ne citer que ceux-ci).

Pour FINDLAY (2010 : 165), l'offre des universités, dans un contexte de globalisation du secteur de l'éducation est un facteur à prendre sérieusement en considération. En effet, selon lui, les états et les institutions sont de puissants acteurs de la structuration de modèles de flux d'étudiants. Ainsi, le programme d'une université aussi bien que les différents services qu'elle peut offrir à ses étudiants seraient grandement à prendre en considération dans le développement de l'attractivité pour les établissements souhaitant attirer d'avantage d'étudiant.es. C'est ce que relève aussi BHANDARI et LAUGHLIN (2009, in BHANDARI et BLUMENTHAL, 2011 : 8), pour ces derniers, la qualité du programme d'étude supérieure, la valeur du degré ou des titres, mais aussi la disponibilité de certains domaines de spécialisation sont autant de facteurs qui s'ajoutent à la liste de ce qui est pris en considération par les étudiants, précisant que ces facteurs peuvent être réels ou perçus.

En termes de classements internationaux seront cités ici que deux d'entre eux, parce qu'ils sont ceux le plus souvent mentionnés. Le premier est l'Academic Ranking of World Universities appelé aussi Classement de Shanghai. Ce sont six critères qui sont utilisés pour classer les universités mondiales¹. Annuellement remis à jour, 1200 universités sont concernées et une publication répertorie les 500 meilleures. (www.shanghairanking.com consulté le 11.10.2016). Le deuxième est le Times Higher Education World University Rankings publié par le magazine Times Higher Education (THE) qui, lui, utilise 13 indicateurs de performances.² (www.timeshighereducation.com, consulté le 11.10.2016).

Plusieurs auteurs semblent se mettre d'accord sur le fait de donner une importance au classement et à la renommée des universités (RODRIGUEZ GONZALES et al. 2010, CHOUDAHA et DE WIT, 2014 ; BEINE et al., 2011 ; VAN BOUWEL, 2009, ...). Mais PERKINS et NEUMAYER (2013 : 247) disent que le nombre d'université internes dans les classements internationaux a un impact comparativement petit sur les flux du pays, ajoutant que des facteurs comme la langue commune,

¹ Le nombre de prix Nobel et médailles Fields, le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline, le nombre de publications dans les revues scientifiques Nature et Science, le nombre de chercheurs répertoriés dans le Sciences Citation Index-Expanded (SCIE) et le Social Science Citation Index (SSCI) et la performance moyenne des professeurs.

² Ces 13 indicateurs couvrent les domaines suivants : la recherche, les interactions avec le monde des affaires, la portée internationale mais aussi l'environnement d'enseignement.

ou la présence d'un réseau sont considérablement plus influençant. D'autre part, pour ces mêmes auteurs, le fait de fréquenter une « bonne » université est un critère mais ils font remarquer que les « très bonnes universités », celles les mieux classées internationalement sont en fait presque inaccessibles pour les étudiant.es internationaux. En revanche, les mêmes auteurs (2013 : 251) apportent une nuance, en effet, si le classement d'une université n'influence pas directement de la choisir, lorsqu'un pays a de nombreuses universités dans les classements internationaux, cela peut diriger le choix de l'étudiant vers ce pays plutôt qu'un autre. Inversement, les pays qui ne possèdent pas de très bon classement de leurs universités internationalement sont plutôt des pays « envoyeurs » d'étudiants.

Contexte et réseau social

Si le réseau social, comme nous l'avons vu, peut être un facteur PUSH de la migration, on voit aussi qu'il peut être un facteur d'attractivité vers un endroit. VAN MOL et TIMMERMAN (2013 : 477) montre que le réseau social peut jouer dans l'attractivité d'un pays ou d'une université s'ils diffusent de bonnes expériences, cela assurerait ainsi une nouvelle mobilité pour les membres du réseau. Inversement, de mauvaises expériences tendent à dissuader.

Le fait d'avoir des personnes de contact sur place peut faciliter l'arrivée dans un pays qu'on ne connaît pas. Les actions de la vie quotidienne peuvent devenir compliquées quand on ne connaît que très peu le fonctionnement d'une ville ou d'une université. Comme le montre BEINE, NOËL et RAGOT (2011 : 21) la présence d'autres personnes de la même origine dans le pays de destination agit comme un aimant. Cet argument est confirmé par PERKINS et NEUMAYER (2013 : 251) qui disent que la présence d'un « *stock de migrants* » faciliterait l'accès aux informations de la vie courante sur place, mais aussi aux institutions. C'est aussi ce que KAUFMANN, BERGMAN et JOYE (2004 : 752) donne comme explication : « *access to relevant tool or network (that) facilitate mobility* ».

Ici ce sont donc les facteurs d'attraction qui ont été présentés et qui amènent la deuxième sous-question de recherche :

Quels critères sont retenus par les étudiant.es dans leur choix d'étudier en Suisse, plus particulièrement en Suisse romande et à l'Université de Neuchâtel ?

Avec cette deuxième sous-question, l'objectif est d'identifier les facteurs d'attractivité, les facteurs PULL de la Suisse et particulièrement de l'Université de Neuchâtel. Cette sous-question présuppose que l'étudiant qui a pris la décision d'étudier à l'étranger a un grand nombre de possibilités de destination parmi lesquelles il a choisi l'Université de Neuchâtel, en Suisse. En identifiant ces facteurs, l'intérêt est de pouvoir continuer, tout en l'améliorant, de répondre à la demande en études internationale à l'Université de Neuchâtel.

2.1.1.3. Les obstacles

Les obstacles dans le modèle de migration d'Everett LEE (1966 : 51) sont représentés par les barrières que peut rencontrer un migrant entre le lieu de départ et la destination. Dans sa théorie qui date de 1966, LEE parlait principalement de distances géographiques, il sera tenu pour accepté que la notion d'obstacles géographique en termes de distance est quelque peu limitée aujourd'hui et que plus que dépasser un obstacle de distance c'est davantage l'accès aux mobilités qui seront

entendues. En effet, comme le disent VAN MOL et TIMMERMAN (2014 : 477) :

« Finance often constitutes a major barrier to participation. Therefore, economic capital plays an important role in providing opportunities to go abroad or not ».

BEINE, NOËL et RAGOT (2011 : 12) identifient les obstacles comme étant les coûts de la mobilité étudiantes. Ces coûts peuvent être la distance, mais aussi la langue ou la perte d'un réseau. Encore une fois, ces auteurs mentionnent la part financière qui joue un rôle dans les obstacles que rencontre un.e étudiant.e, en effet, les variables spécifiques aux pays de destination influencent le coût financier des études : les frais de logement, mais aussi les frais moyens. En somme, l'argent nécessaire pour accomplir un ou plusieurs semestres peut se révéler être une importante barrière à l'accès aux études internationales.

D'autre part, comme l'avait dit LEE (1966) dans la « *theory of migration* », « *What may be trivial to some people [...], may be prohibitive for others* ». Dans le même ordre d'idée, PERKINS et NEUMAYER (2014 : 257) montre que les obstacles de distances, de langue ou de coûts financiers ont plus d'impact dans certaines catégories de population que dans d'autres. Ces auteurs, montrent qu'en fonction de la lunette qu'on utilise pour créer des groupes de personnes, les obstacles identifiés sont différents, comme c'est le cas dans leur étude qui propose une séparation différente entre les pays que celle souvent proposée de « pays développés » et « pays en voie de développement », qui est actuellement quelque peu dépassée.

Ainsi, si les obstacles sont, de base, les mêmes pour tout le monde, ils n'influencent pas de la même manière les mouvements migratoires chez chacun : « *Different people are, of course, affected in different ways by the same set of obstacles* ».

Le précédent chapitre avait pour but de mettre en lumière les différents éléments qui animent tout le processus de décision et de choix de migration des étudiant.es internationaux.ales.

Les étudiant.es deviennent étudiant.es internationaux.ales après avoir fait le choix de partir étudier à l'étranger et ce choix se fait au regard des différents facteurs PUSH qui ont été exposés (accès à des études des meilleures qualités, apprentissage d'une langue, accès à la mobilité), ils sont aussi soumis à des obstacles (les distances géographiques, les coûts, etc.) et finalement ce qui a été décrit comme les facteurs PULL agissent sur leur prise de décision de la destination où ils souhaitent étudier (réseau social préexistant, qualité de l'enseignement proposé, langue, etc.).

Au regard de ce qui a été présenté ici, il faut encore mentionner le fait que ces dernières années ont été témoins d'un changement dans le paradigme des études internationales (BHANDARI et BLUMENTHAL, 2011 : 1). En effet, si le modèle qui était retenu était celui d'une migration du Sud au Nord, on assiste de plus en plus à des migrations Nord-Nord. Des étudiants originaires de pays qui possèdent les meilleures universités, dont la langue nationale est l'anglais ou encore dont le marché de l'emploi offre des perspectives satisfaisantes, choisissent tout de même de partir étudier à l'étranger.

Ces obstacles se lient à la dernière partie de ce chapitre de problématique et à la notion de capital développé ci-après pour amener à la troisième et dernière sous-question de recherche, présentée à la fin de ce chapitre.

2.2. LA NOTION DE CAPITAL

BOURDIEU (1979) avait déjà montré à quel point le capital humain est déterminant dans l'accessibilité aux études, l'ensemble des capitaux que possède un individu le plaçant dans la structure sociale. Ici, l'étude se centrant sur les étudiant.es internationaux.ales, il s'agit de montrer comment la décision de partir étudier à l'étranger se prend. L'étudiant.e qui décide d'accomplir ses études à l'étranger s'inscrit dans un mouvement migratoire et ce dernier s'opère dans un contexte où l'étudiant.e aura à faire des choix, quant au pays de destination ou à l'université où il étudiera. Il s'agira ici de présenter quels sont les différents facteurs qui induisent la décision de migrer mais aussi le choix du lieu de migration en lien avec les capitaux à disposition.

Si dans un premier temps le terme de capital était réservé à une définition financière et purement économique BOURDIEU (1986a) a depuis étendu ce terme à d'autres notions comme le capital culturel, le capital social ou encore le capital symbolique. Ces derniers permettent de montrer comment les dynamiques sociales sont structurées par les différentes formes de capital (CHAUVIRÉ et FONTAINE, 2003 : 12).

L'ensemble de ces capitaux pourrait être vu comme des ressources que l'individu porterait dans un sac à dos, dont une partie peut être donnée en héritage, mais avec la capacité de se développer. Ces ressources détermineraient ainsi à quelle partie de la société il appartient et quelles sont ses possibilités. D'autre part, l'individu pourrait faire appel à ces ressources lorsqu'il en a besoin, pour contrer des difficultés de parcours par exemple. Ainsi :

« Les événements biographiques se définissent comme autant de placements et de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire, plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré. » (BOURDIEU, 1986b : 71)

Toutes ces formes de capitaux possèdent la capacité de s'accumuler, de produire des bénéfices mais aussi de se reproduire eux-mêmes. Ce fait induit que toute chose n'est pas également possible ou impossible et que les capitaux à disposition déterminent en grande partie la position d'un individu dans une société :

« [...] the structure of the distribution of the different types and subtypes of capital at a given moment in time represents the immanent structure of the social world, i.e., the set of constraints, inscribed in the very reality of that world, which govern its functioning in a durable way, determining the chances of success for practices. » (BOURDIEU, 1986a : 46)

La notion de capital est particulièrement importante quand on traite de mobilité. Cette dernière peut être tant sociale que spatiale et il semble que l'une et l'autre soit liées (KAUFMANN, BERGMAN et JOYE, 2004). De ce fait, la compréhension des mouvements passe d'abord par une compréhension des contextes, une compréhension des acteurs afin de pouvoir interpréter les éléments caractérisant les mobilités :

« [...] on ne peut comprendre une trajectoire (...) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré – au moins, dans un certain nombre d'états pertinents – à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles. » (BOURDIEU, 1986 : 72).



Cette notion de capital est centrale dans cette recherche. En effet, en s'intéressant aux motivations des étudiants internationaux à choisir l'Université de Neuchâtel comme lieu d'études, la question des capitaux en leur possession est indéniablement liée à leur choix, puisque les capitaux régissent les dynamiques sociales. Ce concept montre comment les agents d'un champ ne sont pas égaux en chance, en opportunités et possibilités et comment, ce qu'on pourrait prendre pour des choix personnels, peuvent être influencés par les différents capitaux que possède une personne et par sa volonté à en acquérir davantage.

2.2.1. La mobilité comme capital

Reprenant le concept de BOURDIEU, la mobilité s'inscrit alors comme capital en cela qu'elle « *forms theoretical and empirical links with, and can be exchanges for, other types of capital* ». (KAUFMANN, BERGMAN et JOYE, 2004: 752).

Souhaitant aborder la question des migrations étudiantes avec comme angle d'approche les motivations et les stratégies des étudiant.es internationaux.ales, la mobilité et la manière dont les étudiant.es internationaux.ales l'appréhendent et y ont accès est centrale à la question de recherche.

KAUFMANN, BERGMAN et JOYE (2004) ont construit le concept de « *Motility* ». Ce concept a pour but de pouvoir traiter de mobilité en termes de dynamique des structures sociales dans les sociétés modernes. Il permet dès lors de mettre en évidence les interdépendances entre les structures sociales et les dynamiques d'une part et la capacité actuelle ou potentielle de déplacer des biens, des informations ou des gens d'autre part (2004 : 745).

Ainsi la « *Motility* » est définie comme la capacité d'une entité (bien, informations ou personnes) à être mobile dans un espace social et géographique, ou la façon par laquelle les entités accèdent et s'approprient la capacité de mobilité socio-spatiale en fonction des circonstances. D'autre part:

« Motility incorporates structural and cultural dimensions of movement and action in that the actual or potential capacity for spatio-social mobility may be realized differently or have different consequences across varying socio-cultural contexts ».
(KAUFMANN, BERGMAN et JOYE, 2004 :750)

Les auteurs présentent 3 éléments décrits comme interdépendants :

L'accessibilité, aux possibles mobilités.

Cette accessibilité, dans ce modèle, est contrainte par les *options* (moyen de transport, de communication valables, les services et les équipements accessible à un moment donné) et les *conditions* (accessibilité en termes de coût, de logistiques et autre contraintes spécifiques à un emplacement).

Les compétences, qui sont les aptitudes, capacités et habilités qui directement ou indirectement concernent l'accessibilité et l'appropriation. Ces compétences sont de trois sortes : capacité physique, règles et régulations des mouvements, capacités organisationnelles, planification, acquisition d'informations, de compétences.

L'appropriation qui, elle, définit comment les agents interprètent ou agissent sur l'accessibilité et les compétences perçues ou réelles.

Les trois éléments du modèle proposé par KAUFMANN et BERGMAN sont fondamentalement liés au social, au culturel, à l'économique et au politique dans lesquels la mobilité est intégrée et adoptée. Pour les auteurs, l'approche systémique de la mobilité permet de reconnaître que les mouvements peuvent prendre plusieurs formes et que, premièrement, ces différentes formes de mouvements sont interchangeable et, deuxièmement, que ces mouvements peuvent être exprimés comme une forme de capital de mobilité (2004 : 752).

Le concept de « *Motility* » s'étend aussi à la compréhension du lien entre mobilité sociale et mobilité spatiale. Les auteurs du concept théorisent la mobilité sociale comme étant « *une transformation dans la distribution de ressources ou de position sociale d'un individu, d'une famille ou d'un groupe dans une structure sociale ou un réseau donné* ». Cette mobilité pouvant être *intergénérationnelle* (changement dans le degré en la sorte d'héritage des parents aux enfants) ou *intragénérationnelle* (changement de la position sociale d'un individu sur une période de temps). De fait, l'existence d'une mobilité sociale présuppose l'existence d'une stratification sociale dans laquelle, l'individu peut se déplacer, cette stratification sociale étant faite de distribution inégales des ressources, des statuts ou des positions sociales. (KAUFMANN, BERGMAN et JOYE, 2004 : 747)

Ainsi ce concept comblerait une lacune que les auteurs définissent comme provenant du fait que très souvent, les études sur les mobilités spatiales se concentrent sur les mouvements, dans le temps et l'espace, plutôt que sur les interactions entre les acteurs, les structures et les contextes spécifiques (2004 : 749).

Le concept de « *Motility* » sera retenu dans la base conceptuelle de ce travail de recherche. En effet, le fait que le capital tient une part déterminante dans les mobilités des individus, et donc des étudiant.es internationaux.ales sera un des présupposés de cette étude. Comme nous le disent KAUFMANN et WIDMER (2005 : 12) :

« La motilité, ou capital de mobilité s'ajoute aux autres types de capitaux, économique, culturel, social, structurant les trajectoires de vie. Ce capital, tout comme les autres types de capitaux, n'est pas acquis par des individus isolés mais au contraire par le biais d'une socialisation marquée par le cadre familial, ses structures, son fonctionnement ». (KAUFMANN et WIDMER, 2005 : 212).

Ce sont les obstacles liés à la notion de capitaux qui amènent la troisième sous-question de recherche :

Quelles sont les difficultés que les étudiant.es rencontrent et quelles stratégies déploient-ils.elles pour réaliser cette migration ?

Finalement, cette troisième et dernière sous-question a pour but de comprendre quelles sont les difficultés que les étudiant.es internationaux.ales rencontrent dans cette mobilité et comment ils.elles y répondent. Cela mène à comprendre quels sont les outils qu'ils.elles ont à disposition et comment ils.elles y ont recours. Il s'agit ici de dégager les différents capitaux auxquels les étudiant.es peuvent avoir recours et de montrer comment ces capitaux permettent de faire face aux difficultés rencontrées dans ce parcours qui est le leur.

2.3. LE « SAVOIR-VIVRE INTERNATIONAL »

C'est de ce constat que sont partis FINDLAY et *al.* Pour développer l'idée d'une « *world class* ». Etre mobile ou avoir la capacité à être mobile peut ainsi donner accès à une « identité cosmopolite », l'identité internationale devient alors elle aussi capital.

Dans un monde de plus en plus global, où les frontières n'ont de sens que pour une partie de la population, la capacité à pouvoir vivre sans être dépendant de ces barrières institutionnelles, linguistiques, politiques, peut être la marque d'un capital symbolique fort.

En effet, GARNEAU ET MAZZELLA (2013 : 190) parlent d'une « *incitation à l'internationale* », pour les aspirant à une reconnaissance sociale. On parle aussi de « *figure sociale du voyageur cosmopolite* » qui ne serait attaché à aucun lieu de travail ou de vie et qui répondrait alors à une « *idéologie libérale qui érige l'individu en maître absolu de son destin* » (2013 : 191).

Pour FINDLAY et *al.* (2011 : 128) la globalisation des flux d'étudiants n'est en rien isolée des mobilités à un sens plus large, que ce soit avant ou après les études. De ce fait, une éducation en « *world class* » apparaît pour certain ancrée dans une culture des mobilités qui, elle, attache un réel capital symbolique à la capacité du vivre international. Et cela va même plus loin, on attache à la mobilité un imaginaire spatiale, une volonté de se démarquer des autres en suivant un cursus différent, s'inscrire ainsi dans une identité cosmopolite. Afin d'atteindre ce que les auteurs appellent une « *World class* » :

« Simply by being "different", they saw themselves as achieving "distinction" through mobility. This arguably is a different form of cultural capital that reaches beyond the traditional national "class" structures identified by Bourdieu and Passeron (1997), pointing instead to the aspiration to be "world-class" or part of transnational elite where mobility is part of what provides "distinction" » (Sklair, 2001 in FINDLAY et al. 2011: 129).

La mobilité s'ancre alors profondément dans une notion de capital que l'étudiant.e peut accumuler afin, pense-t-il, et sûrement à raison, de pouvoir ensuite utiliser ce capital une fois sur le marché du travail :

«International student migration was seen to be about symbolic capital. One of the uses of this symbolic capital was to represent international study as a distinguishing identity marker. Students believed that their international experience could be deployed advantageously in their future career trajectories. » (FINDLAY et al. 2011 : 128).

Ainsi, comme le souligne FINDLAY et *al.* (2011 : 129), la mobilité étudiante internationale ne concerne plus uniquement l'acquisition de connaissances formelles qui pourraient être imparties à la qualité de l'université mais aussi d'autres connaissances socialement et culturellement construites.

La notion de *World class* serait donc l'idée d'une élite transnationale où la mobilité ferait partie de ce qui distingue des autres. C'est l'idée d'une valeur accordée aux études internationales, socialement et culturellement construit dans un monde de globalisation.

Cette notion de « *world class* » rejoint le concept de « *Motility* » de KAUFMANN, BERGMAN et JOYE (2004) qui présente la mobilité comme un capital. Comme le disent KAUFMANN et WIDMER

(2005 : 199) :

« Des innovations techniques et sociales ne cessent de modifier le champ du possible de la mobilité ; il en résulte que les individus et groupes sociaux sont continuellement invités à s'adapter à ces transformations, ce qui nécessite des compétences ».

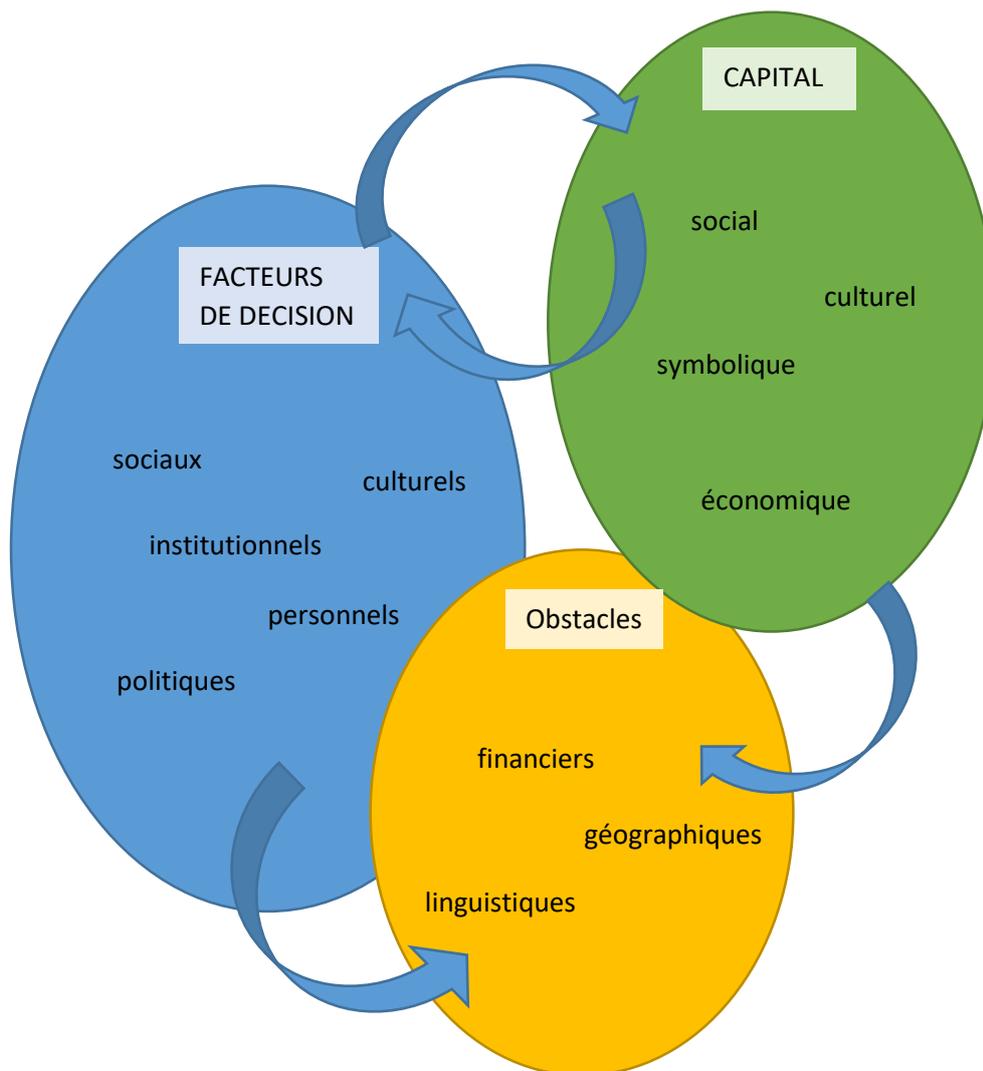
Encore une fois, on voit combien la mobilité et les capitaux sont interdépendants.

2.4. SYNTHESE DE LA PROBLEMATIQUE

En utilisant la théorie des migrations d'Everett LEE comme concept principal ce chapitre de problématique s'est attelé à construire un modèle autour duquel gravite les facteurs qui poussent les étudiant.es à chercher des opportunités d'étudier à l'étranger dans un premier temps, les facteurs qui les attirent dans un lieu plutôt que dans un autre et les difficultés et stratégies auxquels ils.elles font face durant cette étape de leur vie.

Le schéma qui suit a pour but de présenter graphiquement le modèle proposé pour interpréter les résultats de cette étude :

Figure 2 : Modèle d'interprétation proposé



Ainsi, le premier champ représenté est celui du capital, en vert. Le capital humain à disposition de l'étudiant.e. Ce capital présente des sous-divisions qui sont : le capital social, le capital culturel, le capital symbolique ainsi que le capital économique.

Dans le deuxième champ représenté, s'inscrit toute une série de facteurs de décisions que l'étudiant.e, qui décide de migrer pour étudier à l'étranger, peut avoir à prendre en considération. Ces facteurs, comme nous l'avons vu précédemment, peuvent être des facteurs qui poussent

l'étudiant.e à partir (PUSH) et/ou des facteurs qui attirent ce dernier vers un lieu, une destination (PULL).

La première constatation faite ici est que les facteurs de décisions et les différents capitaux humains sont intrinsèquement liés. En effet, les capitaux sont centraux dans la détermination des facteurs PUSH, ceux qui poussent l'étudiant.e à partir. Comme nous l'avons vu, le fait d'avoir un passé migratoire, des parents qui ont fait des études à l'étranger ou alors d'être originaire d'un pays dont l'offre d'étude est médiocre et d'autres facteurs cités précédemment sont des moteurs au départ pour l'éducation à l'internationale, et ces mêmes facteurs trouvent leur source dans le capital culturel transmis par les parents ou le capital environnemental de l'individu.

Ensuite, les décisions souhaitées ou prises mènent l'étudiant.e au-devant de certains obstacles qui peuvent être financiers, géographiques, linguistiques ou autres. Ces obstacles contraignent l'étudiant.e dans ses possibilités et c'est la capacité à les surmonter qui sera déterminant dans l'aboutissement du déplacement pour les études et du choix de destination. Ces possibilités naissent elles-mêmes des capitaux à disposition de l'étudiant.e. Ainsi, si les obstacles sont d'ordre d'une distance géographique, l'accès à des moyens de transport sera déterminant. Si l'obstacle est d'ordre financier, le fait d'avoir un capital économique suffisant pour pouvoir passer un laps de temps à l'étranger sans revenu le sera aussi.

Pour terminer, ce schéma montre comment le modèle s'alimente lui-même, en cela que les facteurs et les capitaux sont, comme il a été dit interdépendants et que si l'un amène à des obstacles, l'autre permet ou non de les surmonter. Mais en plus de cela, la capacité à les surmonter alimente à son tour les capitaux et facteurs de décisions qui ont permis la migration.

Troisième Partie

METHODOLOGIE

Rapport-Gratuit.com

3. METHODOLOGIE

3.1. DEMARCHE

3.1.1. Recherche documentaire

Dans un premier temps, afin de prendre connaissance de l'état de la recherche concernant les mobilités étudiantes, une première période de recherche documentaire a constitué la première étape du travail.

La bibliographie fournie par les directeurs de mémoire a été d'une grande aide puisqu'ainsi, les lectures ont très rapidement pu débiter afin de comprendre le contexte général des mobilités étudiantes internationales. Bien que la littérature soit assez récente, il a été remarqué qu'un grand nombre d'études et de recherche, à l'échelle internationale, avait déjà été réalisées.

Par la suite, d'autres recherches documentaires sont venues compléter la première afin de trouver les informations qui étaient utiles, les questions de recherche s'étant précisées.

3.1.2. Echantillonnage

Dans un premier temps il a fallu définir qui étaient les personnes ciblées dans cette étude. Reprenant la définition de l'OFS d'un.e étudiant.e international.e, ce sont les étudiant.es immatriculé.es à l'Université de Neuchâtel (au moment de la recherche), qui sont de nationalité étrangère et qui ont obtenu leur maturité (ou titre équivalent) dans un pays étranger qui constituent l'échantillon de cette étude.

Afin d'atteindre ces étudiant.es, une demande a été faite au Service d'Immatriculation de l'Université de Neuchâtel afin d'avoir accès à leurs données (âge, pays d'origine, diplôme pour lequel ils.elles sont inscrit.es à l'Université de Neuchâtel, etc.). Ces données étant confidentielles, l'Université de Neuchâtel a proposé de faire le relais avec les étudiant.es concerné.es. Un lien menant à un questionnaire en ligne a ainsi pu leur parvenir.

3.1.2.1. Questionnaire en ligne

Ce sont donc les étudiant.es de nationalité étrangère et qui ont effectué leur maturité (ou équivalent) dans un pays étranger qui ont reçu le lien pour répondre à un questionnaire en ligne.

Selon le service d'Immatriculation de l'Université de Neuchâtel, 752 étudiant.es étaient concerné.es et ont donc reçu le lien vers le questionnaire à réaliser en ligne.

3.1.2.2. Entretien

En ce qui concerne les entretiens, à la fin du questionnaire en ligne il était proposé à chacun.e de laisser son adresse mail dans le cas où il.elle souhaitait poursuivre l'étude par un interview auquel ils.elles seraient convoqués durant les mois d'octobre à décembre.

Un mail de remerciement pour les réponses au questionnaire en ligne ainsi qu'une invitation à participer à un interview leur a été envoyé. Pour ce faire, un lien doodle a été joint afin qu'ils puissent donner leur disponibilité et un rendez-vous a été convenu.

Pour ces entretiens, dans la mesure du possible, l'idée a été de garder une certaine

représentativité de certaines catégories comme le genre, les degrés d'études, les pays d'origine ou les facultés par exemple. Cela n'a pas été toujours possible car dépendant tout de même des personnes disposées à participer à ces entretiens, des personnes qui ont répondu à la seconde invitation et des possibilités de fixer un moment pour effectuer l'entretien.

Le tableau suivant fait une présentation des 12 étudiant.es interviewé.es :

Figure 3 : Tableau des entretiens réalisés

Ifdn	Genre	Degré	Faculté	Discipline	Pays d'origine
31	Femme	Doctorat	Facultés des Lettres et Sciences Humaine	Etudes muséales	Mexique
39	Femme	Master	Facultés des Lettres et Sciences Humaines	Français langue étrangère	Arménie
41	Femme	Master	Faculté des Sciences	Biologie	Chine
50	Femme	Doctorat	Facultés des Lettres et Sciences Humaines	Psychologie cognitive	Afrique du Sud
62	Homme	Master	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Sociologie	Sénégal
65	Homme	Doctorat	Faculté des Sciences	Biologie	Colombie
86	Femme	Bachelor	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Géographie et Sociologie	Belgique
88	Femme	Master	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Littérature Anglaise et Français langue étrangère	Italie
152	Femme	Master	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Logopédie	France
173	Femme	Doctorat	Faculté des Sciences	Biologie	Brésil
190	Femme	Master	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Migration et citoyenneté	Allemagne
213	Femme	Master	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	Migration et citoyenneté	Colombie

3.1.3. Récolte des données

3.1.3.1. Questionnaire en ligne

Un questionnaire a été rédigé avec une quarantaine de questions très générales pour lesquelles il était proposé des réponses prédéfinies presque à chaque fois. Quelques fois des réponses à texte était attendue, notamment dans le cas de précisions. La série des questions se trouvant dans le questionnaire est annexée à cette recherche.

Le choix s'est porté sur un petit nombre de question afin que le questionnaire nécessite relativement peu de temps pour y répondre, espérant ainsi pouvoir récolter davantage de réponses car, par expérience personnelle et d'avis d'autres étudiants, on peut être parfois découragé par la longueur d'un questionnaire et arrêter d'y répondre. Aussi, dès le départ j'étais consciente que toutes mes réponses ne seraient pas obtenues par ce seul moyen qu'est le questionnaire.

Selon QUIVI et VAN CAMPENHOUDT (2007 : 171), cette méthode convient particulièrement quand *« d'une manière générale, (...) il est nécessaire d'interroger un grand nombre de personnes et où se pose un problème de représentativité »*. Ce qui était clairement le cas pour cette étude.

Le questionnaire en ligne a été réalisé par le logiciel en ligne « Questback ». Il a été testé par mes soins, celui de deux personnes universitaires mais non concernés par l'étude ainsi qu'une autre personne non universitaire. Le temps mis pour répondre variait entre 6 et 9 minutes.

Cette méthode permet d'atteindre un grand nombre de personnes et elle permet de faire des statistiques puisqu'il existe la *« possibilité de quantifier de multiples données et de procéder dès lors à de nombreuses analyses de corrélation »* (QUIVI et VAN CAMPENHOUDT, 2007 : 171). Elle possède cependant ses limites car il n'est pas possible de déterminer le nombre de répondants qu'on obtiendra. Dans mon cas, le taux de participation a été quelque peu décevant car les étudiant.es étranger.ères n'ont été que 17.5% à avoir répondu (132 personnes ont répondu entièrement au questionnaire, 752 étudiant.es ont reçu l'invitation à y répondre). La question de la représentativité se posait alors. Le tableau présenté dans la partie « échantillonnage – questionnaire en ligne » montre comment les étudiant.es ayant répondu se répartissent dans différente catégorie.

D'autre part, les questions ne laissaient pas vraiment de marge de réponse. L'interviewé étant obligé de cocher une réponse possible, dans la plupart des cas, il n'y a pas moyen de savoir s'il aurait eu quelque chose d'autre à dire. Dès lors les réponses et les interprétations faites avec ces réponses uniquement peuvent être quelque peu superficielles :

« La superficialité des réponses qui ne permettent pas l'analyse de certains processus (...). Dès lors, les résultats se présentent souvent comme de simples descriptions, dépourvues d'éléments de compréhension pénétrants ». (QUIVI et VAN CAMPENHOUDT, 2007 : 172).

3.1.3.2. Entretien semi-directifs

Comme déjà mentionné, des entretiens ont suivi le questionnaire en ligne. Afin de récolter des données qualitatives et d'approfondir certaines données recueillies dans le questionnaire en ligne, une douzaine d'étudiant.es ont été invité.es à un entretien qui s'est déroulé de manière semi-directive.

Comme le mentionnent QUIVI et VAN CAMPENDOUHT (2007 : 173) :

« Les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Correction mis en valeur, ces processus permettent au chercheur de retirer de ses entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés ».

Dans le cadre de cette étude, ces entretiens ont permis de donner plus de substance aux résultats obtenus par le questionnaire en ligne. Les entretiens ont été menés de manière semi-directive, c'est-à-dire, avec un petit nombre de questions qui étaient ouvertes et laissaient la place à la narration de l'interviewé.e. Comme il est proposé par QUIVI et VAN CAMPENHOUDT (2007 : 173), une grille de question composée de questions guide accompagnait ces entretiens avec pour seul but de pouvoir garder un fil conducteur durant l'entretien tout en pouvant laisser une place importante aux propos de mon.ma futur.e interviewé.e.

Concrètement, dans un premier temps certaines questions du questionnaire en ligne ont été reprises pour en demander des précisions ou des impressions, permettant souvent de lancer la discussion de manière plus ouverte qu'avec des questions à réponses déjà proposées. Ces précisions demandées ont ouvert la porte à des questions plus larges, laissant une grande place à l'interviewé.e pour s'exprimer et raconter son expérience.

Une grille d'entretien a été adaptée à chacun.e des interviewé.es car les précisions demandées dépendaient à chaque fois de la personne qui se trouvaient en face lors de l'entretien. Ainsi, on ne retrouve pas la même continuité et linéarité dans les entretiens que dans le questionnaire en ligne, amenant des éléments d'analyse très différents.

3.1.4. Méthode d'analyse des données

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MEMOIRE

3.1.4.1. Grounded Theory

Afin d'analyser les données obtenues lors des entretiens et statistiques, la *Grounded Theory* a été choisie. Il est important de mentionner qu'il a été question de s'inspirer de cette méthode et non pas de l'appliquer telle quelle. L'application de cette méthode n'a pas été suivie à la lettre tout au long de l'analyse mais elle a davantage été un filet de sécurité pour ne pas se perdre.

En effet, développé dans un premier temps par Glaser et Strauss, la *grounded theory* est une méthode qui donne la possibilité de faire un va et vient entre les données récoltées et la théorie :

« [...] grounded theorists look for ideas by studying data and then returning to the field to gather focused data to answer analytic questions and to fill conceptual gaps »
(CHARMAZ, 2003: 676).

L'inspiration de cette méthode semblait adéquate puisqu'elle permet d'aller rechercher sur le terrain, dans ce cas précis dans les données et les entretiens, les réponses sans avoir à formuler des hypothèses clairement définies. Ce qui était le cas pour cette étude. En effet, s'il y avait certains présupposés qui s'appuyaient sur les concepts choisis et présentés dans le chapitre de problématique, aucune hypothèse concernant le cas des étudiant.es étranger.ères de l'Université de Neuchâtel n'avaient été concrètement formulée avant de débiter la récolte de données. De ce fait, il semblait pertinent et intéressant de prendre appui sur cette méthode.

Une recherche documentaire avait tout de même été fait au préalable afin de cibler le sujet, mais

c'est directement après cette recherche que le questionnaire en ligne a été rédigé et envoyé. Des premières réponses obtenues ont pu surgir d'autres questions et une deuxième recherche documentaire a pu être faite et a donné naissance à des grilles d'entretien afin d'approfondir certains résultats.

Enfin, dans le chapitre d'analyse on remarquera que c'est ce va et vient constant entre les données récoltées et la théorie présentés qui scelle l'analyse en elle-même.

Cette méthode a d'autre part permis d'adapter tout au long de l'analyse, la direction donnée. Ainsi il a été possible de rester au plus près des résultats en cela qu'il n'était pas nécessaire de les faire coller complètement à une théorie d'analyse fixe et non perméable.

Il est important ici de mentionner que le va et vient dont on parle se fait notamment afin d'inscrire les éléments recueillis dans le questionnaire en ligne et les interviews dans la théorie présentée dans le chapitre de problématique. Ainsi le souhait a été de garder la structure du modèle de migration d'Everett LEE (1966) et d'y faire entrer les données obtenues afin de construire l'analyse et donc en quelque sorte, une nouvelle théorie de la migration étudiante à l'Université de Neuchâtel.

3.1.4.2. Profil de l'échantillonnage

La première phase de récolte de données s'était faite par un questionnaire en ligne avec des données qui ont pu par la suite être analysées statistiquement.

Les statistiques faites ont servi à donner une direction générale dans les résultats obtenus. Ainsi, dans un premier temps, il a été possible de déterminer comment les étudiant.es internationaux.ales se répartissaient dans différentes catégories comme : le genre, la nationalité, le degré pour lequel ils.elles étaient inscrit.es à l'Université de Neuchâtel, la facultés et la discipline dans lesquelles ils étaient inscrits autant de données démographiques.

Ci-après les données démographiques les plus utilisées dans cette recherche :

Figure 4 : Tableau genre

Genre	Femme	Homme
Valeur	99	33
Pourcentage	75%	25%

Source 2 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 5 : Tableau origine

Origine	France	Europe de l'Est	Europe de l'Ouest	Asie	Afrique	Amérique du Nord	Amérique latine
Valeur	38	13	26	11	17	5	17
Pourcentage	30%	10%	21%	9%	13%	4%	13%

Source 3 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 6 : Tableau degré d'étude

Degré d'étude	Bachelor	Master	Doctorat
Valeur	22	64	41

Pourcentage	17%	51%	32%
--------------------	-----	-----	-----

Source 4 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 7 : Tableau faculté

Faculté	FLSH	FD	FS	FSE
Valeur	61	17	31	18
Pourcentage	48%	13%	25%	14%

Source 5 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Mais aussi, et cela constitue une partie majoritaire de ce qui est présenté dans l'analyse, ces statistiques ont permis de mettre en évidence certains critères de choix dans la décision de partir vivre à l'étranger et dans le choix du lieu d'étude, les facteurs PUSH et PULL présentés préalablement dans la problématique. Il était intéressant de voir si en termes statistiques des résultats intéressants pouvait être exploités.

C'est principalement avec les outils R et Excel que ces statistiques ont pu être réalisées. Excel a été utile pour des statistiques simples qui cherchaient uniquement à montrer des répartitions par catégories de réponse. Il a ainsi été possible de présenter des répartitions en pourcentage par des graphiques en camembert, en barre ou en histogramme selon ce qui s'y prêtait le mieux.

Quant à R ce programme a été utilisé afin de chercher à comprendre si certaines variables expliquaient davantage que d'autres une réponse ou une autre. Ainsi il a été possible de savoir si la nationalité influençait les critères retenus pour étudier à l'Université de Neuchâtel par exemple, ou le genre ou encore le degré d'étude. Ceci en effectuant des tests comme le Kruskal wallis test qui donne les valeurs du chi-carré, mais aussi la valeur p et l'écart-type.

Afin de réaliser ces statistiques seuls les questionnaires remplis entièrement ont été retenus et par la suite, pour chaque variable, les non-réponses n'ont pas été analysées. Ceci car le choix a été fait d'analyser uniquement le comportement des personnes ayant répondu à la question.

D'autre part, afin d'obtenir des catégories contenant un nombre suffisant de personne pour les analyses statistiques, il a parfois été décidé de ne pas garder les réponses du questionnaire telles quelles mais d'en faire des catégories plus grandes. Comme cela a été le cas par exemple pour les nationalités qui ont été regroupée par régions géographiques, comme : Europe de l'Est, Europe de l'Ouest, Asie, Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et France. Cette dernière catégorie est un pays seul car à elle seule elle contenait déjà un grand nombre d'étudiant.es. Afin de déterminer si un.e étudiant.e parlait ou non le français, il a aussi été décidé qu'à partir d'un niveau B1-B2 il serait considéré qu'il.elle parle le français.

3.1.4.3. Codage

Pour ce travail de recherche, l'analyse des données recueillies par les entretiens a été effectuée avec la méthode du codage. Cette méthode, développée par Strauss et Corbin se présente comme « des processus analytique par lesquels les données sont fractionnées, conceptualisées et intégrées pour produire de la théorie ». (STRAUSS et CORBIN, 2004 : 19).

Dans un premier temps, il fallait procéder à une analyse globale afin d'avoir accès à une vue d'ensemble des données et de définir ce qui allait pouvoir être exploité ou non (FLICK, 2009). La

grande quantité de données récoltées durant les entretiens induisait en effet qu'un certain nombre d'entre elles ne seraient pas forcément pertinentes ou du moins parfois trop éloignées des axes de recherche.

Dans le concret, il a été fait une relecture des questions qui avaient été posées dans les entretiens pour en sélectionner que les plus pertinentes. D'autres part, à plusieurs reprises, le côté narratif de l'entretien a eu pour effet de faire dévier la discussion du sujet initial et de nombreuses informations ne rentraient simplement plus dans le cadre de la recherche.

Une fois les parties d'entretiens à garder sélectionnées, est venue l'étape de l'*open coding*. C'est la méthode de codage développée par STRAUSS et CORBIN et qu'ils décrivent comme suit :

«Open coding in grounded theory method is the analytic process by which concepts are identified and developed in terms of their properties a dimension. The basic analytic procedures by which this is accomplished are: the asking of questions about the data; and the making of comparisons for similarities and differences between each incident, event and other instances of phenomena. Similar events and incidents are labelled and grouped to form categories » (STRAUSS et CORBIN dans FLICK, 2009: 310)

Il s'agit donc de faire une relecture et d'attribuer des codes à chaque segment d'entretien sélectionné. Ces codes permettent de retranscrire l'idée générale qui se trouve dans le segment auquel il est attribué. Cette opération a donc été effectuée pour chacun des 12 entretiens menés et il a donné naissance à une grande liste de codes. (Annexe).

Finalement, STRAUSS et CORBIN proposent une troisième et dernière étape, l'*axial coding*, qui consiste à mettre en relation les différents codes afin d'en obtenir des catégories. Dans ce travail, la liberté a été prise de modifier cette étape de la méthode en reprenant les sous-questions de recherche comme des catégories. C'est-à-dire qu'au lieu de prendre les codes pour en créer des familles, les éléments « critères de départ », « critères de choix pour la Suisse et Neuchâtel » et « difficultés et stratégies » ont constitué des groupes auxquels les codes ont été attribués. Ces catégories étaient donc aussi inspirées du modèle de migration d'Everett LEE (1966).

Cette modification de la méthode d'analyse de STRAUSS et CORBIN a été faite dans un premier temps pour permettre de rester proche des questions de recherche. En effet, les questionnaires ont été réalisés pour amener des précisions et des données complémentaires à celles obtenues par le questionnaire en ligne, mais il était nécessaire de garder une certaine cohérence entre ces données quantitatives et qualitatives. Dans un deuxième temps, comme il a déjà été mentionné, les entretiens ont parfois dévié et de nombreux éléments, loin d'être inintéressants, s'éloignaient trop de la problématique de base et aurait pu trop élargir l'angle d'approche de ce travail de recherche.

Ainsi, pour la dernière étape, le *selective coding*, qui apporte le niveau le plus important d'abstraction, la théorie a été insérée et il a été possible de dégager ce que les auteurs de la méthode nomment la story line reprenant les différents concepts présentés dans la problématique afin de les mettre en relation avec les données recueillies (FLICK, 2009).

3.2. DIFFICULTES, LIMITES ET CRITIQUES DES METHODES

Cette partie réflexive de la méthodologie présente les difficultés rencontrées ainsi que les limites des méthodes utilisées. Il semble important d'apporter une réflexion sur ce chapitre, encore davantage peut-être que sur un autre car ce sont les outils utilisés qui sont questionnés et critiqués.

Comme décrit plus haut, il s'agissait plus de s'inspirer de ces méthodes que de les appliquer telles quelles. Il s'agissait davantage de s'autoriser cette souplesse afin de pouvoir réaliser le travail comme souhaité plutôt que d'appliquer une méthode sans avoir de recul, de réflexivité sur ce qui était recherché dans cette étude.

L'avis étant que les méthodes, comme présentées dans des ouvrages de méthodologies, sont souvent trop fixées et qu'il est nécessaire de les adapter pour que cela puisse correspondre un maximum à ce qui est recherché dans l'étude en question. D'autant plus que dans cette recherche, il y a une combinaison entre données qualitatives et quantitatives, de ce fait les méthodes ne sont pas les mêmes. Ainsi, les méthodes ont ici été utilisées plus comme des outils que comme quelque chose de fixe à appliquer.

Quant aux difficultés rencontrées, il a été parfois difficile de trouver le bon équilibre entre les données quantitatives et les données qualitatives. Si dès le départ il était évident que des entretiens seraient réalisés, il a été difficile de ne pas repartir dans une autre problématique au moment de les effectuer. En effet, le fait de pouvoir avoir une réflexivité sur les données recueillies par le questionnaire en ligne amenait aussi le danger de trop élargir. La difficulté est sans doute venue aussi du fait qu'il n'y avait pas d'hypothèse de départ et que les questionnaires en ligne ont été envoyés avec relativement peu de recul quant à la problématique. Il a été parfois un peu épineux de faire coller les méthodes avec les données récoltées.

Le résultat général a été de remarquer que les données récoltées l'ont été en bien trop grande quantité et que finalement beaucoup de temps a été perdues dans la récolte, dans l'analyse et dans le tri.

3.3. SYNTHESE

Il y a donc dans ce travail plusieurs méthodes utilisées, combinées plus précisément pour arriver au résultat qui suit dans le chapitre d'analyse.

Cette pluralité de méthode a permis de faire ressortir les données les plus pertinentes et de les analyser de la manière la plus adaptées semble-t-il.

La *grounded theory* a apporté une souplesse très appréciée dans la collecte de données puis a permis une analyse facilitée par le codage. Si cette dernière méthode est certes longue et fastidieuse elle rend tout de même l'analyse plus simple à rédiger selon moi. La liberté prise afin de modifier quelque peu la méthode et de l'appliquer comme il semblait le plus pertinent a notamment permis une récolte de données et une analyse plus pertinente à la problématique.

Le questionnaire en ligne a été envoyé à tous les étudiant.es de l'Université correspondant à la définition d'étudiant.es internationaux.ales et ils ont été 132 à y répondre de manière complète (soit 17.5%). Quant aux entretiens, 12 étudiant.es ont été interviewés en moyenne pendant

une heure.

Quatrième Partie

ANALYSE

Rapport-Gratuit.com

4. ANALYSE

L'analyse qui suit se divise en six chapitres qui reprennent pour certain une sous-question de recherche présentée dans la problématique et pour les autres, qui amènent d'autres points qui n'avaient pas été évoqués dans la problématique. Cette analyse a été basée sur les données récoltées lors du questionnaire en ligne envoyé aux étudiant.es étranger.ères et est enrichie par les entretiens menés par la suite.

Le premier chapitre touche la question des facteurs qui mènent les étudiants à prendre la décision de partir, les facteurs PUSH et répond à la première sous-question de recherche concernant les critères de départ des étudiant.es étranger.ères.

Le deuxième chapitre s'intéresse à ce qui a attiré les étudiant.es en Suisse et plus précisément à Neuchâtel, à savoir quels critères ils ont retenu et répond donc à la deuxième question de recherche, concernant les critères d'attraction des études en Suisse et à l'Université de Neuchâtel plus particulièrement.

La troisième partie se penchera sur la question des difficultés rencontrées et des stratégies mobilisées pour réaliser cette migration étudiante. Cette partie d'analyse répondra à la troisième sous-question de recherche qui cherchait à connaître les difficultés et les stratégies mobilisées pour y faire face.

Le quatrième chapitre présentera les raisons des migrations qui ne rentrent dans aucune de ces cases, ces raisons qui font partie d'un parcours de vie. Avant de terminer par une synthèse, le cinquième chapitre montrera la place prépondérante que tient la mobilité en tant que capital que les étudiant.es tiennent comme critère de migration.

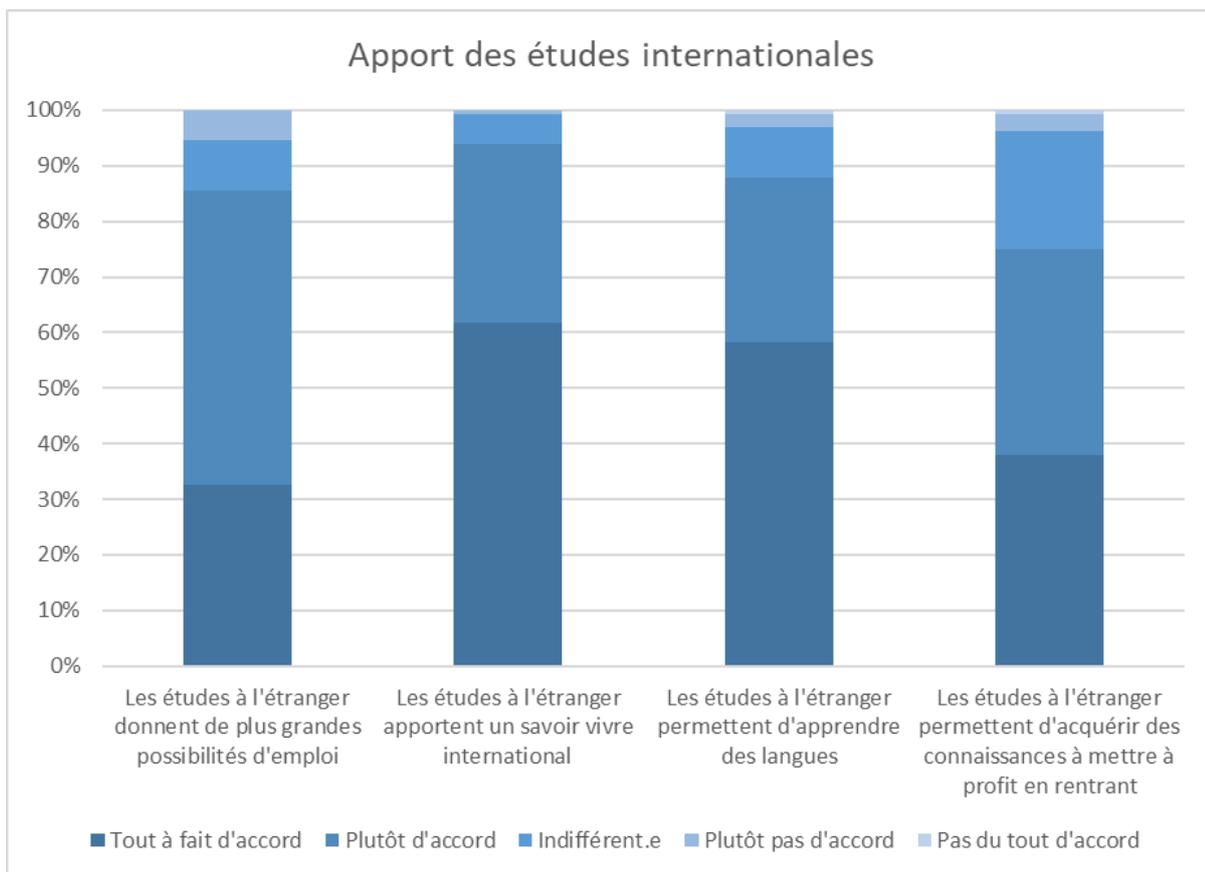
4.1. FACTEURS PUSH

Reprenant comme base la théorie d'Everett LEE du modèles PUSH-PULL, cette partie de l'analyse se centre sur l'interprétation des résultats qui concernent les facteurs PUSH, c'est-à-dire, les éléments qui amènent l'étudiant.e à envisager des études à l'étranger plutôt que dans son pays d'origine.

Après avoir répondu à des questions d'ordre démographiques, les étudiant.es étaient amené.es à répondre à des questions concernant les éléments qui ont motivé leur départ, leur recherche de possibilités d'études à l'étranger.

Une première série de quatre questions abordait le sujet de l'apport des études internationales et il était demandé de répondre à des affirmations, avec une échelle allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ».

Figure 8 : Apport des études internationales



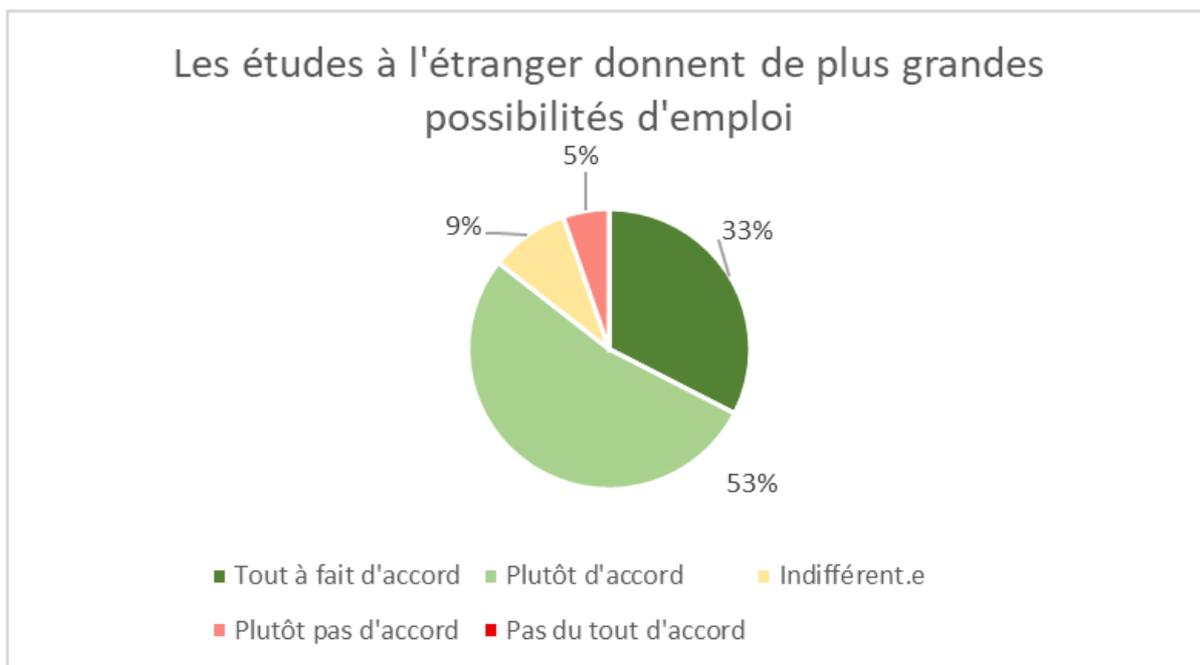
Source 6 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce graphique nous montre que pour chacune des affirmations les étudiant.es étaient à chaque fois au moins 75% à être d'accord (cumul des réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »). Ce sont les affirmations concernant les possibilités d'emplois et les connaissances à mettre à profit en rentrant qui vont être retenues dans un premier temps pour ce chapitre.

Comme il avait été présenté dans la problématique, l'idée que des lacunes dans les pays d'origines soient des facteurs poussant l'étudiant.e à étudier à l'étranger a été mentionnée dans plusieurs

études (BEINE et al. 2011, EFIONAYI et PIGUET, 2014). Pour ces derniers, l'argument serait de dire que les études à l'étranger répondent en quelque sorte à un manque dans le pays d'origine que ce soit dans l'offre des études ou alors dans la possibilité d'accéder à des études qui soient ensuite compétitives sur un marché de l'emploi international. Dans ce chapitre d'analyse, ce sont justement ces facteurs décisionnels qui sont recherchés et analysés. Par le biais du questionnaire il a été posé plusieurs questions qui cherchaient à comprendre quelles étaient les motivations à rechercher des possibilités d'études à l'étranger mais aussi quelles idées les étudiant.es internationaux se font de leur migration, à savoir avec quels présupposés ont-ils pris la décision de migrer pour leurs études.

Figure 9 : Les études à l'étranger donnent de plus grandes possibilités d'emploi



Source 7 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ils étaient ainsi 86% à penser que les études à l'étranger donnent de plus grandes possibilités d'emploi. Résultat qui va dans le même sens que les étudiant.es des trois pays africains de l'étude de EFIONAYI et PIGUET (2014).

Pour cette étudiante en Master, venue d'Arménie cela semblait même une évidence. Lors de l'interview il lui a été demandé pourquoi cette migration était importante et pourquoi le fait de fréquenter les universités ici était important. Question à laquelle elle a répondu :

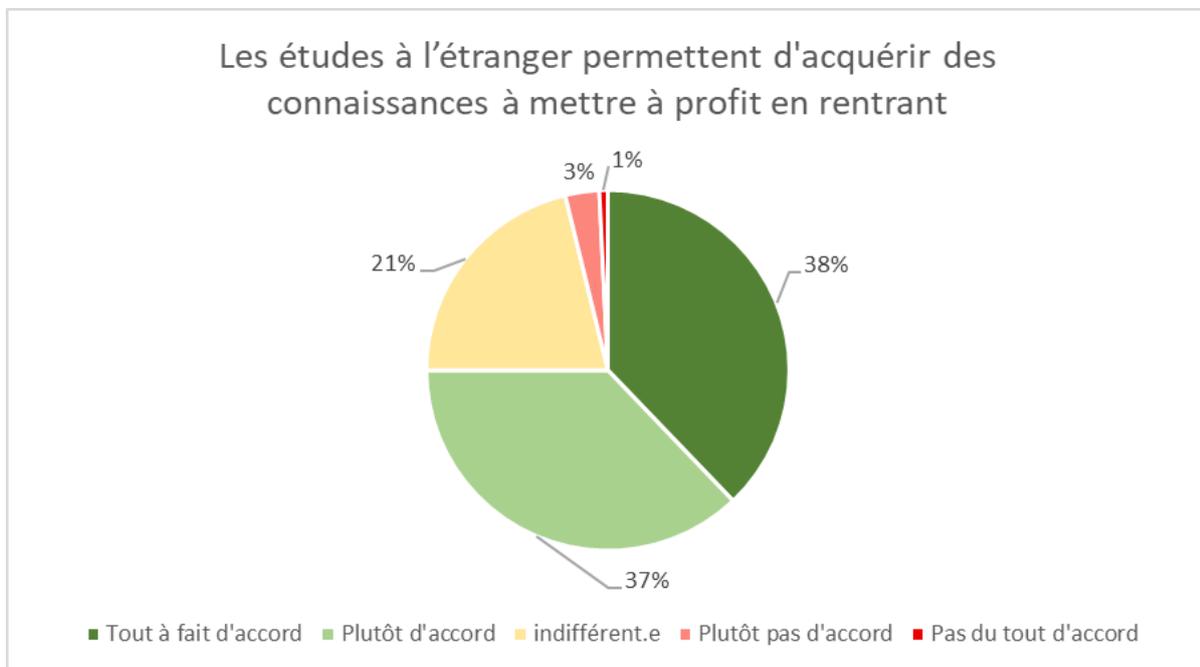
« Bah pour trouver plus facilement un travail et puis pour être mieux payé. Je crois que c'est la même chose pour tout le monde »

Ce résultat nous montre que pour beaucoup d'étudiant.es le fait d'étudier à l'étranger permet d'avoir accès à des plus grandes possibilités d'emploi mais ne nous dit pas où ils situent ces possibilités d'emplois géographiquement, à savoir, internationalement ou alors imaginent-ils qu'ils seront plus compétitifs sur le marché de l'emploi dans leur pays d'origine ?

À l'affirmation « les études à l'étranger permettent d'acquérir des connaissances à mettre à profit en rentrant », les réponses étaient un peu plus différenciées. En effet, 75% des répondant.es étaient d'accord mais 21% étaient indifférent.es et 4% n'étaient même pas d'accord. Ainsi l'idée

de rentrer pour faire avec de nouvelles connaissances à mettre à profit semble mettre d'accord la plus grande partie des répondant.es.

Figure 10 : Les études à l'étranger permettent d'acquérir des connaissances à mettre à profit en rentrant



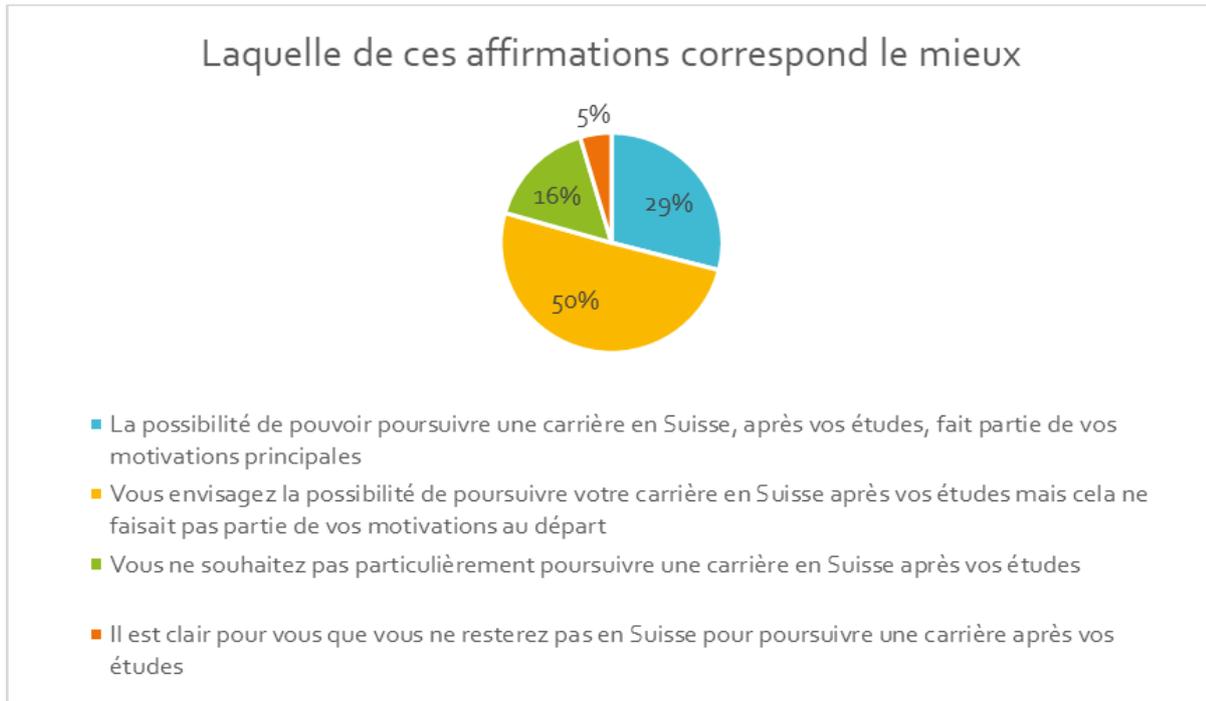
Source 8 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Cette idée a particulièrement été bien reprise par un des étudiant en Master que j'ai pu interviewer, venant du Sénégal, cet étudiant en sociologie qui n'avait pas la volonté de s'établir sur le long terme en Suisse expliquait cela par le besoin de rentrer pour développer son continent :

« Je me dis que voilà... je suis très panafricain. Je pense que si l'Afrique doit se développer, ce sont les jeunes africains qui doivent la développer et si tous les jeunes africains viennent ici pour étudier et rester, l'Afrique ne va jamais se développer. (Et je pense que la Suisse n'a pas besoin de nous parce qu'ils ont des gens compétents et bien formés,) mais l'Afrique n'a pas encore de jeunes bien formés donc si on a l'opportunité de venir ici et être bien formé, mieux vaut rentrer chez soi et servir son peuple et aider ». Etudiant 62 p.1

Cependant, il semble important de mentionner les résultats obtenus lorsque le questionnaire demandait de choisir laquelle des affirmations suivantes correspondait le mieux, la plupart des étudiant.es ont répondu que le projet de carrière en Suisse fait partie de leur motivation actuellement, même si pour 50% d'entre eux ce n'était pas le cas au départ :

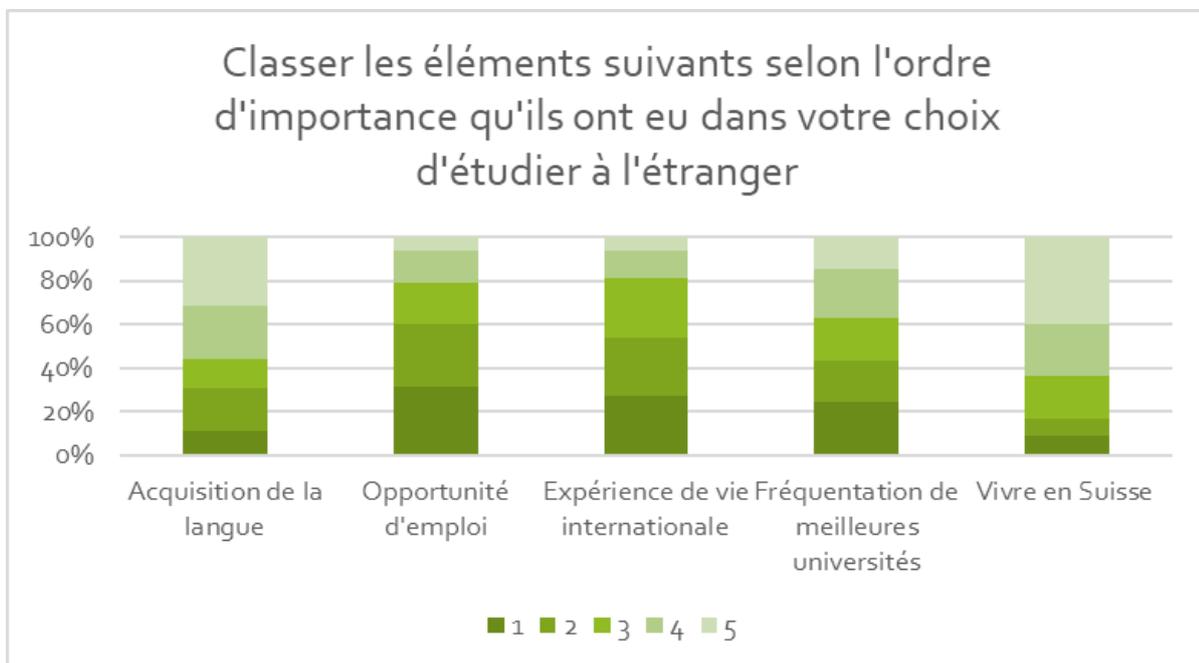
Figure 11 : Affirmations correspondant le mieux au projet de départ



Source 9 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Afin de pouvoir cibler d'avantage quels éléments peuvent être plus ou moins important dans le choix de migrer pour étudier, le questionnaire proposait de classer, par ordre d'importance, les éléments pris en compte dans leur choix d'étudier à l'étranger.

Figure 12 : Classements des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger

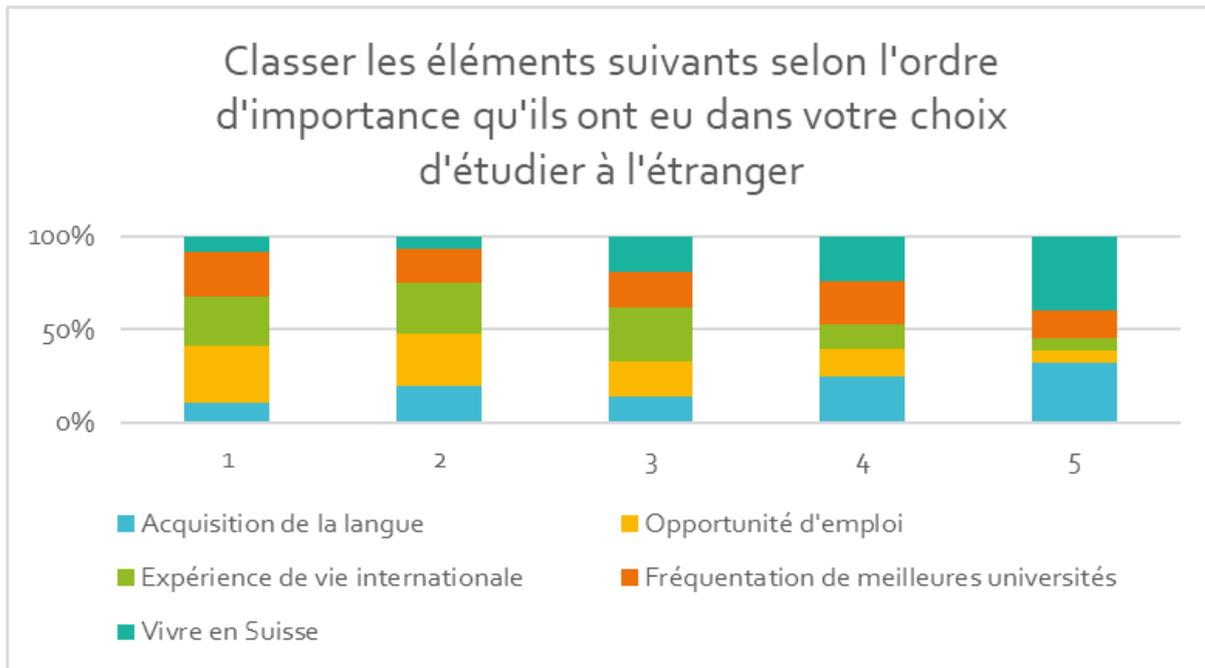


Source 10 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce tableau présente donc les cinq éléments qui étaient proposés à classer et le pourcentage recueilli dans chacune des positions pour chacun d'eux. Ainsi on peut voir que les éléments « Opportunité d'emploi », « expérience de vie internationale » et « Fréquentation de meilleures universités » sont le plus souvent mis en première position dans ce classement.

Un second graphique montre encore mieux cette tendance :

Figure 13 : Classement des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger



Source 11 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

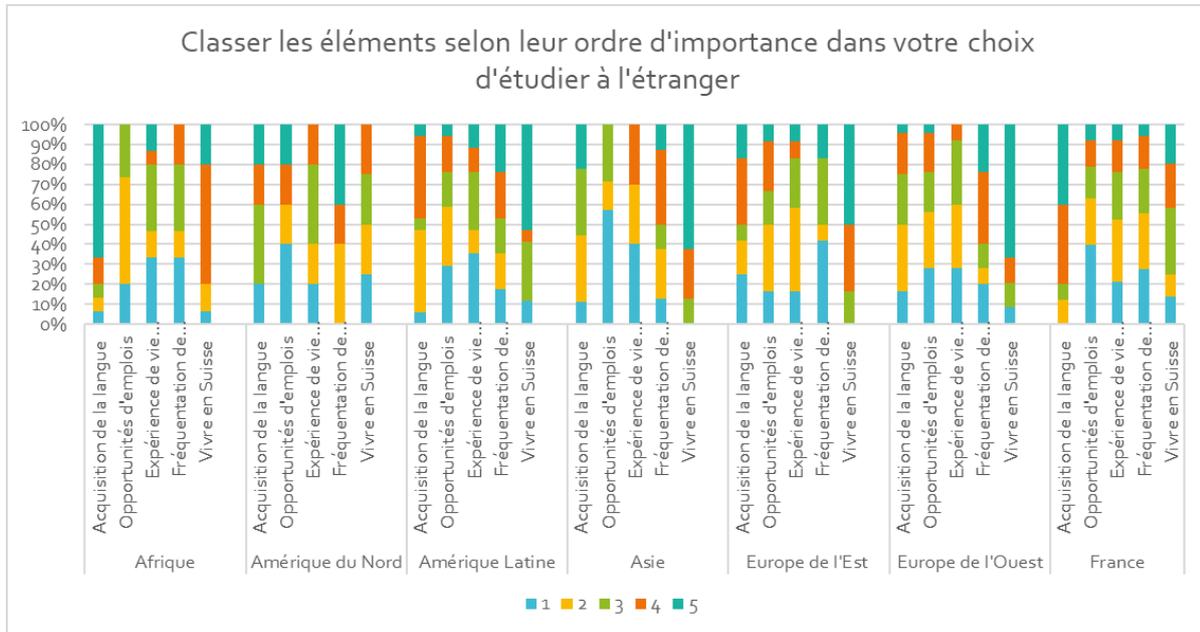
On voit ici que les trois éléments précédemment mentionnés occupent très majoritairement les trois premières positions du classement pour ensuite diminuer et être très faiblement attribué à la cinquième position passant ainsi de 81% pour la première position (respectivement 31% pour les opportunités d'emploi, 27% pour l'expérience de vie internationale et 23% pour la fréquentation de meilleures universités) à 28% pour la cinquième position (respectivement 6% pour les opportunités d'emploi, 7% pour l'expérience de vie internationale et 15% pour la fréquentation de meilleures universités). Les éléments « acquisition de langue » et « vivre en Suisse » sont quant à eux considérés plutôt comme peu importants puisqu'ils occupent majoritairement les dernières places du classements (la cinquième position a été attribuée dans 32% des cas à l'acquisition de la langue et à 40% à la possibilité de vivre en Suisse).

Le graphique suivant montre le même classement mais cette fois-ci mis en relation avec les groupes de nationalité. On constate une répartition relativement similaire même si on peut remarquer que les éléments de choix ne sont pas distribués de la même manière en fonction de du pays d'origine. Ainsi, on remarque par exemple que l'élément « Acquisition de la langue » est plus souvent attribué aux dernières places du classement pour les catégories où la langue maternelle est plus probablement le français.

Mentionnons tout de même qu'au test de Kruskal Wallis, la nationalité n'était statistiquement

significative quant à ce classement que pour les éléments « Acquisition de la langue » et « Vivre en Suisse »³.

Figure 14 : Classement des éléments selon l'ordre d'importance dans le choix d'étudier à l'étranger, en fonction de la nationalité



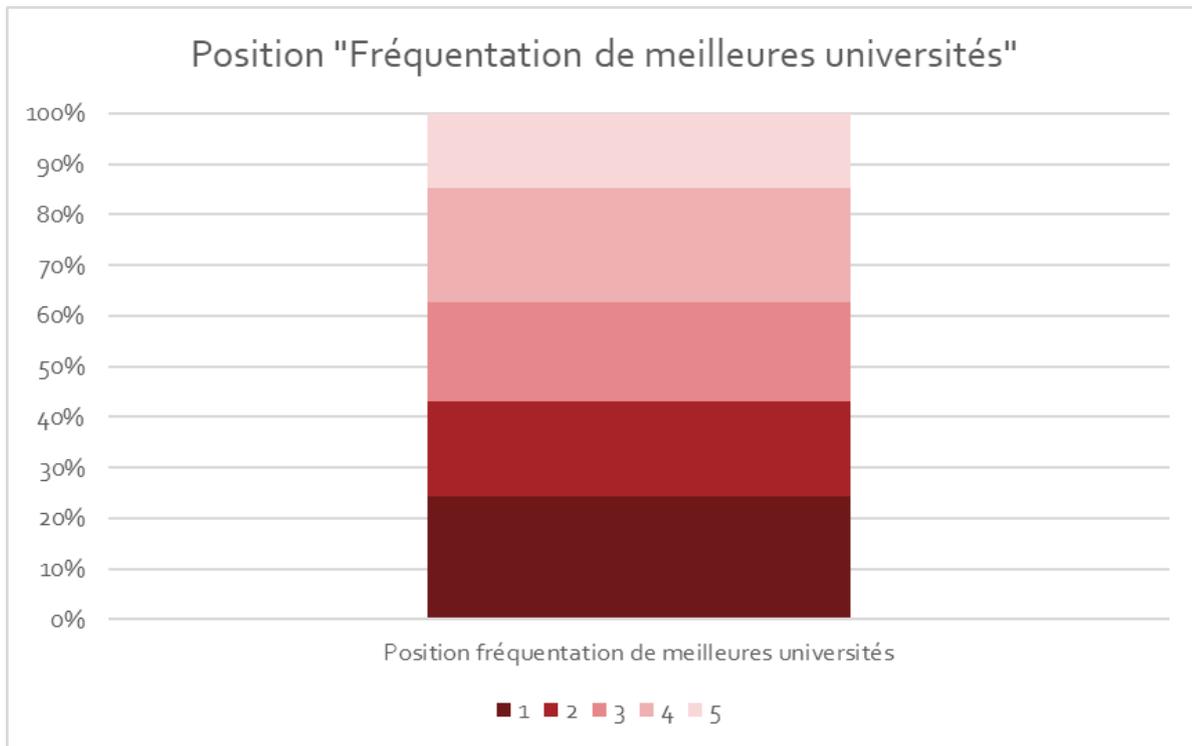
Source 12: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

³ Acquisition de la langue : chi-squared = 36.401, df = 6, p-value = 2,304e-06, Opportunités d'emplois : chi-squared = 3.309, df = 6, p-value = 0.7692, Expérience de vie internationale : chi-squared = 1.8709, df = 6, p-value = 0.9312, Fréquentation de meilleures universités : chi-squared = 11.707, df = 6, p-value = 0.06883, Vivre en Suisse : chi-squared = 21.786, df = 6, p-value = 0.001324

4.1.1. Les lacunes dans le pays d'origine

4.1.1.1. Accès à de meilleures études

Figure 15 : Position "Fréquentation de meilleures universités"



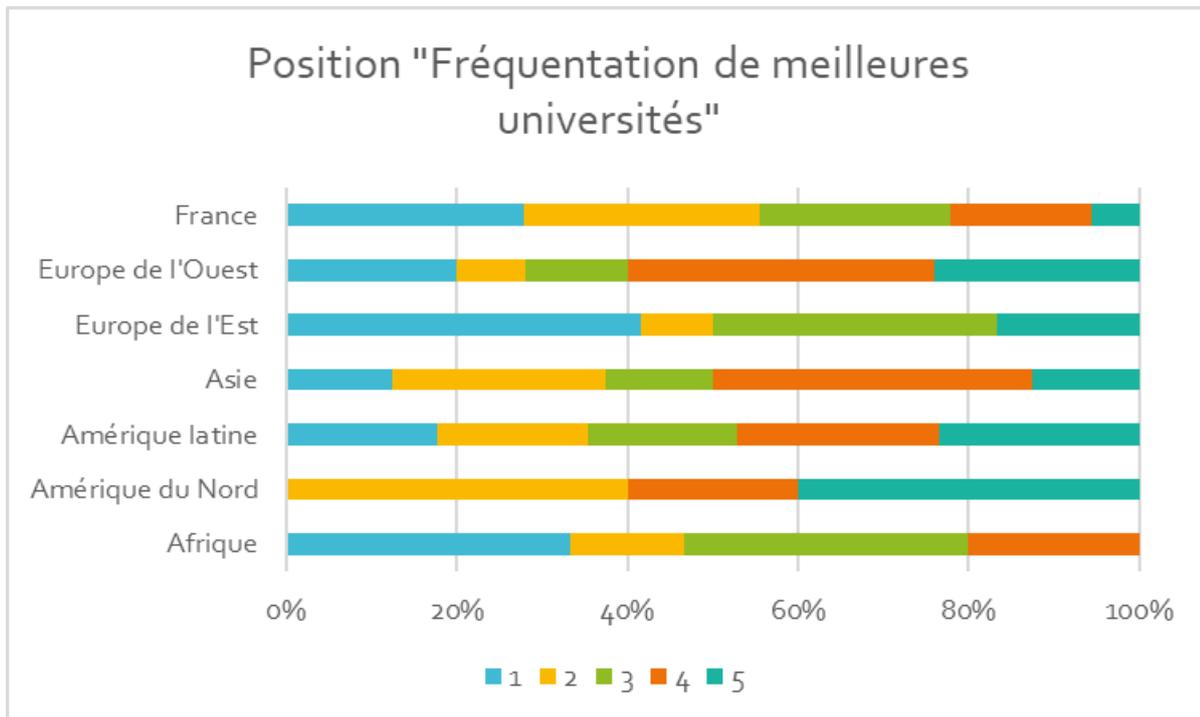
Source 13: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Cependant, en ne prenant que la répartition des positions données dans le classement à l'élément « fréquentation de meilleures universités », on se rend compte qu'il est réparti de manière plus homogène entre les différentes positions attribuées. Ainsi les répondant.es au questionnaire ont attribué la première position du classement à l'élément « fréquentation de meilleures universités » dans 24% des cas, la deuxième et la troisième position l'ont toute deux été dans 19% des cas, la quatrième dans 23% et finalement pour 15% cela a été en cinquième et dernière position.

Reprenant l'argument de BEINE et al. (2011) il est intéressant de croiser les réponses à cette question à différents autres critères des répondant.es et ainsi voire si un autre facteur explique la tendance à positionner plus en haut ou plus en bas du classement cet élément.

Ainsi on remarque une distribution différente lorsqu'on se penche sur le facteur du degré d'études ou de la zone de provenance des étudiant.es comme le montre les deux graphiques suivants :

Figure 16 : Position "Fréquentation de meilleures universités" en fonction de la nationalité



Source 14: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Statistiquement non significatif⁴ on peut tout de même relever qu'il y a des tendances en fonction de certaines régions. Ainsi alors que les Nord américains ne semblent pas positionner cet élément dans les critères les plus importants puisque 60% d'entre eux les classe en 4 ou 5^{ème} position, on remarque que pour les étudiant.es d'Europe de l'Est, d'Afrique ou de France l'idée de fréquenter de meilleures universités se présentent dans les éléments les plus importants de ceux proposés.

Les étudiant.es d'Amérique latine ne donnant plutôt pas les premières positions à cet élément, un doctorant Colombien me disait quand même que :

« C'est dépendant de la place mais si c'est à l'étranger par rapport à l'Europe, (...) ils ont une très bonne qualité scientifique, donc pour moi j'aimerais avoir les compétences d'ici d'être le même niveau des grands scientifiques qu'il y a ici donc pour moi ça c'est une motivation. Ce n'est pas qu'en Colombie et en Latine Amérique il n'y a pas un bon niveau mais je voudrais changer quand même et avoir le point de vue d'ici et oui ça c'était très bon pour moi. » Etudiant 65 p.2

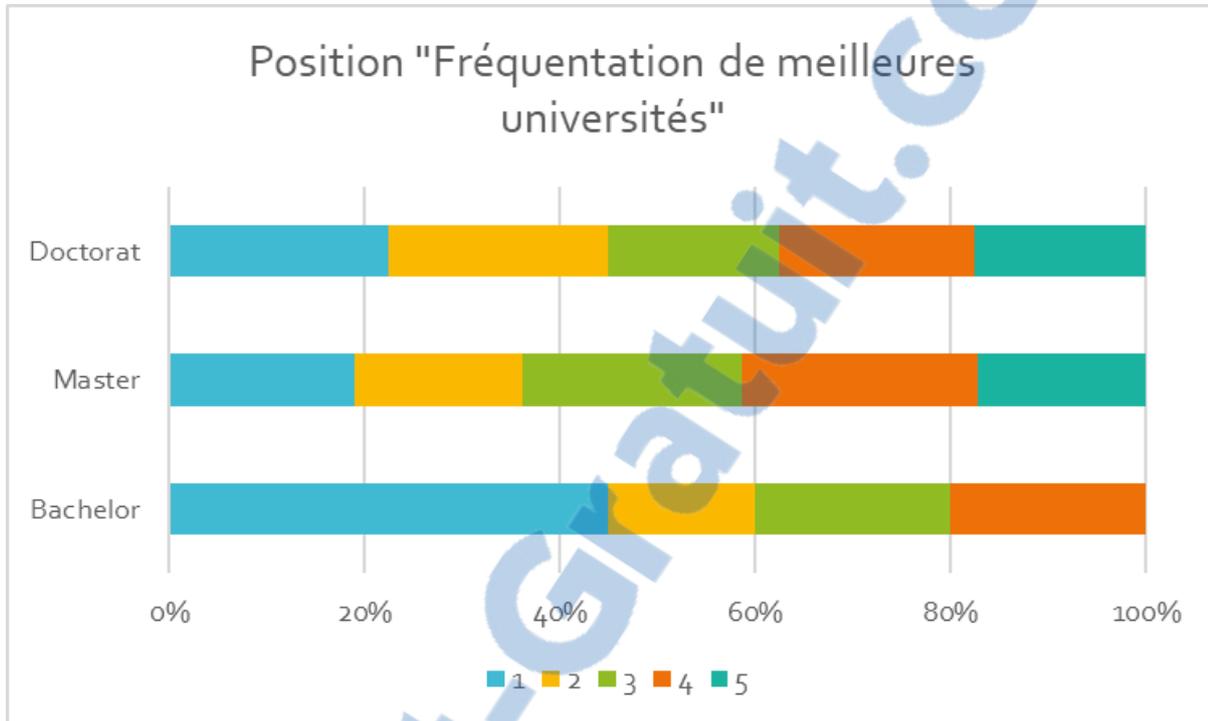
Il en va de même pour une étudiante en Master venue d'Italie qui avait été motivé par la mauvaise réputation des études proposées en Italie. Selon elle, les études auxquelles elle avait accès ne lui aurait pas donné de possibilités après elle a donc préféré partir, prenant ainsi aussi l'opportunité d'apprendre mieux la langue française :

« Bah surtout avec mon université en Italie, déjà le cours de Master, dans mon université où j'ai étudié ce n'était pas très bien vu tu vois, les gens disaient qu'après avec ça tu pouvais rien faire et puis y'avait pas de possibilités, du coup je me suis dit

⁴ Chi-squared = 11, df = 6, p-value = 0.06883

"bah vaut bien que je parte à l'étranger et puis au moins je sais que je vais bien parler le français" » Etudiante 88 p.3

Figure 17 : Position "Fréquentation de meilleures universités" en fonction du degré d'étude



Source 15: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ici le degré d'étude influence la position de l'élément « fréquentation de meilleures universités » dans le classement de manière significative⁵. Notamment pour les étudiant.es en Bachelor où l'on peut noter que 45% d'entre eux classent en première position l'élément « fréquentation de meilleures universités » alors que pour les étudiant.es en Master ou les doctorant.es les pourcentages se situent respectivement à 19% et 22%. D'autre part, aucun des étudiant.es en Bachelor n'a attribué la cinquième place à cet élément alors qu'ils étaient 17% des étudiant.es en Master et 18% pour les doctorant.es.

Si partir est parfois la solution pour combler des manquements dans le pays d'origine, le manque ne se situe pas toujours au niveau de la qualité des études. Une doctorante en muséologie, venue du Mexique expliquait à ce propos justement qu'il ne s'agissait pas tellement de combler un manque mais plutôt de complémentarité entre plusieurs endroits, ces endroits apportant enseignements différents :

« [...] il y a des questions qui sont très intéressantes de partir, mais pas vraiment parce qu'il y a des lacunes dans un lieu et dans l'autre, parce qu'il y a des différentes approches et vraiment de connaître un peu l'autre forme d'agir pour moi c'était intéressant mais ce n'est pas qu'une soit pas complète et que l'autre soit plus complète ». Etudiante n°31 p. 2

Pour cette étudiante comme pour d'autres que j'ai pu interviewer, il y avait aussi la question d'un

⁵ Chi-squared = 6.0096, df = 2, p-value = 0.04955

cursus qui n'était pas accessible dans leur pays d'origine, soit parce que la filière n'est pas développée soit parce que l'accès est justement trop prisé et qu'il est difficile d'y accéder.

4.1.1.2. Pas de place dans les universités du pays d'origine ou pas les études qu'on souhaite

Ainsi comme c'est le cas pour ces deux étudiantes latino-américaines, ce n'est pas la qualité ou la réputation des études mais le manque de développement de la discipline qu'elles souhaitaient étudier qui les a menés à migrer pour étudier.

Pour l'étudiante 31, doctorante en muséologie le choix de partir pour étudier à l'étranger s'est fait il y a déjà 10 ans, à cette époque-là, elle rapporte que la discipline n'était pas tellement développée au Mexique et que cela a constitué une raison importante de partir, car les études qu'elle souhaitait faire n'étaient simplement pas accessible dans son pays d'origine.

En Colombie, si le phénomène de migration existe bel et bien, l'étudiante 213 amenait le fait que cet élément ne faisait pas tellement l'objet d'études poussées chez elle. Le phénomène a lieu aussi de manière très différente et cela constituait un élément important pour elle, venir étudier la problématique sous un autre angle de vue. C'était une belle opportunité pour elle d'étudier cette discipline et les sciences sociales car selon elle, en Colombie très peu de place est faite et peu de budget accordé à ce secteur d'étude.

Enfin, cette étudiante française en Logopédie fait partie d'une catégorie bien représentée puisqu'elle représente à elle seule 9% des répondants au questionnaire. Les françaises (puisque ce sont toutes des femmes) venues étudier Logopédie à Neuchâtel. Ces étudiantes ont répondu être venue pour un cursus particulier de l'Université de Neuchâtel, cet aspect sera repris dans la partie de l'analyse qui traite des facteurs qui attirent les étudiant.es en Suisse et plus particulièrement à Neuchâtel. Mais il semblait tout aussi pertinent de le mentionner dans cette partie d'analyse puisque cet élément répond à une impossibilité de poursuivre ces études précisément dans leur pays d'origine :

« En France c'est des concours d'admission pour rentrer dans les écoles et j'ai fait deux années de classes préparatoires j'ai jamais eu les concours donc après il me restait la Suisse ou la Belgique, ou le Canada. Donc ouais en premier lieu je dirais que c'était vraiment mon choix prédéfini de quel métier je voulais faire (...) Après je dirais, ce que la Suisse m'a offert que la France m'aurait pas offert c'est que déjà je vais être orthophoniste, en France j'avais pas les concours donc je l'aurais jamais été ».

Etudiante 152 p. 1

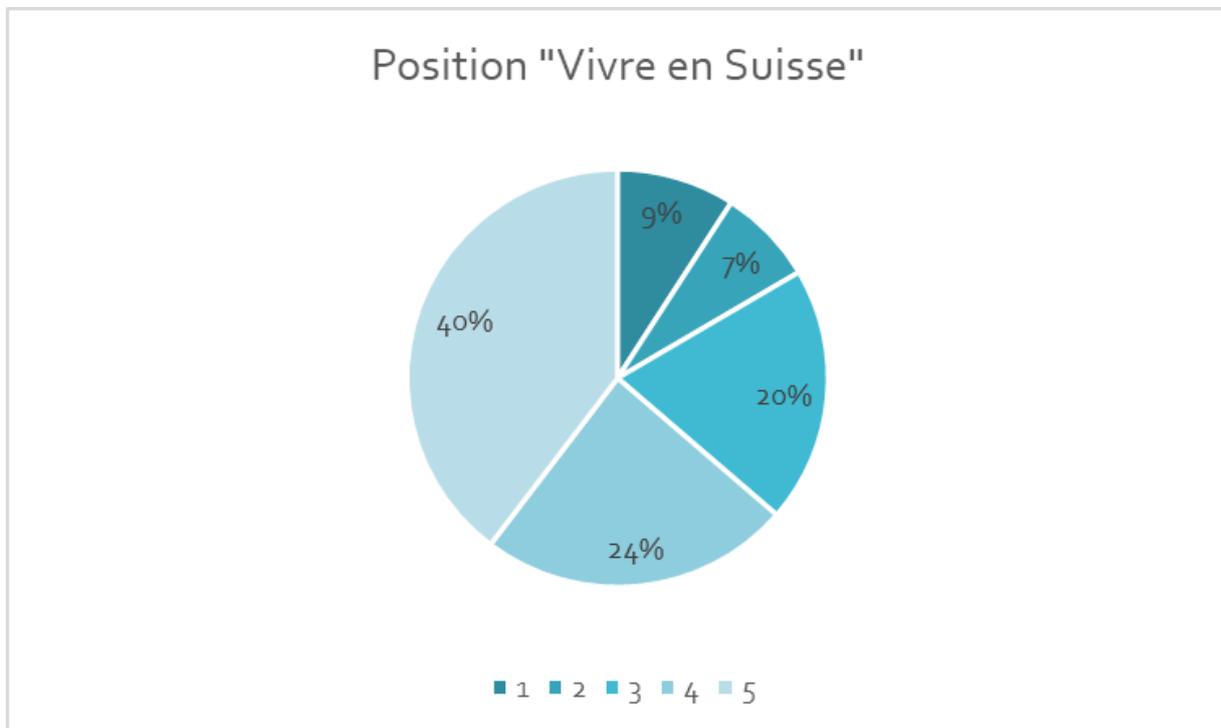
Dans ces cas de figure, cette migration se situerait dans le modèle de « *School-constrained model* » de ROSENZWEIG (2006) qui voudrait que ce soit le manque de possibilité éducatives dans les pays d'origine qui sont la raison de la migration, dans ce modèle, en effet, le manque se situe tant en termes de qualité qu'en termes de quantité et c'est ici l'aspect quantitatif qui pose un problème.

4.1.1.3. Migration étudiante pour entrer dans un pays ?

Pour terminer avec la partie concernant la migration étudiante comme réponse aux lacunes des pays d'origine, c'est la question de la migration étudiante comme moyen d'entrer dans un pays qui va être analysée.

Dans les premières questions du questionnaire il avait été demandé aux étudiants de classer l'élément « Vivre en Suisse ».

Figure 18 : Position "Vivre en Suisse"

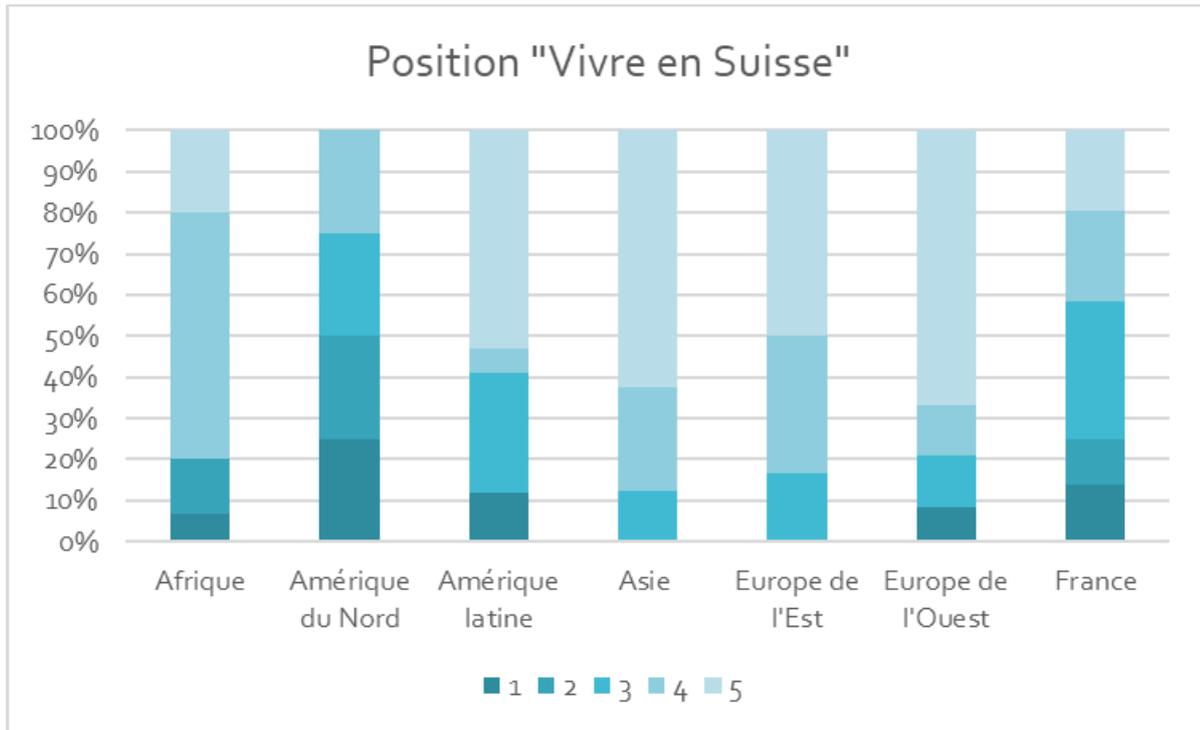


Source 16: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

En reprenant les réponses de tous les répondant.es confondues on remarque pour 64% d'entre eux l'élément « vivre en Suisse » n'est pas considéré comme important puisqu'il est placé en 4 et 5^{ème} position du classement dans ces cas.

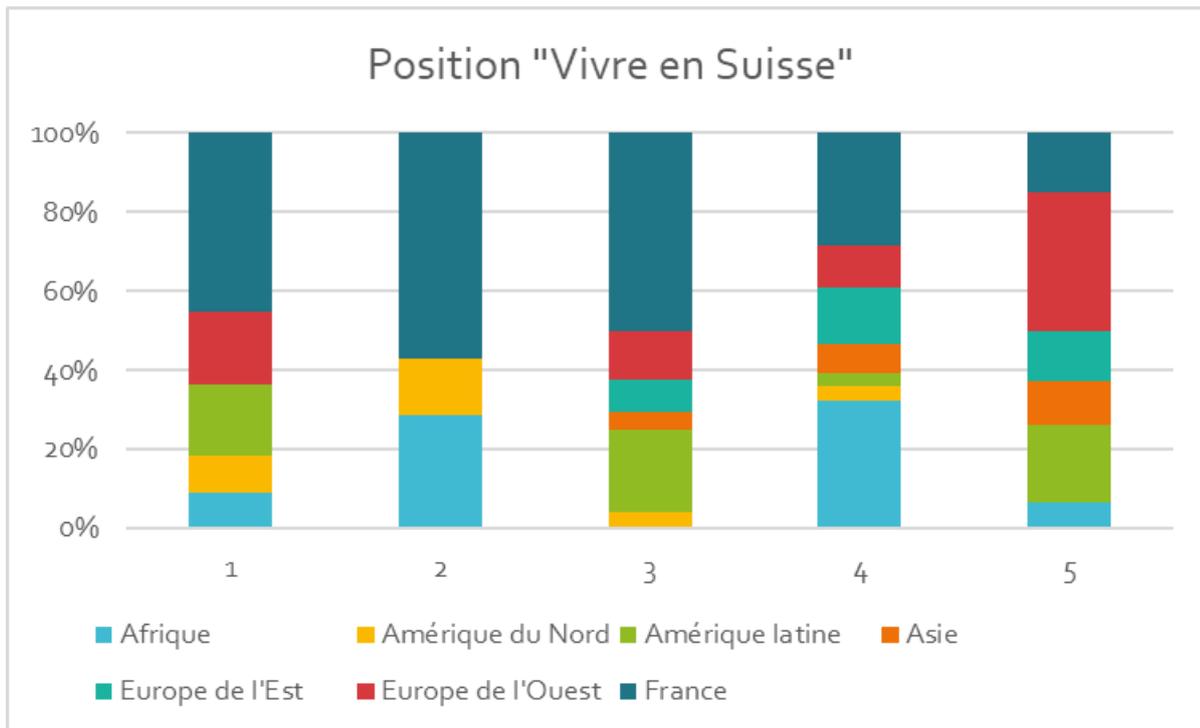
Cependant si on se penche sur d'autres facteurs comme les pays d'origine on remarque que la distribution dans le classement est significativement différente d'une zone du monde à l'autre.

Figure 19 : Position "Vivre en Suisse" en fonction de la nationalité



Source 17: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 20 : Position "Vivre en Suisse" en fonction de la nationalité



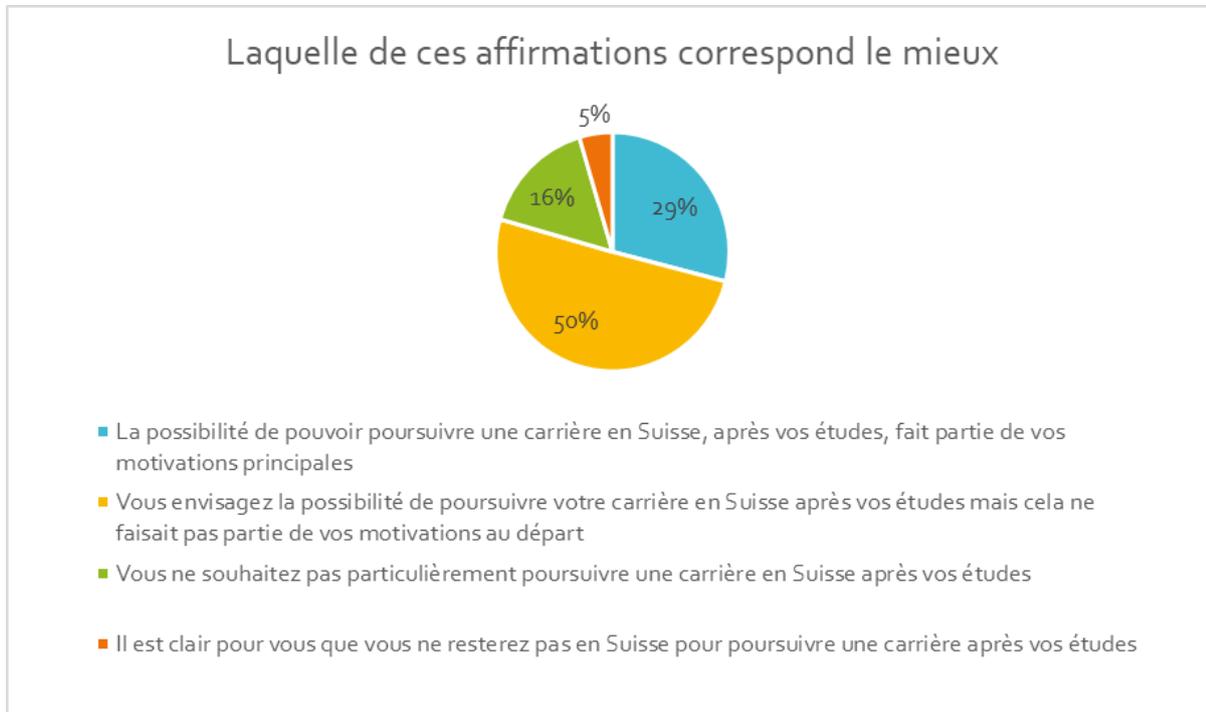
Source 18: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

ROSENZWEIG (2006) proposait un deuxième modèle, le « *Migration model* ». Dans ce cas, migrer

avec un visa d'étudiant est vu comme un moyen d'entrer dans un pays et d'y rester, cela répondrait à une problématique liée aux faibles rendements en éducation dans le pays d'origine notamment.

Pour illustrer ces propos, on peut reprendre les réponses obtenues lorsqu'il a été demandé aux étudiant.es de choisir laquelle des quatre affirmations correspondait le mieux à leur situation.

Figure 21 : Affirmations correspondant le mieux au projet de départ



Source 19: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ils étaient alors 29% à dire que la possibilité de poursuivre en Suisse faisait partie de leurs motivations principales et pour 50% d'entre eux.elles, si cela ne faisait pas partie de motivation de base, ils l'envisagent aujourd'hui.

En recherchant si certains facteurs influençaient une réponse plus qu'une autre, ni les pays de provenance, ni le genre, ni le degré d'étude ou la discipline n'étaient statistiquement significatifs pour cette question. (Voir graphique « Projet de carrière professionnelle en Suisse » dans les annexes).

Une doctorante interviewée, qui avait aussi effectué un Master à l'Université de Neuchâtel a mentionné le fait que les études ont été pour elle une manière adaptée d'entrer en Suisse, même si ce projet de migration s'inscrivait dans ce cas dans un contexte plus global :

« Enfaite je suis venue ici en 2003, pour une première fois, j'étais à Bâle pour un stage et à ce moment-là j'ai rencontré, aujourd'hui mon mari enfaite et après voilà j'ai fait un premier Master, je suis retournée au Brésil j'ai voyagé pas mal, j'ai habité en Thaïlande, après je suis retourné au Brésil, enfaite-moi et lui on a finalement devenu un couple et là j'ai commencé une démarche pour essayer de venir. Je pensais que faire un Master, étudier ici peut être ce sera une bonne porte d'entrée pour une étrangère voilà. » Etudiante 173 p. 1

4.1.2. Background et entourage social

4.1.2.1. Mobilité familiale

Il s'agit ici de vérifier l'hypothèse selon laquelle un entourage social favorable à la mobilité entraîne la mobilité de l'étudiant. Dans un premier temps, comme l'étude de BROOKS et WATERS (2010) l'avait mentionné, le contexte familial peut être fortement lié à la prise de décision. Ainsi on le voit par exemple avec cette doctorante qui mentionne très rapidement lors de notre entretien, le lien que sa famille a avec la mobilité de manière générale et l'importance que cela a joué dans sa décision de migrer pour étudier :

« [...] il y a un côté personnel (...) autant important que le côté professionnel, disons, qui est surtout que ma famille a été toujours un peu migrante et mon père et ma mère tous les deux ont étudié ailleurs du Mexique, ils ont vécu pas mal de temps hors du Mexique, et même mes grands-parents avant ça. Et mon grand-père a fait son doctorat en France et voilà je crois que ça me venait d'avant de penser que partir ce n'était pas grave, c'était normal de quitter mon pays et partir... » Etudiante 31, p.1

Dans ce cas, comme elle le mentionne, ce n'est pas que cela l'a encouragé mais plutôt que cela était considéré comme normal. Elle mentionnera notamment le fait qu'au moment de choisir l'université dans laquelle elle allait étudier, le lieu des universités n'était pas prépondérant par rapport à d'autres facteurs elle dira d'ailleurs que : *« (...) les choix ne dépendaient pas des pays ».*

Ce cas de figure se retrouve aussi chez une autre doctorante dont la famille est très mobile sans que cela soit lié à la mobilité étudiante. Ici il y a en effet un fort lien à la mobilité, des origines très diverses dans la famille. Pourtant dans la famille de cette personne, la mobilité ne se retrouve pas tellement dans le cadre des études :

« Ma mère a fait ses études en France, c'est peut-être aussi pour ça que j'adorais le français. Mais à part ça non. Mais il y a mes grands-parents qui venaient... un de mes grand-mère, venait de l'Argentine, l'autre grand parents sont venus de l'Angleterre, l'autre venait de Zambie, donc on est très très mobile comme famille en générale, mais mes grands-parents, on vécut aux Etats-Unis, en Israël, en Afrique du Sud, en Angleterre, donc c'est une famille très très mobile en générale mais pas forcément pour les études. » Etudiante 50 p.7

Enfin l'étudiante 86, inscrite en Bachelor, mentionne la mobilité familiale et la lie très clairement à la possibilité d'avoir accès à de bonnes études. Avoir évolué dans un milieu mobile est pour elle un élément qui a rendu normal cette mobilité internationale. Sa mère ayant été très mobile, notamment pour ses études, elle pense que cela a été un facteur d'influence dans sa mobilité personnelle. :

« ... je pense aussi ça vient (de) ma mère elle a aussi voyagé, fait des études un peu partout donc voilà ça donne envie et euh... je pense ma mère aussi elle va plus me pousser à faire des bonnes études et euh ... (...) je suis né en Belgique, ma mère est Allemande-Egyptienne et elle déjà quand elle était petite elle a beaucoup voyagé, elle a vécu je pense en Belgique, en France, en Algérie et en Allemagne aussi, elle est née en Allemagne du coup c'est vraiment ... ouais j'ai vraiment vécu dans un univers où on bouge beaucoup. Rien que ma famille elle est en Allemagne, en France, aussi en Belgique, mais ... et ma mère a étudié à Paris, elle a été travailler en Allemagne, puis elle a refait un Master à Bruxelles, puis elle a refait un Master en Amérique... donc

voilà, elle a vraiment l'ambition de faire de bonnes études et de toujours compléter ses études. » Etudiante 86 p. 5

4.1.2.2. Mobilité étudiante normale dans l'entourage

BEECH (2015) mentionnait le rôle structurant des réseaux sociaux. Le fait d'évoluer dans un milieu où la mobilité étudiante est une norme pousserait l'étudiant.e à envisager la mobilité internationale dans le cadre de ses études.

Si le cas de la doctorante n°50 démontrait le rôle de la mobilité familiale même lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans la mobilité étudiante, son cas vient à nouveau confirmer l'hypothèse selon laquelle les pairs ont un rôle prédominant dans ce choix de migration étudiante. En Afrique du Sud, son pays d'origine, elle mentionne la mentalité des gens qui voient la migration étudiante comme un passage obligatoire :

« [...] Je ne dis pas que c'est la vérité mais c'est une perception dans la mentalité des gens et du coup il y avait plusieurs gens avec qui j'étais en Angleterre, j'ai passé un an là-bas, c'était presque comme une obligation parmi mes collègues à l'Université, c'est tout le monde qui est parti de l'Afrique du Sud surtout ceux qui sont les étudiants éduqués de milieux socio-économiques assez élevés et d'aller soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis a été comme quelque chose qu'il faut faire. » Etudiante 50 p.2

Dans un autre cas, il s'agit d'une étudiante qui a fait son cursus scolaire en école internationale, une école européenne. Dans cette école, la mobilité est la norme puisque la plupart des enfants scolarisés dans ces établissements ont des parents très mobiles étant donné leur profession. Ainsi comme elle l'expliquait, à la fin du cursus scolaire chacun poursuit ses études tertiaires dans un autre pays, poursuivant le schéma de mobilité acquis :

« La plupart partent en fait, c'est un peu la direction... les anglais vont en Angleterre ou ailleurs, les allemands en Allemagne ou ailleurs... enfin, c'est vraiment en fait dans la logique des choses... y'en a qui restent à Bruxelles aussi des étrangers genre des Grecques ou je sais pas... mais après c'est pas atypique de partir, c'est plus dans la logique ... donc ouais, j'ai pas mal d'amis qui sont partis après comme j'étais dans la section francophone j'ai pas mal d'amis belges qui du coup sont restés en Belgique mais y'en a qui sont parti en Ecosse, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, très peu en France et en Suisse» Etudiante 86 p. 13-14

4.1.3. Partir pour des raisons personnelles

Pour clore cette première partie d'analyse, il semblait intéressant de donner un espace à ces éléments de réponses reçues lors de nombreux interviews. Ces éléments sont simplement des éléments personnels, des facteurs de décision qui ne peuvent être rationalisés mais qui ont tout de même compté et souvent, beaucoup, dans la décision de migrer pour étudier.

4.1.3.1. Envie de changer d'air

Parfois, le simple fait d'avoir envie de changer d'endroit, de bouger, parce que le lieu de vie ne correspondait plus ou que l'envie était de découvrir autre chose. Cela a été le cas notamment pour trois étudiantes, européennes.

Pour elles, le moment où elles ont dû choisir une direction pour leurs études correspondait à un moment où elles avaient besoin de changement dans leur vie. Les études internationales ont été

un moyen pour y parvenir. Pour deux des étudiantes qui ont exprimé ce besoin de changer d'air, l'idée semblait rattachée au moment présent, comme pour cette étudiante en Bachelor venue de Belgique :

« Je voulais juste partir tu sais après mon baccalauréat, je n'étais pas c'était un peu une période où je me plaisais plus trop à Bruxelles au niveau relation et tout et donc je me suis dit ouais j'aimerais bien partir aussi, vu que ma sœur est partie aussi bah ça donne envie et ouais donc c'était vraiment un besoin que j'avais de partir que ouais... » Etudiante 86 p. 4

Pour une autre, la perspective de rester dans l'endroit où elle allait partir était déjà présente. Lors de l'interview elle a exprimé le fait de ne pas se sentir à l'aise dans l'endroit d'où elle vient, petit village du Nord de l'Italie. Elle n'avait simplement pas envie de rester là, pouvoir voir autre chose et parler français ont été ses motivations, et elle envisageait déjà de rester dans le lieu qu'elle choisirait pour ses études.

4.1.3.2. Opportunité de vie

D'autre fois le fait de partir à l'étranger pour étudier est perçu comme une opportunité de vie, une occasion de faire de nouvelles expériences comme c'était le cas pour plusieurs étudiant.es.

Pour l'étudiante n°31 le fait de se mettre hors de zone de confort est vu comme quelque chose d'intéressant, la possibilité de confronter la différence, de faire les choses par soi-même ou encore de faire la connaissance de nouvelles personnes ont été des éléments rapportés par l'étudiante n°41. Et puis, simplement la possibilité d'avoir une expérience à l'étranger pour l'étudiante n°51.

Enfin, les propos de cette étudiante en Master colombienne résume tous ces points :

« Je me disais que c'était une expérience super bien parce que ce n'est pas juste les études mais c'est aussi ... l'idée d'habiter ailleurs, de voir comment c'est depuis le début à faire le... comment on dit, la socialisation, prendre les habitudes d'un pays... du coup je me disais que c'était super enrichissant. Et, voyager! Du coup oui, la première motivation c'était aller à l'étranger et après les études. » Etudiante 213 p.1

4.1.4. Synthèse facteurs PUSH

Cette première partie d'analyse permet de mettre en avant des tendances générales aux facteurs qui influencent le choix des étudiant.es dans leur décision de migrer pour étudier. Ainsi on remarque que les éléments amenés dans la théorie tels que la réponse à un manque dans les pays d'origine mais aussi le rôle que joue l'entourage et la place accordée à la mobilité dans l'environnement familiale dans la continuité de la migration y sont présent.

Dans cette première partie d'analyse, on peut d'ores et déjà se pencher sur la première sous-question de recherche qui visait à connaître les critères retenus pour les étudiant.es internationaux.ales dans leur décision de partir étudier à l'étranger.

Dans un premier temps on peut noter qu'il y a une reconnaissance générale chez les répondant.es à voir un apport des études internationales en termes de rendements à l'emploi par exemple ou de fréquentation d'universités de meilleure réputation.

En effet, les résultats obtenus dans le questionnaire mais aussi dans les entretiens montrent qu'une plus grande importance est donnée à des facteurs comme le fait d'avoir une expérience

de vie internationale ou la possibilité de fréquenter de meilleures universités, plutôt qu'au fait de vivre en Suisse ou d'acquérir la langue, ceci toutes réponses confondues. Cependant lorsque l'on regarde les réponses obtenues en fonction de facteur comme le degré d'étude, la nationalité ou encore le genre on voit que certaines réponses sont plus données dans une catégorie que dans une autre. Comme c'est le cas par exemple pour le critère qui concerne le fait de vivre en Suisse qui est significativement dépendant de la région de provenance de l'étudiant.e.

Comme il avait été avancé dans la problématique, la question des lacunes dans le pays d'origine a pu se vérifier à travers les résultats obtenus. Si ce n'est pas toujours une question de lacune directe, il s'agit tout de même d'avoir accès à des études qui ne sont pas accessibles ou disponibles dans le pays d'origine de l'étudiant.e.

De plus, il a pu être vérifié que le background social avait une influence. Que ce soit en termes de mobilité généralisée dans la famille ou alors lorsque c'est la mobilité étudiante qui est considérée comme normale dans l'entourage, les étudiant.es dont l'entourage est mobile ont tendance à être motivés par ce facteur.

Enfin, et cela tient une place non de moins importante, les éléments qui ne peuvent pas être quantifiés ou qualifiés mais qui sont des facteurs prépondérants dans cette décision de partir à l'étranger pour étudier, la recherche d'expérience de vie, d'opportunités inédites. En effet, à plusieurs reprises il a été fait mention du choix de partir vivre à l'étranger comme la volonté de vivre une expérience inédite ou la possibilité de profiter de cette opportunité au moment de devoir choisir son avenir académique.

4.2. FACTEURS PULL

Dans cette deuxième partie d'analyse, la place est faite à l'interprétation des résultats qui concernent les éléments qui attirent les étudiant.es en Suisse et plus particulièrement à l'Université de Neuchâtel, les facteurs PULL dans la théorie d'Everett LEE (1966).

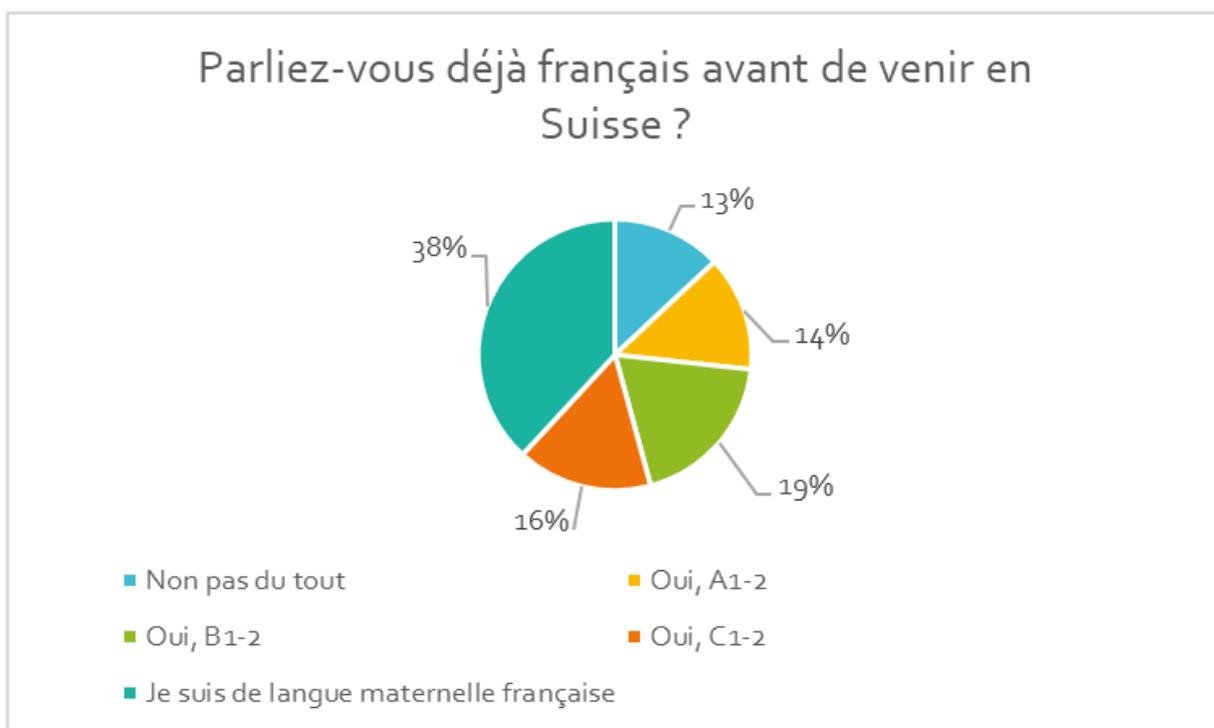
Comme pour la première partie, cette analyse se base sur les réponses obtenues dans le questionnaire ainsi que des éléments rapportés lors des interviews menées avec certains des répondant.es.

4.2.1. La langue

Reprenant l'idée de LASANOWSKI (2011) selon laquelle la langue est un facteur important d'attractivité, le questionnaire s'est penché sur l'aspect de la langue française comme éléments attirant les étudiant.es internationaux.ales en Suisse et plus particulièrement à l'Université de Neuchâtel.

De même que LASANOWSKI, le rapport de l'OCDE de 2011 (OECD, 2011 : 323) affirmait que les pays dont les langues sont largement parlées et accessibles sont les premières destinations des étudiants étrangers, considérant dans ces langues le français. Ainsi, cet argument a été retenu pour ce travail et le questionnaire cherchait à savoir dans quelle mesure cet argument est pris en compte dans le choix du lieu d'études et plus particulièrement pour le choix de la Suisse et de l'Université de Neuchâtel.

Figure 22 : Parlez-vous déjà français avant de venir en Suisse ?



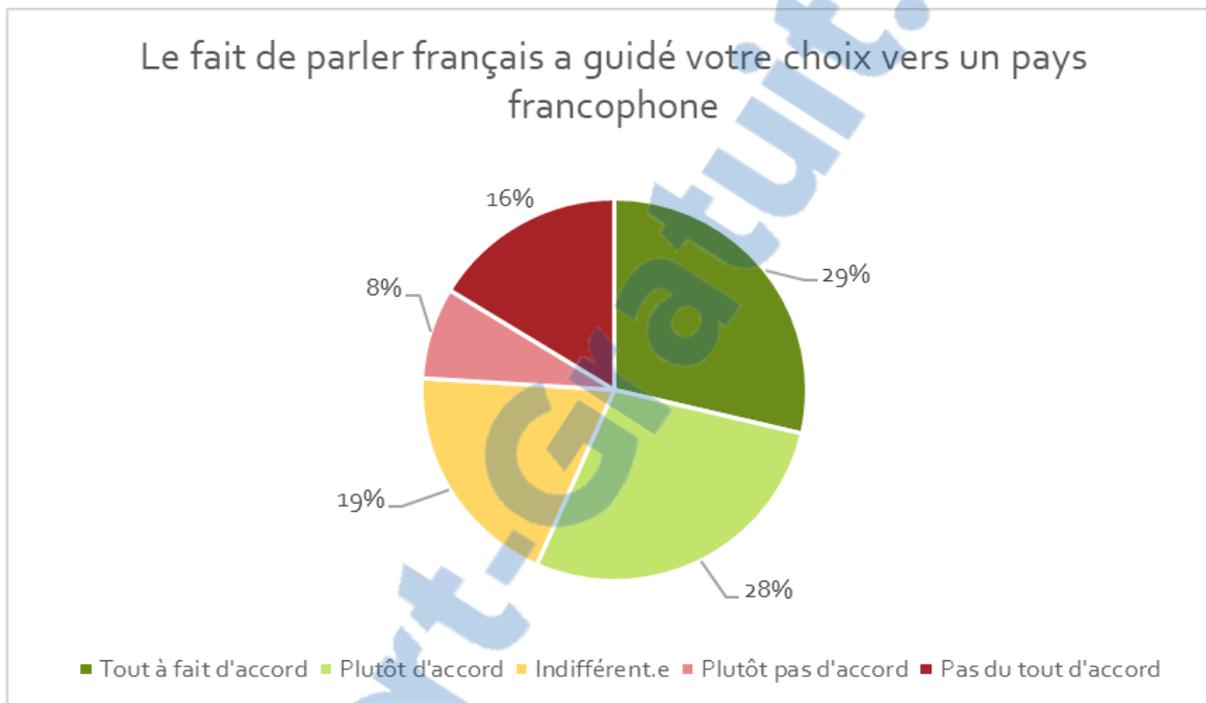
Source 20: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce graphique nous montre quel était le niveau de français des étudiant.es internationaux.ales présent.es à l'Université de Neuchâtel, avant de venir en Suisse. Ainsi, on peut remarquer que 38% d'entre eux.elles sont de langue maternelle française et que 35% avaient déjà un bon niveau

(16% C1-C2 et 19% B1-B2). Enfin, ils étaient 14% à n'en maîtriser que les bases et 13% à ne pas parler du tout le français.

Afin de comprendre si le fait de parler français était un élément pris en compte dans le choix de la destination il a été demandé de répondre, avec une échelle allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord », à l'affirmation « le fait de parler français a guidé votre choix vers un pays francophone ».

Figure 23 : Le fait de parler français a guidé votre choix vers un pays francophone



Source 21 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Comme le graphique le montre, une majorité (57%) ont été d'accord avec cette affirmation. 19% d'entre eux étaient indifférent et 24% n'étaient pas d'accord.

Comme l'expliquait une étudiante francophone il était important pour elle d'avoir accès à des études dans sa langue maternelle. Bien qu'elle ait des bases dans d'autres langues, elle ne se sentait pas à l'aise avec l'idée de devoir fournir l'effort d'étude universitaire dans une langue qui n'était pas la sienne :

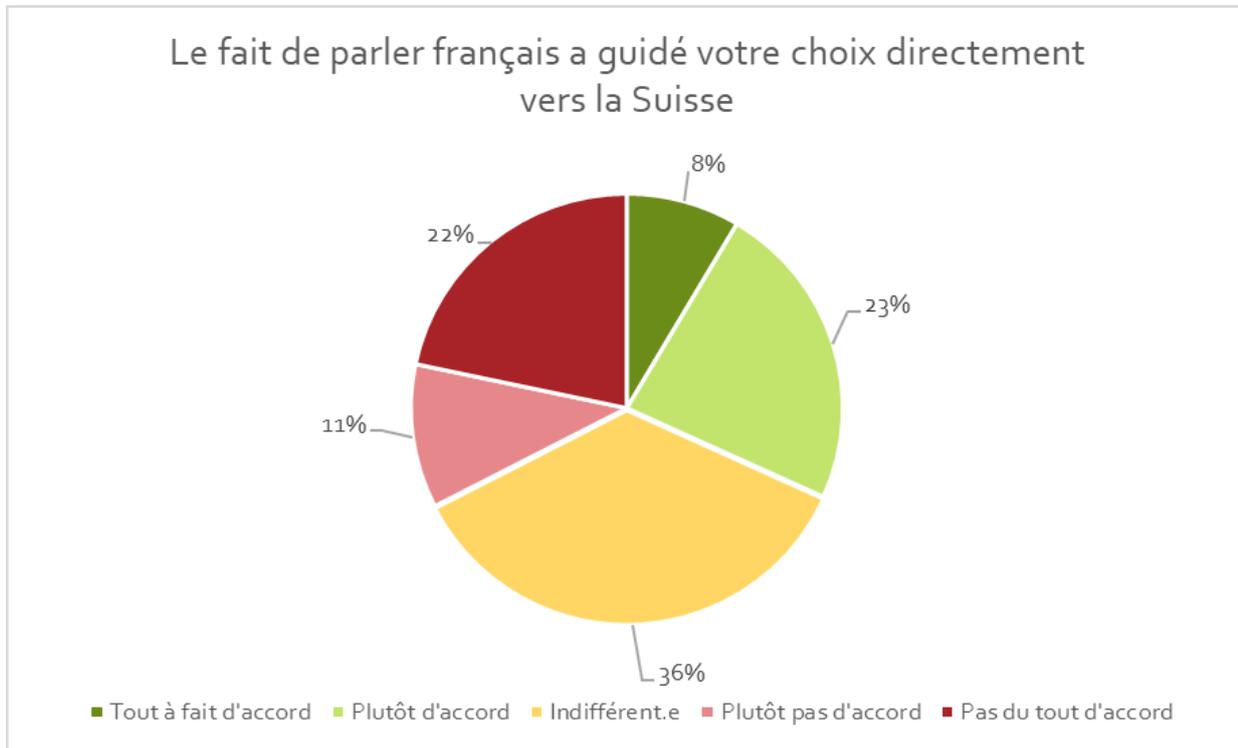
« Je pense que j'aurais pu le faire mais j'aurais vraiment eu des difficultés au début et ce côté-là ça m'a vraiment pas du tout plu parce que comme je n'étais pas sûre exactement des études que je voulais faire et qu'au final ça m'aurait vraiment plu je voulais pas mettre des barrières de langue enfaite... » Etudiante 86 p. 11

Aussi la discipline choisie définit parfois la langue dans laquelle on étudie comme c'est le cas d'une étudiante en logopédie qui mentionnait la difficulté, voir l'impossibilité de réaliser des études dans cette discipline dans une autre langue que la langue maternelle.

Si cela nous informe sur l'orientation en pays francophone, les réponses à l'affirmation « Le fait de parler français a guidé votre choix directement vers la Suisse », sont encore à considérer. Avec

une échelle de réponses qui, encore une fois, allait de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ».

Figure 24 : Le fait de parler français a guidé votre choix directement vers la Suisse



Source 22 : Données questionne en ligne réalisé durant l'été 2016

La part des répondant.es d'accord avec cette affirmation est cette fois-ci nettement plus basse puisqu'elle passe à 31%, 36% étant indifférent.e et 33% n'était pas d'accord. Il n'y a donc pas vraiment de tendance quant à cet élément.

Plusieurs étudiant.es interviewé.es ont amené le fait que l'apprentissage ou l'approfondissement des connaissances en français avait été un élément important dans leur choix d'étudier dans un pays francophone. Ce souhait était présent notamment quand les étudiant.es concerné.es avaient choisi d'étudier le français voyant par cette migration dans un pays francophone la possibilité de réellement pratiquer la langue :

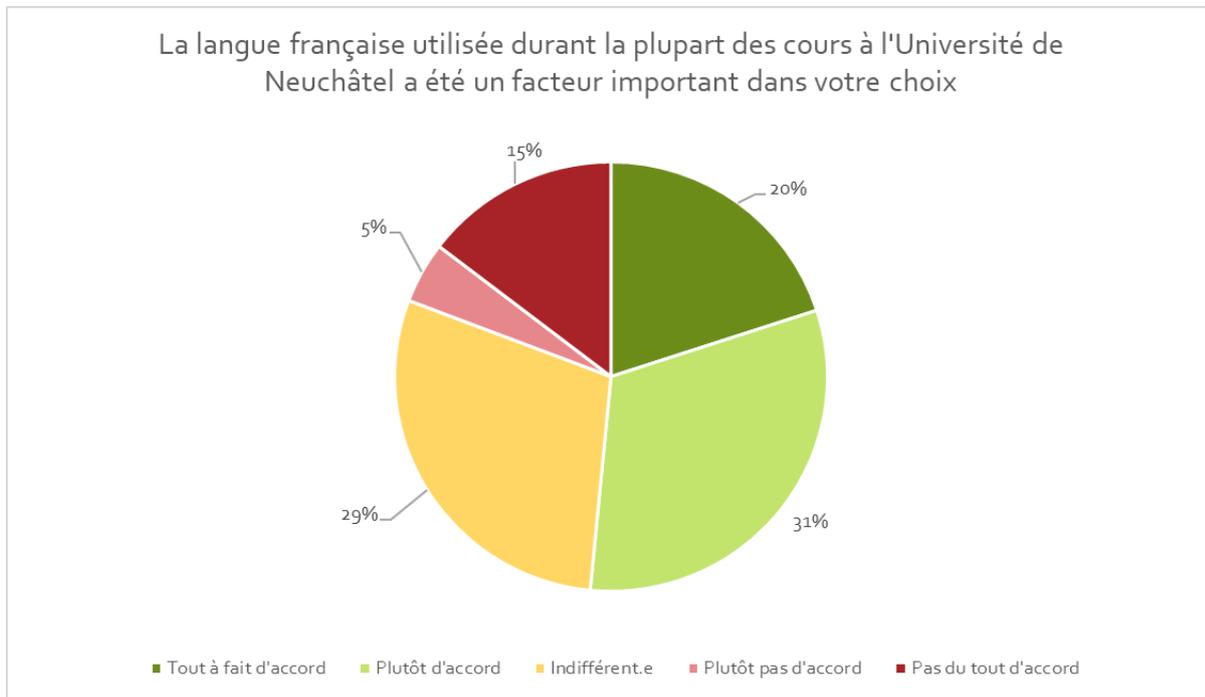
« Je savais déjà que je voulais étudier à l'étranger, j'avais étudié le français, j'aimais beaucoup et du coup je me suis dit "bah la seule façon que j'ai pour vraiment pratiquer le français, vraiment le parler et bien l'apprendre, c'est d'aller à l'étranger enfaite" parce que j'ai vu, à l'Université, tu étudies tu pratiques un peu mais faut vraiment être dedans pour l'apprendre, bien l'apprendre ». Etudiante 88 p. 1

Et si cela ne concerne pas seulement la langue française, une étudiante allemande à mentionner le facteur du bilinguisme comme ayant été un élément important dans son choix d'étudier en Suisse, à Fribourg pour son Bachelor. La pluralité linguistique a été mentionnée par plusieurs étudiant.es.

Concernant l'Université de Neuchâtel, il a été demandé dans le questionnaire de classer avec l'échelle allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » l'affirmation « La langue

française utilisée durant la plupart des cours à l'Université de Neuchâtel a été un facteur important dans votre choix ».

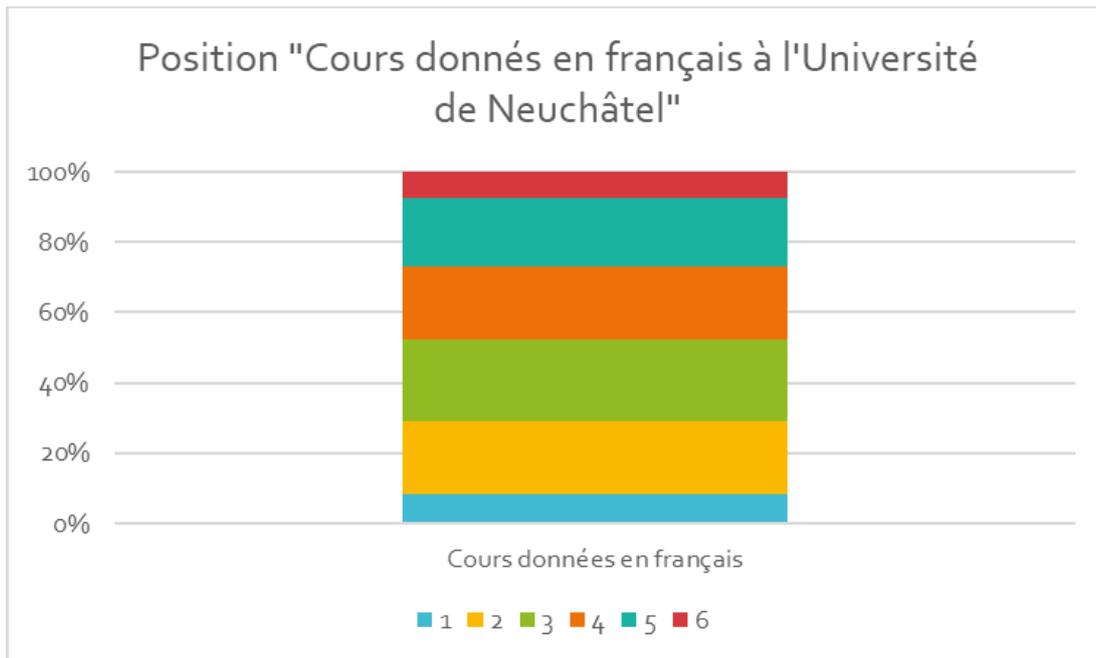
Figure 25 : La langue français dans les cours dispensés à l'Université de Neuchâtel a été un facteur important



Source 23: Données questionne en ligne réalisé durant l'été 2016

Une petite majorité s'est dite d'accord avec cette affirmation, 29% y étaient indifférent.es et 20% n'étaient pas d'accord. D'autre part, cet élément linguistique était classé comme suit dans un classement avec 6 autres éléments (facilité de contact, offre de cours et cursus, qualité des cours, présence famille/amis, autre).

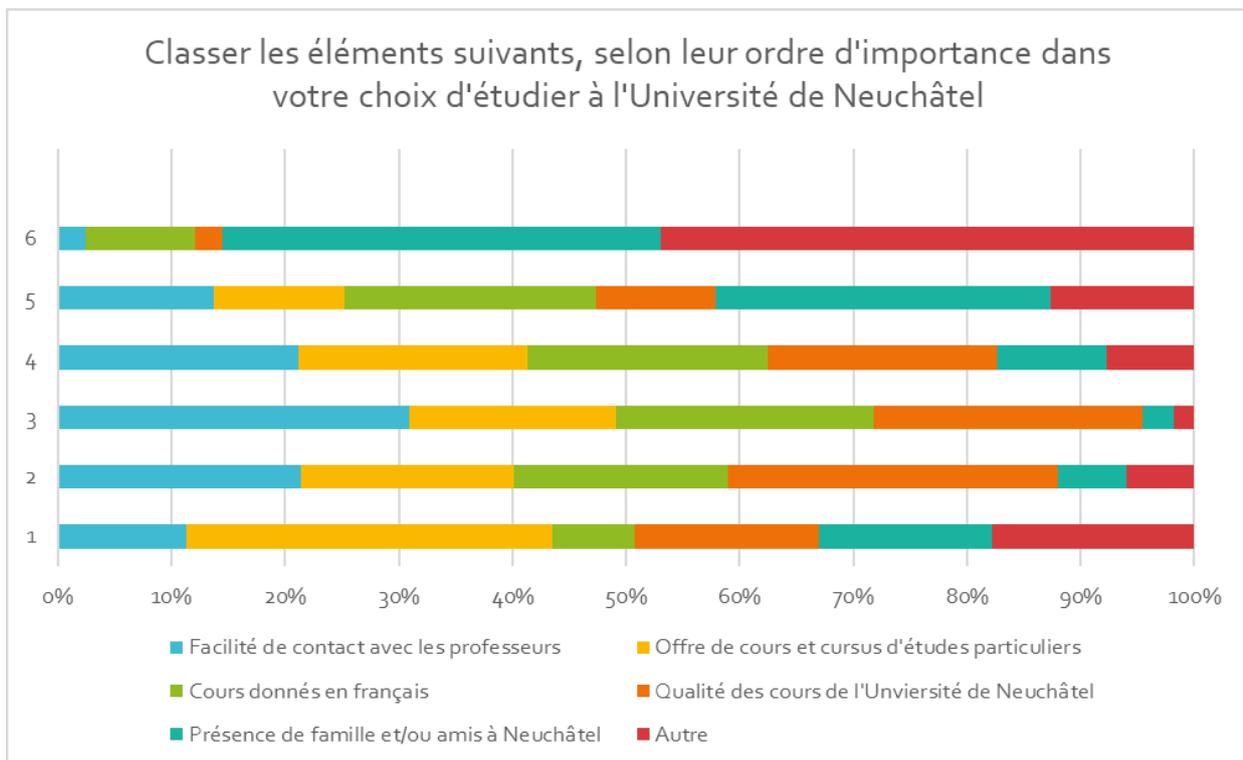
Figure 26 : Position "Cours donnés en français"



Source 24 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Si elle a plus faiblement été attribuée à la première et à la sixième et dernière place, on remarque qu'elle occupe de manière plutôt égale les 4 places du milieu du classement.

Figure 27 : Classement des éléments selon l'importance dans le choix d'étudier à l'Université de Neuchâtel



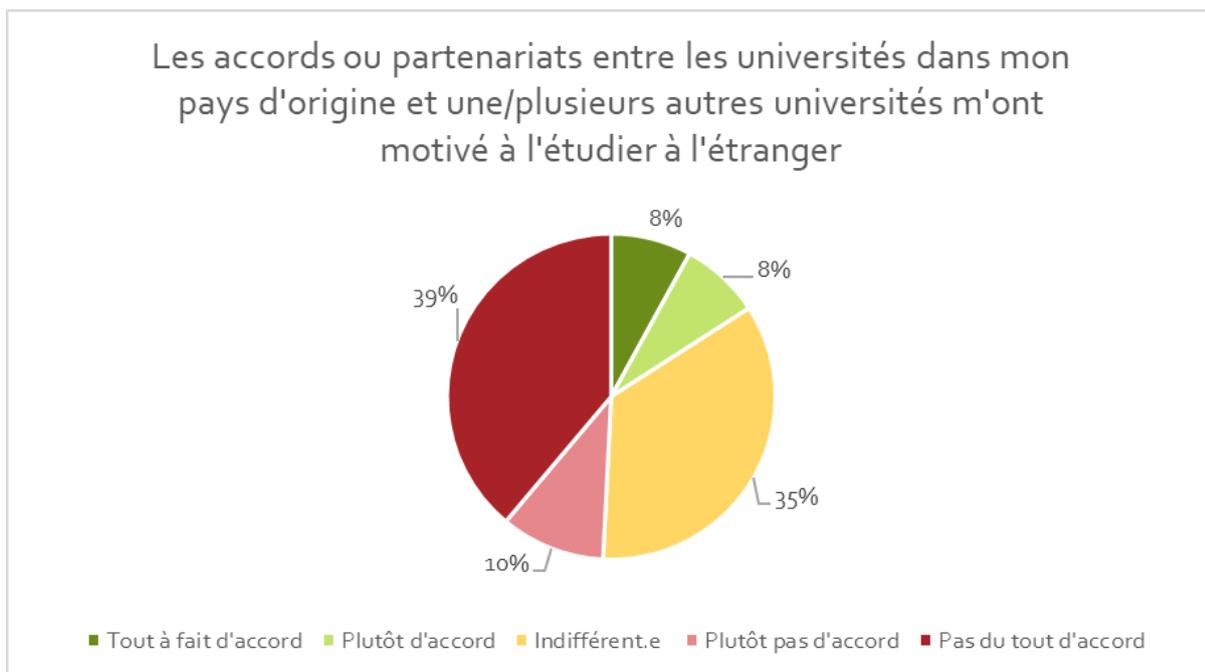
Source 25 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce graphique montre la répartition des places du classement, en lien avec les autres éléments proposés. Face à ces derniers on peut constater que l'élément « cours donnés en français » est celui qui est le moins attribué à la première position du classement alors que, comme vu dans le précédent graphique, il est attribué de manière plus ou moins égale entre la deuxième et la cinquième position.

4.2.2. Liens diplomatiques, partenariats

Dans la problématisation du travail, un point avait été abordé concernant le liens coloniaux. Le cas de la Suisse ne se prêtant pas à cette approche, il a tout de même été envisagé que des éventuels liens entre universités, partenariats ou accords particuliers avaient pu jouer un rôle.

Figure 28 : Influence des accords/partenariats entre les universités du pays d'origine et d'autres universités



Source 26: Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Le 49% des répondant.es n'étaient pas d'accord avec le fait que les accords ou partenariats avaient motivés leur choix d'étudier à l'étranger et ils.elles n'étaient que 16% à être d'accord.

Lorsqu'il leur a été demandé, selon eux, avec quelles universités à l'étranger, leur université dans leur pays d'origine avait des accords de collaboration ou des partenariats ils ont été 59% à pouvoir répondre, parfois précisément parfois grossièrement.

Deux des étudiantes interviewées sont venues poursuivre leurs études en Suisse car elles avaient obtenu une bourse d'excellence de la Confédération Suisse. Chaque année, la Suisse accorde des bourses d'excellence dans le domaine de la recherche et des arts (www.sbf.admin.ch, consulté le 30 mai 2018). Accordée à partir du niveau Master, cette bourse d'excellence est un moyen de promouvoir la collaboration entre la Suisse et plus de 180 pays. Il est possible d'y avoir accès pour toutes les universités et hautes écoles spécialisées de Suisse, les écoles polytechniques fédérales comprises.

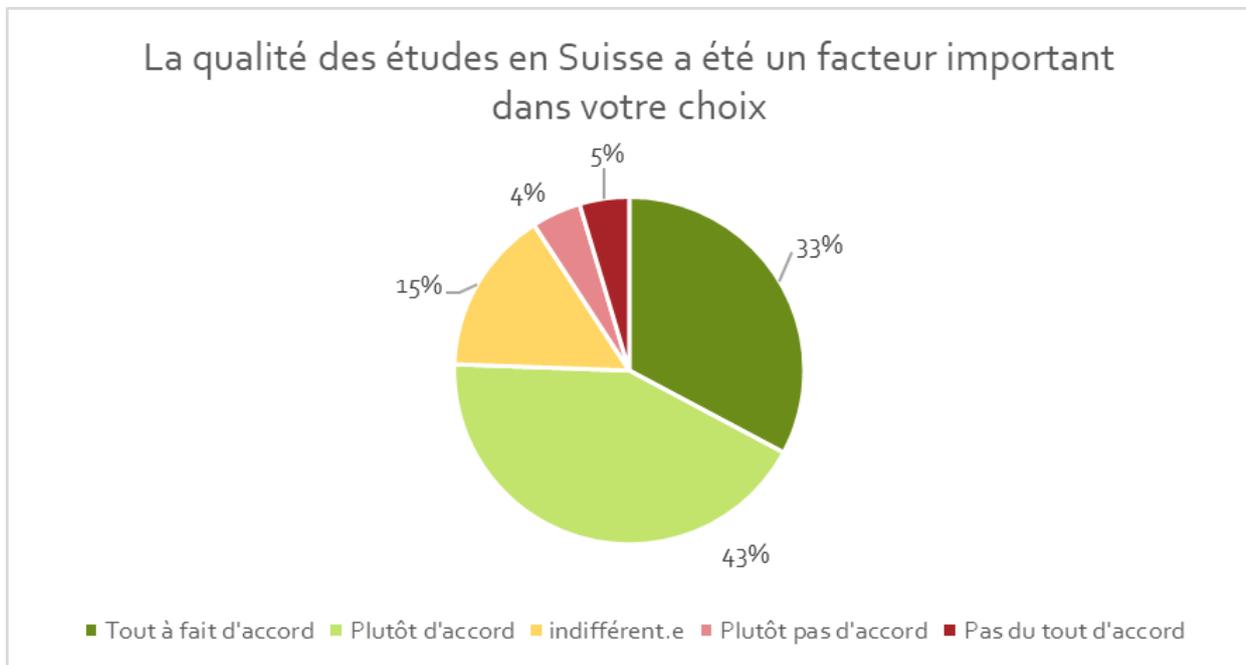
Ainsi, l'étudiante 31, est venue faire son travail de recherche doctoral en Suisse par ce moyen-là :

« [...] dans le musée dans lequel je travaillais, on a fait une étude avec un réseau du musée européen d'ethnographie et il y avait le Monsieur de Neuchâtel et le Monsieur de Genève, et là j'étais très intéressée, enfin... par le travail qu'ils font et voilà j'étais c'était la première fois que je pensais à Neuchâtel, un collègue m'a envoyé l'information d'une bourse (bourse d'excellence de la confédération). Alors, c'était vraiment lié à la Suisse, vraiment lié au musée d'ethnographie de Neuchâtel et de Genève, alors ce n'était pas une chose que je pouvais faire ailleurs ». Etudiante 31 p.3

4.2.3. Offre de cours et ranking

S'agissant de migrer pour faire ses études, il paraît normal que la qualité des études soit un point privilégié dans le choix du lieu. On imagine totalement qu'un étudiant préférera étudier dans une université de qualité, d'autant plus si, comme cela a été démontré dans la première partie d'analyse, cette migration répond à un manque, une lacune dans le pays d'origine.

Figure 29 : La qualité des études en Suisse comme facteur de choix

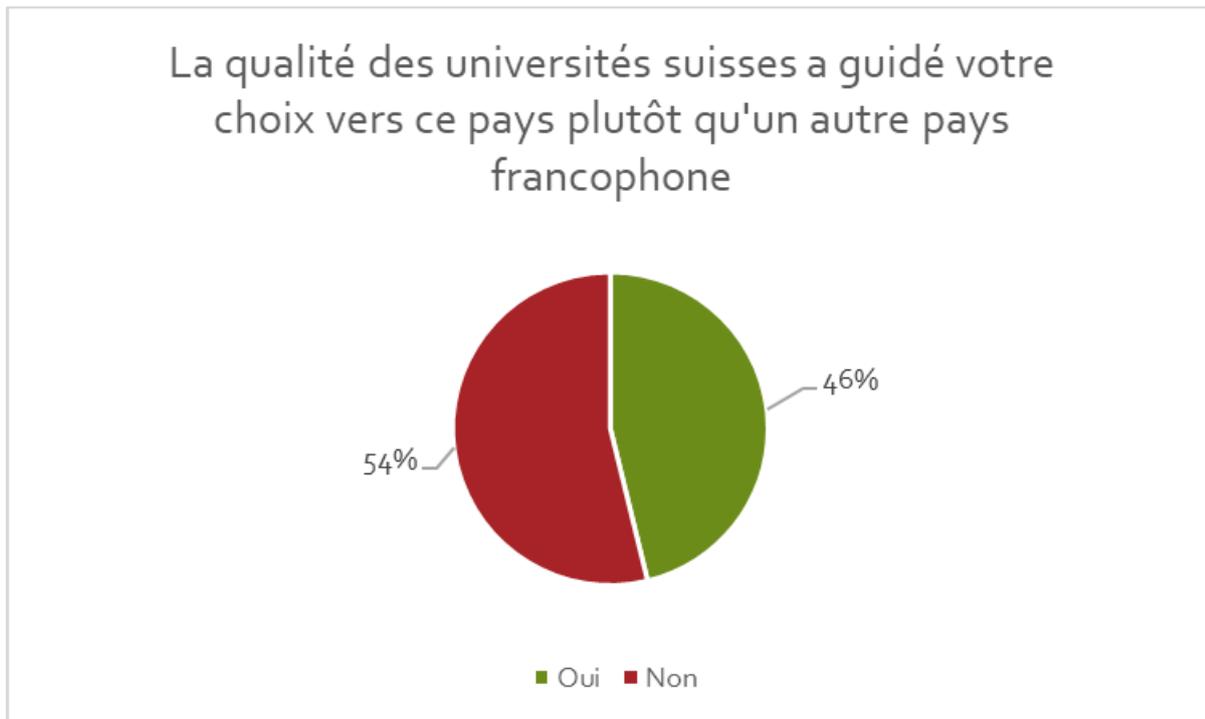


Source 27 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

De manière générale, et sans grande surprise, quand on demande de répondre à l'affirmation « la qualité des études en Suisse a été un facteur important dans votre choix », les étudiant.es étranger.ères à l'Université de Neuchâtel répondent à 76% qu'ils sont d'accord, 15% sont indifférent et seulement 9% ne sont pas d'accord.

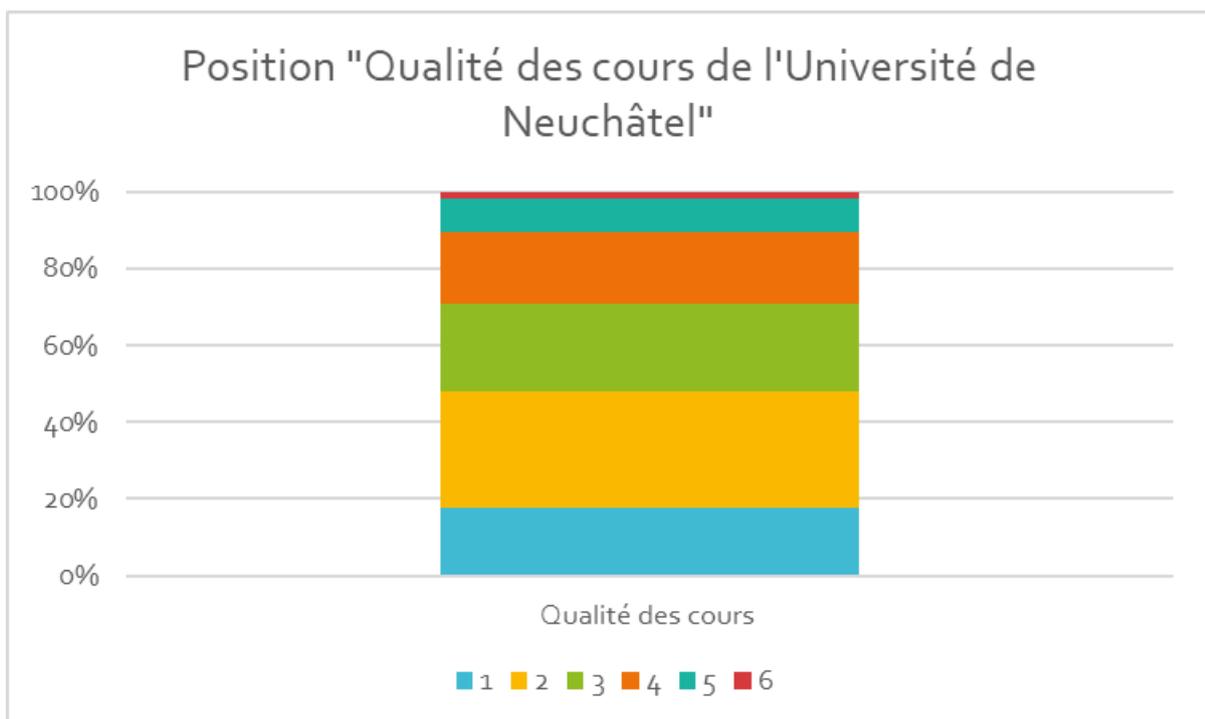
Quant à savoir si cet élément a guidé l'étudiant.e vers la Suisse plutôt qu'un autre pays francophone, ils ont été 46% à répondre par l'affirmative.

Figure 30 : La qualité des universités suisses comme critère de choix



Source 28 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 31 : Position "Qualité des cours de l'Université de Neuchâtel"



Source 29 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce graphique illustre les positions de classement donnée à l'élément « qualité des cours de l'Université de Neuchâtel ». On peut voir que dans 48% des cas, cet élément a été placé en première ou deuxième position et qu'ils.elles n'ont été que 11% à lui attribuer les cinquième et

sixième places.

Durant les interviews il a pu être mise à jour le fait que ce facteur « qualité » est dans la plupart des cas basé sur une idée préconçue et il a été intéressant de chercher à comprendre comment cette idée s'est construite.

Evidemment la question des classements internationaux d'Université a pu être abordée, mais l'Université de Neuchâtel ne faisait pas partie de ces classements, la notion de qualité de l'Université s'appuyait sur d'autres éléments.

PERKINS et NEUMAYER (2013 : 251) montraient dans leur étude que si les classements d'université n'ont pas directement un impact sur le choix de l'université, les meilleures d'entre elles étant souvent inaccessibles pour les étudiant.es internationaux.ales, cela reste un facteur d'attractivité pour les pays qui possèdent plusieurs universités bien classées dans les classements mondiaux.

C'est le cas pour le Suisse qui voyait en 2017, cinq de ses universités dans le top 100 du classement de Shanghai et 3 dans le ranking établi par le Times Higher Education (THE). L'Université de Neuchâtel n'étant pas concernée par ces places dans les classements internationaux on peut aisément retenir l'argument de PERKINS et NEUMAYER car il persiste tout de même l'idée de qualité chez les étudiant.es internationaux.ales qui ont choisi d'étudier à l'Université de Neuchâtel.

Si, de fait, le critère du classement dans un ranking international n'a pas été décisif pour les étudiant.es internationaux.ales présent.es à l'Université de Neuchâtel ils étaient plusieurs à accorder une certaine importance à cet élément. Reconnaisant que la réputation de l'université décernant le diplôme ait une importance lorsqu'on souhaite poursuivre une carrière académique, plusieurs d'entre eux ont mentionné l'aspect sécurisant de la réputation des écoles qu'ils fréquentent.

D'autre part, la renommée s'établie quand même sur certains critères et le fait qu'une université ait une bonne réputation permet aussi de savoir qu'on aura accès à un enseignement de qualité, un encadrement adéquat. Pour les doctorant.es interviewés il était aussi question de s'inscrire dans un certain courant académique et d'être reconnu comme faisant partie d'un institut qui soit alors reconnu internationalement dans leur domaine.

Enfin, la notion de qualité associé aux études en Suisse est aussi véhiculée par l'entourage. Nombreux ont été les étudiant.es interviewé.es qui mentionnaient un ami, une personne de la famille ayant fait des études en Suisse, ou vivant en Suisse qui certifiait de la qualité des études qu'ils.elles avaient effectué.

« J'ai un cousin qui habite ici qui a fait le Bachelor à l'université de Neuchâtel et le Master à Genève et du coup je lui ai demandé "hey est-ce que ça change en Belgique, ou en Suisse ou en France?" et il m'a dit "oui je pense vraiment que le niveau est différent" et oui je pense que l'avis des gens qui avaient déjà eu l'expérience j'ai une copine aussi qui a déjà fait son Erasmus en Colombie qui m'a dit aussi que les cours ici étaient intéressants et que c'était exigeant parce qu'en Belgique vraiment j'ai eu une mauvaise expérience. C'était pas du tout ce à quoi je m'attendais. » Etudiante 213 p.

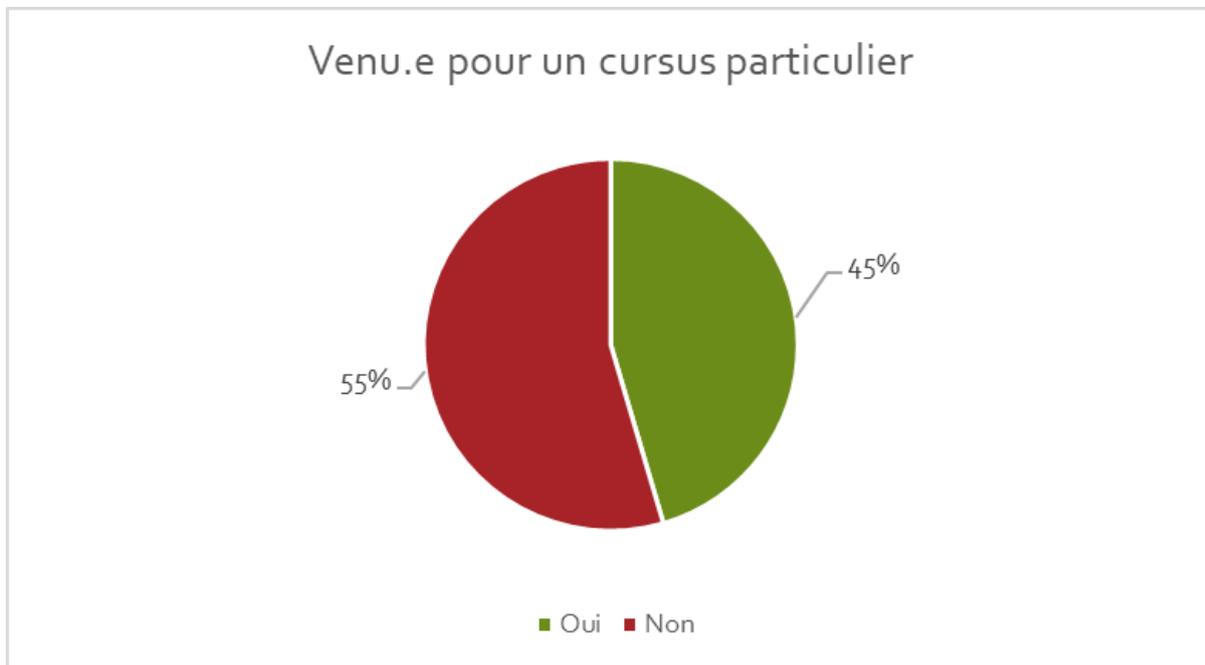
3

La qualité d'enseignement et les classements internationaux ne sont pas les seuls éléments

disponibles pour les universités pour attirer les étudiant.es internationaux.ales. FINDLAY (2010 : 165) mentionnait notamment des éléments tels que les programmes d'études proposés. Cet élément est revenu de manière importante durant les interviews et dans certaines réponses du questionnaire.

4.2.3.1. Programmes et cursus

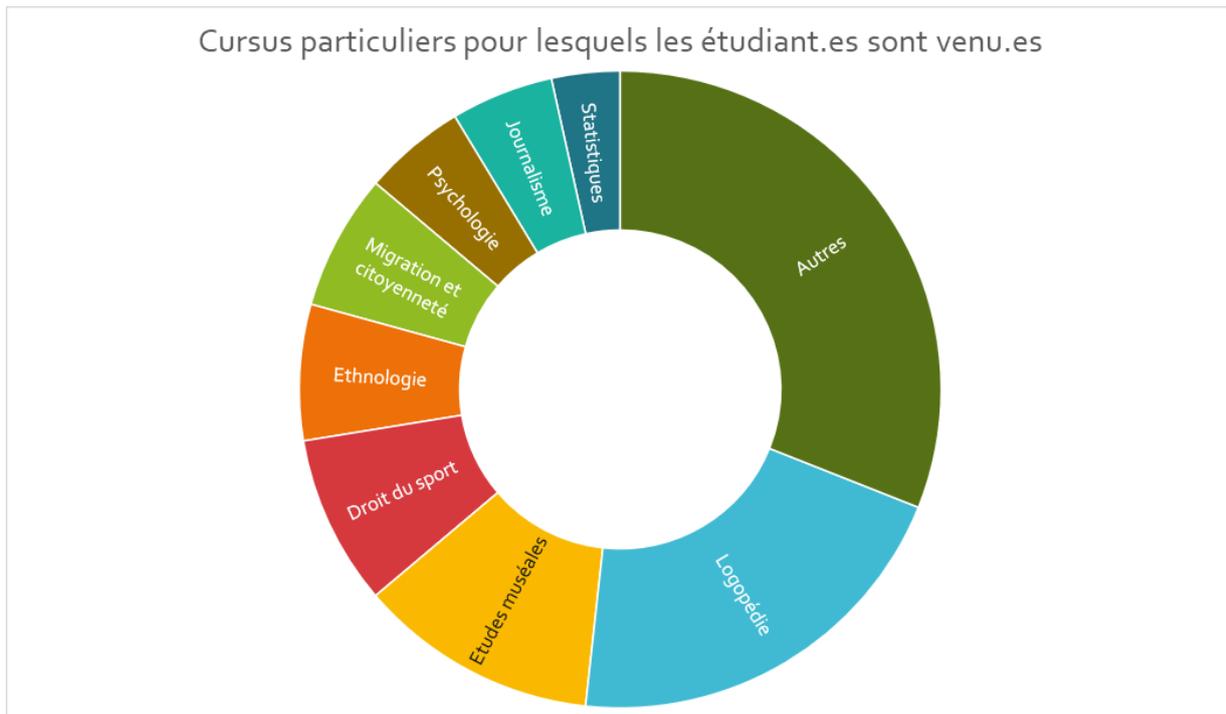
Figure 32 : Venu.e pour un cursus particulier à l'Université de Neuchâtel



Source 30 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

45% des répondant.es affirment être venu.es à Neuchâtel pour un cursus en particulier. A savoir de quel cursus en particulier il s'agit voici les réponses obtenues :

Figure 33 : Cours particuliers pour lesquels les étudiants sont venu.es à l'Université de Neuchâtel



Source 31 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Comme déjà mentionné dans la première partie d'analyse, la discipline logopédie est fortement représentée. On remarque aussi que les études muséales, le droit du sport, l'ethnologie ou encore le Master en migration et citoyenneté attirent les étudiant.es internationaux.ales à l'Université de Neuchâtel.

Sans que cela ait été un critère de sélection pour les interviews, une étudiante en logopédie, une autre en muséologie ainsi que deux en migration et citoyenneté ont fait partie du panel des étudiant.es participant aux interviews.

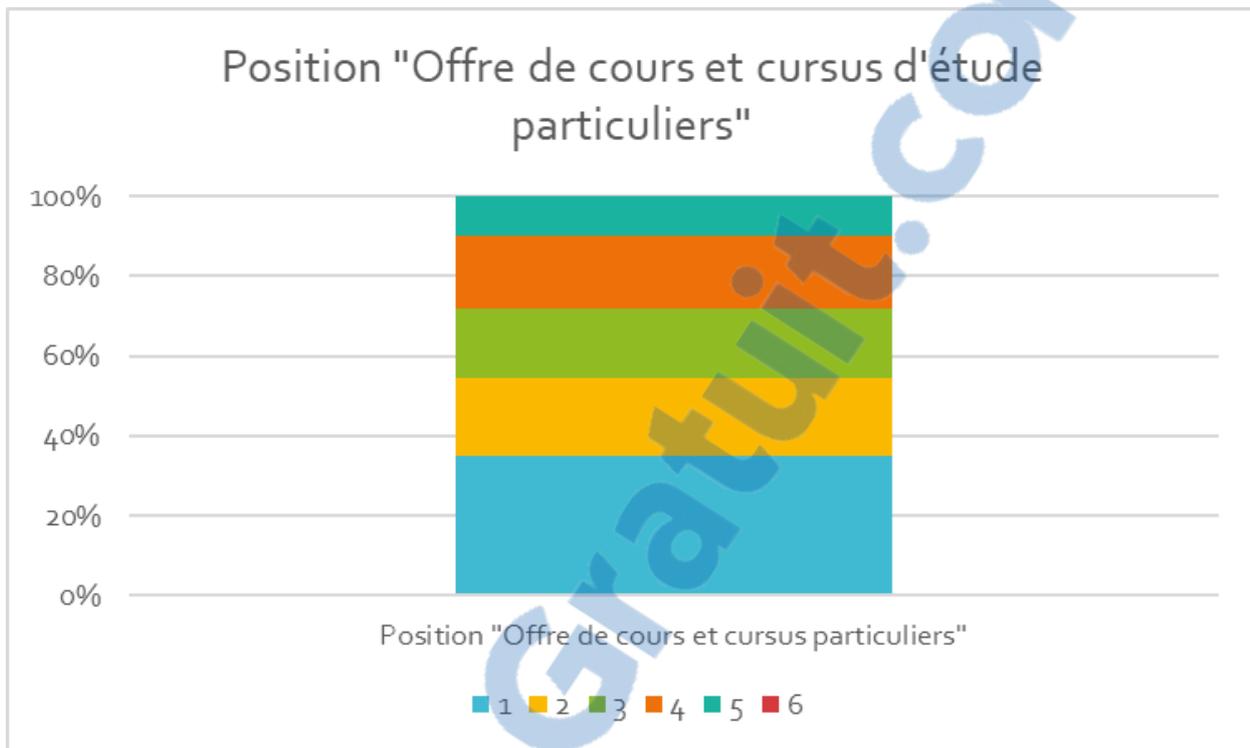
Un intérêt pour la discipline et le fait que cela soit spécifique ou spécifiquement réputé à l'Université de Neuchâtel ont été les éléments mentionnés par les étudiantes venues pour les études muséales (couplé dans ce cas, comme mentionné ci-dessus, à l'accès par la bourse d'excellence de la confédération) et pour le Master en migration et citoyenneté. L'aspect interdisciplinaire du Master en migration et citoyenneté a aussi été un critère retenu pour les deux étudiantes interviewées inscrites dans ce cursus.

Pour le cas de la logopédie, il a déjà été mentionné que le critère d'accessibilité à ces études en Suisse avait été le premier facteur de choix. Cela a notamment été repris par plusieurs autres étudiantes venues pour cette discipline. Cependant l'Université de Neuchâtel n'est pas la seule université de Suisse francophone à proposer un Master dans cette discipline, ainsi l'étudiante 152 interviewée a choisi l'Université de Neuchâtel par intérêt pour les cours qui étaient proposés. Notamment le fait de pouvoir déjà avoir accès à des cours en sciences du langage en Bachelor, l'Université de Genève ne proposant pas cette possibilité.

De manière plus générale, l'élément « offre de cours et cursus d'étude particuliers » a été classé

comme suit :

Figure 34 : Position "Offre de cours et cursus d'étude particuliers"



Source 32 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

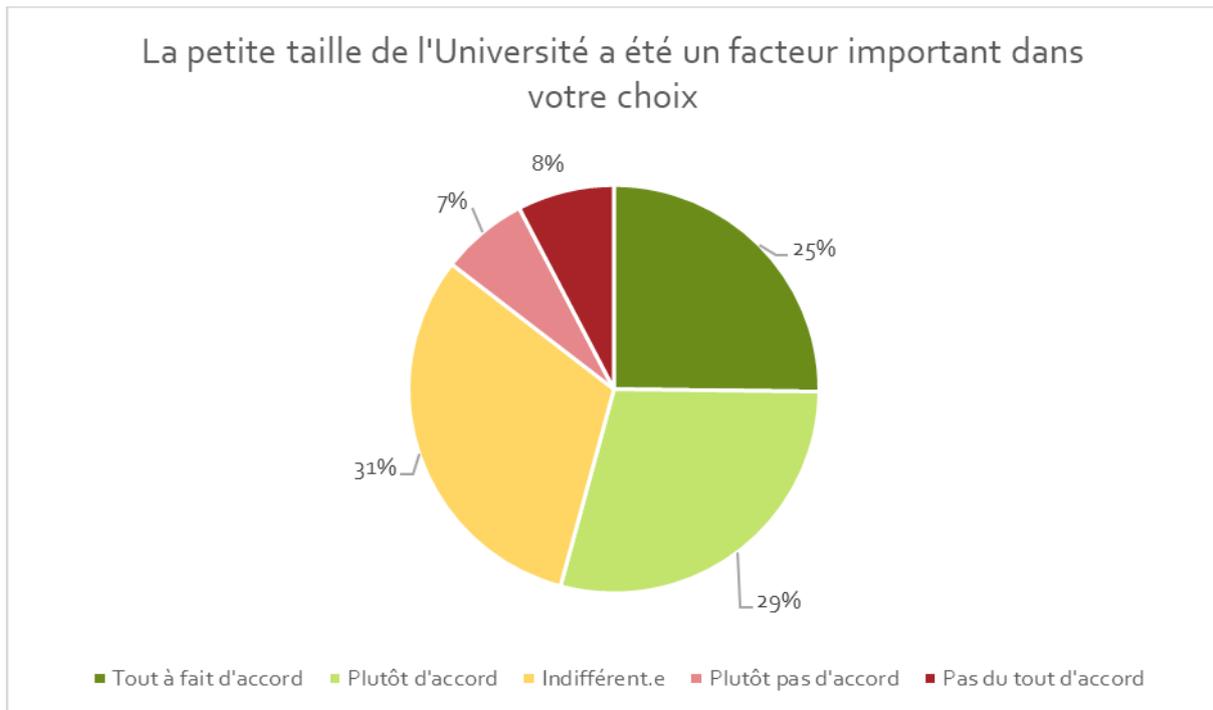
Ce graphique montre que dans 54% des cas, cet élément est attribué à la première ou la deuxième position concernant l'ordre d'importance des critères proposés comme ayant été important dans le choix d'étudier à l'Université de Neuchâtel.

Pour terminer sur l'aspect de l'offre de cours et des cursus particuliers, il a aussi été fait mention de la possibilité de combiner des piliers en Bachelor. En effet, l'Université de Neuchâtel propose, dans plusieurs de ces facultés mais notamment en Faculté de Lettres et Sciences Humaines d'effectuer des Bachelor ainsi que des Master avec plusieurs piliers à choix. Pour l'étudiante 86, cela semblait répondre à un besoin de garder plusieurs disciplines dans son enseignement.

4.2.3.2. Particularités de UNINE

Finalement, la petite taille de l'Université de Neuchâtel semble avoir séduit de nombreux étudiant.es étranger.ères. Cet élément a été retenu comme un critère important dans le choix d'étudier à l'Université de Neuchâtel par 54% des étudiant.es ayant répondu au questionnaire.

Figure 35 : La petite taille de l'Université comme facteur de choix



Source 33 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

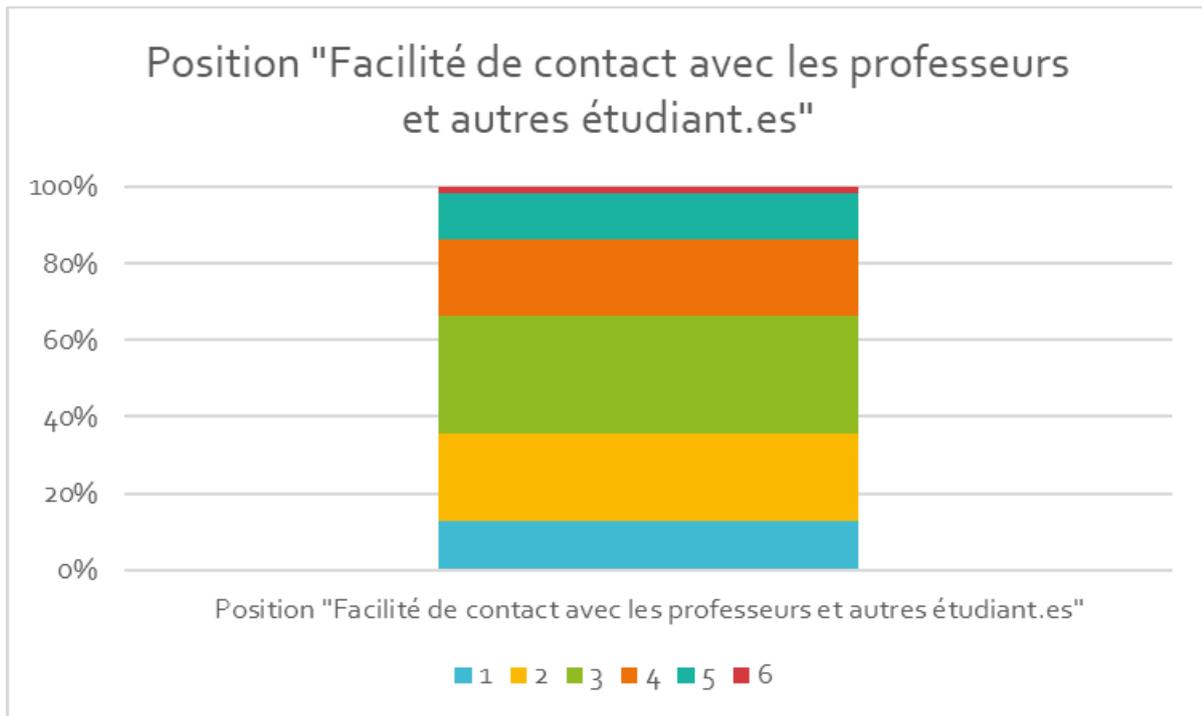
Ces étudiants y voient une possibilité d'avoir plus de proximité avec les professeurs, des échanges plus riches aussi. Nombres d'entre eux.elles ont souhaité éviter les grandes facultés avec des centaines d'étudiant.es remplissant les aulas.

Pour cette doctorante qui a précédemment fait son Master en migration et citoyenneté à Neuchâtel, le contact avec les professeurs et la possibilité d'échange a été une expérience qu'elle retient comme fortement positive durant ces études :

« Parce que ... en tout cas ici, on discute quand même beaucoup. Bon après ça dépend aussi beaucoup des étudiants que tu as en classe mais je trouve que ça facilite quand même la discussion, l'échange entre les étudiants mais aussi que les enseignants sont beaucoup plus accessibles.... Quand tu envoies un mail, tu as une réponse en général dans la semaine... ça dépend des fois mais à priori... et puis bah ils sont disponibles. C'est ça surtout je pense. » Etudiante 190 p. 11

La facilité de contact avec les professeurs et les autres étudiant.es étaient un élément qui était proposé dans le classement concernant les facteurs ayant attirés les étudiant.es à l'Université de Neuchâtel.

Figure 36 : Position "Facilité de contact avec les professeur.es et autres étudiant.es"



Source 34 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

On remarque que cet élément occupe une des trois premières places du classement pour 66% des répondant.es. L'idée de facilité de contact était liée à la petite taille de l'université pour plusieurs des étudiant.es interviewé.es comme pour l'étudiante 86 qui expliquait que :

« (...) le fait que c'était une petite uni ici je m'étais dit que ce n'était pas plus mal ce sera plus, pas plus suivi mais je veux dire t'es moins nombreux dans les salles de cours ce serait peut-être plus facile d'avoir des contacts avec les profs, ce qui est le cas et ... je pense aussi vu que c'est une petite uni, les profs sont plus impliqués ce qui est aussi le cas ... ».

Idee reprise par l'étudiante 152 qui compare l'accessibilité d'un professeur qui se retrouve face à une classe de moins de 100 élèves et le cas de certaines universités où le cours est retransmis via des écrans dans plusieurs aulas, chacune remplies de plusieurs centaines d'étudiants. Pour cette étudiante, il n'y a pas de communication possible avec les professeurs dans le cas de trop grandes universités et cela remet en question la notion de qualité d'enseignement pour elle.

4.2.4. Contexte et réseau social

S'il a été montré que l'entourage social peut jouer un rôle dans la décision de partir étudier à l'étranger, il peut aussi être un élément d'attrait pour un pays, une université plutôt qu'une autre.

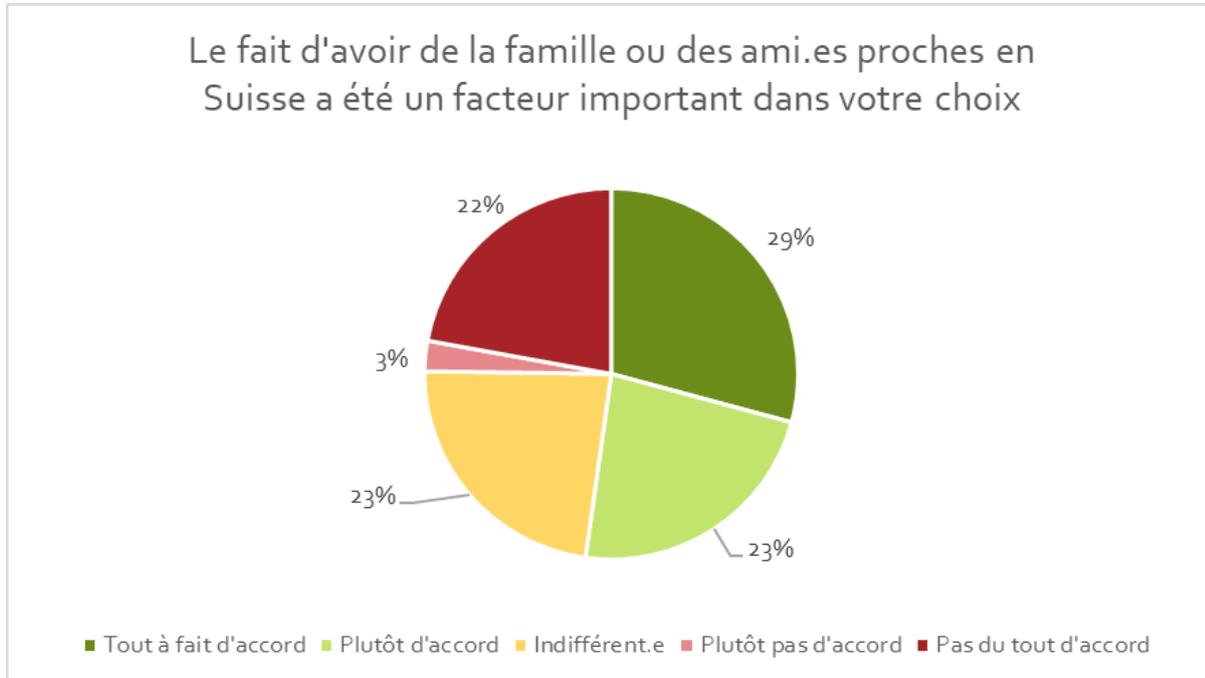
La présence d'un réseau social sur place peut en effet nettement faciliter l'arrivée dans un nouveau pays comme le mentionne plusieurs études (PERKINS et NEUMAYER : 2013, KAUFMANN, BERGMAN et JOYE : 2004).

Dans le cas de notre études, 49% des répondants avaient déjà de la famille ou des amis proches en Suisse avant leur venue. Et pour 87% d'entre eux, cet élément a été un facteur important dans

leur choix de venir en Suisse.

4.2.4.1. Famille/ ami.es présent.es

Figure 37 : Importance de la présence de la famille ou d'ami.es proche en Suisse

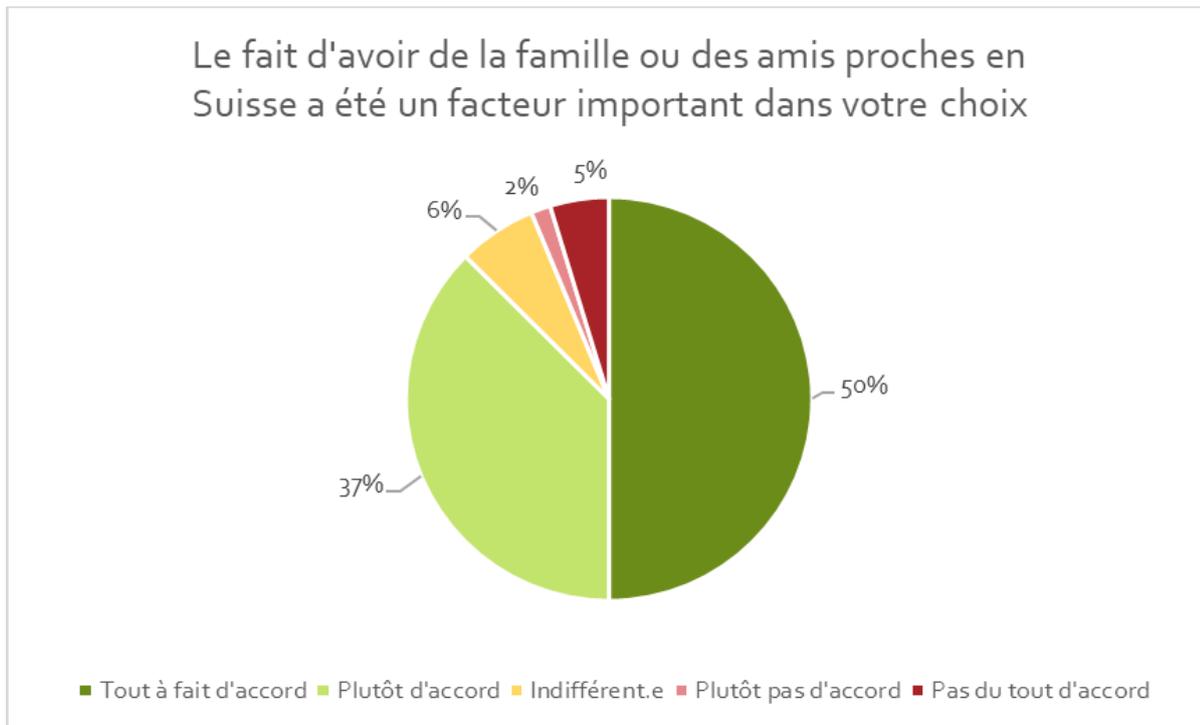


Source 35 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Ce graphique présente ici les réponses à la question portant sur l'importance qu'a eu la présence du réseau social en Suisse dans le choix de venir étudier ici. Ce graphique-ci présente toutes les réponses confondues, c'est-à-dire y compris les personnes qui ont répondu ne pas avoir de réseau social présent en Suisse avant leur venue. On remarque que même en prenant cette catégorie de réponse, ils.elles ont été 52% à considérer cette présence comme un facteur de choix important.

Le graphique suivant lui, ne prend en considération que les personnes qui avaient répondu avoir de la famille ou des ami.es proches présent.es en Suisse avant leur venue.

Figure 38: Importance de la présence de la famille ou d'ami.es proche en Suisse



Source 36 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

On remarque ici que la proportion de personnes jugeant ce facteur important atteint 87%. On peut donc en déduire que ce facteur peut fortement compter dans le choix d'une destination plutôt qu'une autre lorsqu'un réseau social est déjà présent.

« Pour moi c'était vraiment très très important, je pense c'est un des facteurs qui a influencé le plus. » Etudiante 213 p. 16

Pour certain.es l'élément a fait pencher la balance entre la Suisse et un autre pays pour des raisons économiques, la possibilité d'être hébergé dans la famille, d'arriver gentiment dans le pays et de se faire une situation personnelle plus confortable a notamment été évoqué par l'étudiant 62 dont la sœur vit en Suisse.

Pour l'étudiante 88, c'est un couple chez qui elle a été fille au pair qui était le point de repère, pour elle cette famille représentait une aide au quotidien, un soutien, des gens qu'elle connaissait déjà et à qui elle pouvait faire appel si besoin. C'est aussi un point rapporté par l'étudiante 213 qui avait de la famille présente près de Lausanne. Dans ce cas-ci, la présence de famille en Suisse a aussi facilité les démarches administratives, pour cette étudiante colombienne le fait d'avoir une tante qui pouvait officiellement annoncer prendre la responsabilité, notamment économique, de sa nièce a, selon elle, facilité considérablement la démarche pour l'obtention du permis de séjour.

Mais elle rapporte que c'était surtout l'aspect de soutien social et moral qui a compté pour elle. Avoir de la famille présente durant les week-ends qu'elle aurait dû passer seule durant les premiers temps a été un réel soutien pour elle. Même si elle n'a pas souhaité vivre avec eux durant la semaine, elle a pu compter sur leur présence et leur aide au quotidien.

Quant à l'étudiante 190, la présence de sa tante en Suisse lui a fait connaître l'Université de

Fribourg, puis lorsqu'il a fallu choisir un Master, le fait d'avoir déjà constitué un réseau social ici a compté dans sa décision de rester pour poursuivre ses études.

« Ouais j'avais aussi envie de retourner en Suisse parce que ouais, pendant mon Bachelor j'ai quand même connu des très bons amis, donc si tu veux mon réseau social il est ici... j'ai encore quelques amis en Allemagne à Berlin mais la plupart de mes amis sont ici ... » Etudiante 190 p. 3

VAN MOL et TIMMERMAN (2013 : 477) proposaient l'argument selon lequel les expériences positives des pairs d'un endroit pouvaient favoriser la migration dans un lieu plutôt qu'un autre. Cet élément est en effet ressorti dans quelques entretiens.

L'étudiante 213 avait de la famille qui avait fréquenté l'Université de Neuchâtel mais aussi des amis dans l'université qu'elle fréquentait en Colombie qui étaient venus pour faire un échange durant un semestre. Tant l'un que l'autre lui ont rapporté des expériences très positives. Ils ont aussi pu lui parler des programmes, lui expliquer les différences rencontrées. Sans ces témoignages de proches, elle n'avait pas connaissance de l'Université de Neuchâtel.

Il en va de même pour l'étudiante 190. Elle avait trouvé les informations sur internet puis des amis qui ont suivi des études dans l'université qui l'intéressait lui ont rapporté des avis positifs. Pour elle c'était une manière d'avoir des avis concernant la qualité, même si cela n'était pas primordial. Les recherches qu'elle pouvait faire elle-même via les sites des universités constituant plus des informations concernant le contenu des programmes et des cours.

4.2.5. Synthèse facteurs PULL

Ce deuxième chapitre d'analyse se penchait sur les facteurs PULL, c'est-à-dire les facteurs qui attirent les étudiant.es dans un endroit plutôt qu'un autre.

Dans un premier temps, les résultats montrent que la langue est un facteur de choix. Que ce soit pour les étudiant.es qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques ou pour ceux dont c'est la langue maternelle, l'argument de la langue française s'est révélé avoir compté dans la décision. Pour certain.es étudiant.es il n'était même pas envisageable d'étudier dans une autre langue car cela était lié à leurs études (exemple du français langue étrangère ou de la logopédie par exemple).

En revanche, les accords ou partenariats entre universités se sont révélés peu importants dans le choix des étudiant.es. Ils.elles étaient peu à être au courant des possibilités qu'ils avaient par ces accords et presque aucun.e ne s'en est servi pour venir étudier à l'Université de Neuchâtel.

La qualité des études en Suisse a été un élément largement mentionné dans les questionnaires et les entretiens. En effet, même si l'Université de Neuchâtel n'est pas directement classée dans les ranking internationaux, il y a une idée générale qui veut que les études en Suisse soient bien réputées et que les étudiant.es qui sont venu.es y étudier pensent avoir accès à des études de meilleure qualité qu'ailleurs. Les cursus particuliers proposés à l'Université de Neuchâtel ont été un critère de choix pour un certain nombre d'étudiant.es aussi. Les Master en logopédie, migration et citoyenneté, droit du sport ou ethnographie semblent attirer plus que les autres.

Enfin, un dernier élément directement lié à l'Université de Neuchâtel concerne la petite taille de l'université et le fait que cette petite taille permette une certaine proximité et une facilité de

contact avec les professeurs et les autres étudiant.es Cet argument est revenu à plusieurs reprises et semble avoir séduit bon nombre des étudiant.es étranger.ères.

Dernier élément sortant des données récoltées, le contexte et le réseau social influence le choix des étudiant.es à venir étudier en Suisse et/ou à Neuchâtel. Deux cas de figure se sont distingués, le premier constate que la présence de famille et/ou d'ami.es favorise la venue car ce cercle social présent permet d'avoir un appui économique, un soutien au quotidien et peut, dans certain cas, faciliter les démarches administratives. Dans le deuxième cas de figure, ce sont les retours d'expériences positives qui ont été des facteurs amenant l'étudiant.e à envisager ses études en Suisse et/ou à Neuchâtel.

4.3. DIFFICULTES ET STRATEGIES

Cette troisième partie d'analyse se penchera sur les difficultés que les étudiant.es rencontrent dans leur projet de migration internationale pour leurs études et les stratégies qu'ils peuvent mettre en place pour dépasser ces difficultés.

Ces difficultés font référence aux barrières présentes dans le modèle de migration d'Everett LEE (1966 : 51) et que les migrant.es rencontrent entre leur lieu de départ et la destination. Dans cette analyse la compréhension de ses barrières s'étend aussi aux difficultés rencontrées sur les lieux de départ et d'arrivée.

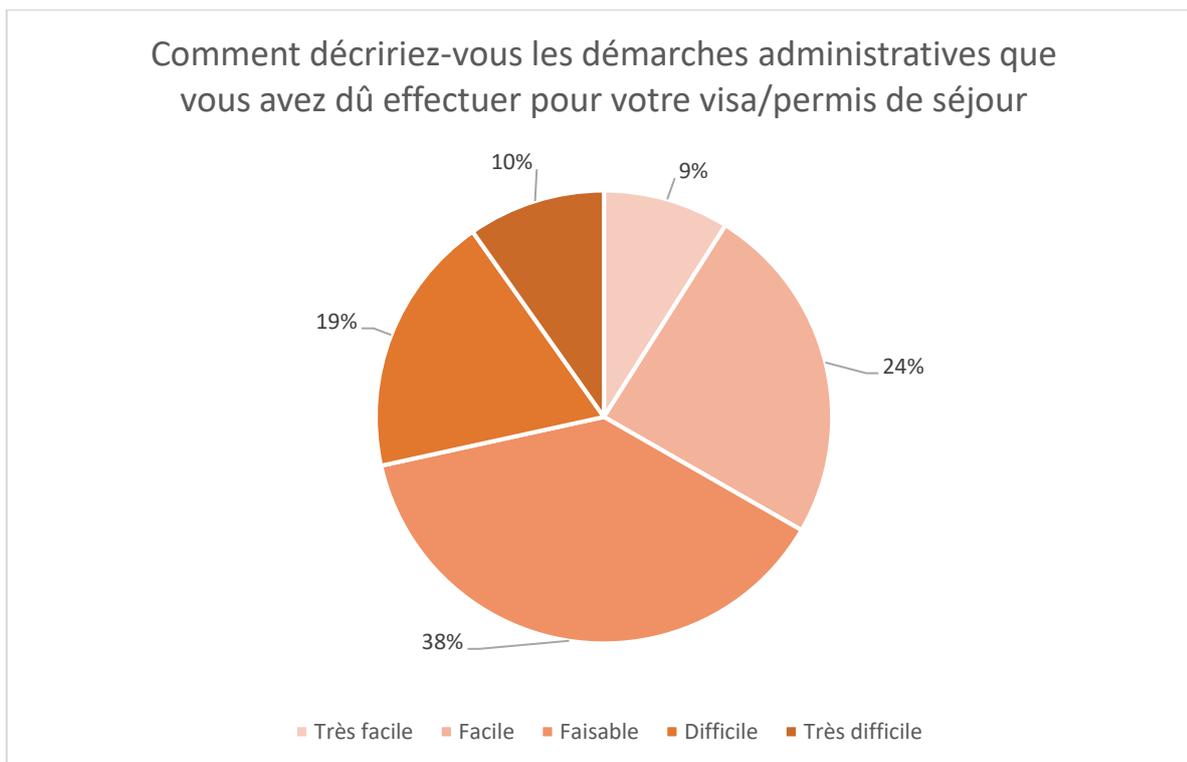
4.3.1. Difficultés

4.3.1.1. Difficultés administratives

Quand il était demandé aux étudiant.es quelles étaient les difficultés qu'ils.elles avaient rencontré dans cette étape de leur vie qu'a été la migration étudiante, les difficultés administratives ont été dans la plupart des cas les premières à être mentionnées. Des difficultés administratives qui se concentraient principalement sur les démarches pour l'obtention d'un permis de séjour ou d'un VISA, mais aussi dans la recherche d'un logement par exemple.

A la question « Comment décririez-vous les démarches administratives que vous avez dues effectuer pour votre VISA/permis de séjour les résultats comprenant toutes les réponses confondues se présentaient comme suit :

Figure 39 : Difficultés des démarches administratives effectuées

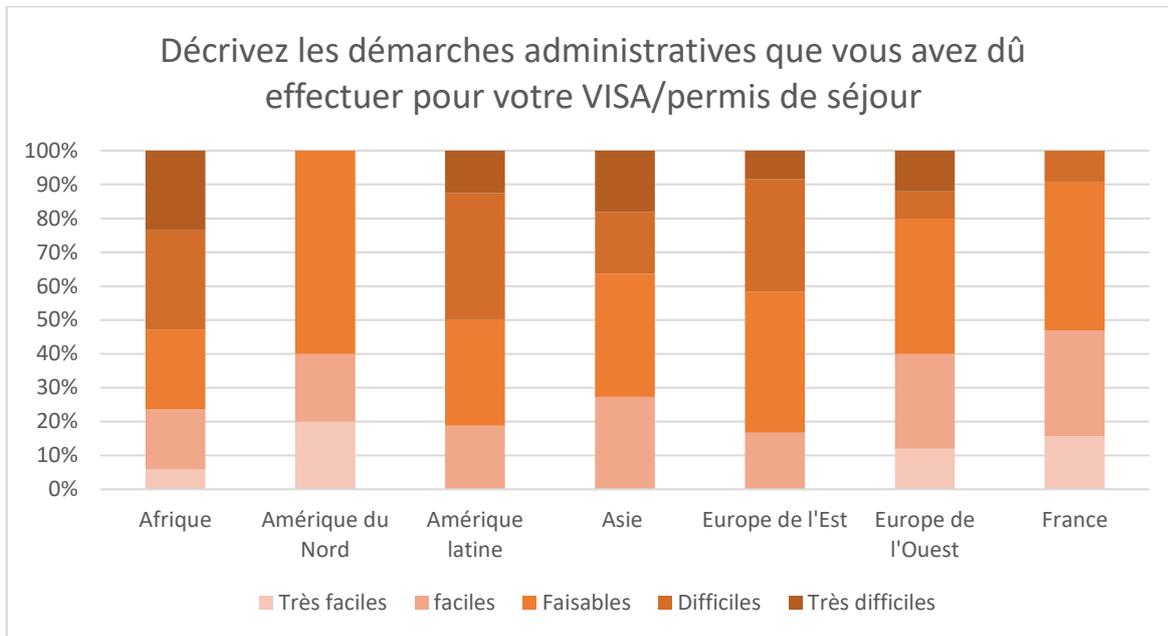


Source 37 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Etant donné la répartition géographique des étudiant.es répondant.es il semblait intéressant de se questionner si les réponses étaient distribuées de la même manière lorsqu'on croisait cette

question avec le facteur de provenance. En croisant ces deux variables on se rend compte que les réponses diffèrent de manière importante en fonction de la zone de provenance des étudiant.es et que ces résultats sont statistiquement significatifs⁶.

Figure 40 : Difficultés des démarches administratives effectuées



Source 38 : Données questionnaire en ligne réalisée durant l'été 2016

Pour les étudiant.es européen.nes interviewé.es il était fait mention de manière générale de l'aspect pénible des démarches administratives. Du fait de devoir se rendre chaque six mois dans des offices d'administration afin de faire renouveler les permis mais aussi de la complexité de comprendre le fonctionnement des administrations suisses, pas toujours dans une langue qu'on comprend parfaitement. Comme le mentionnait l'étudiante 190, pour qui la difficulté était de ne pas oublier de demander une information, puis encore une autre, devoir se rendre aux administrations. Même si cela n'était pas infaisable, toute ces questions administratives pouvaient devenir embêtantes pour elle.

De même pour l'étudiante 88, elle concède que ce n'était vraiment une grande difficulté que le côté administratif mais que cela relevait plus de la gêne, du côté agaçant de ces démarches.

Pour d'autres étudiant.es qui viennent de pays hors zone Europe les démarches ont été bien souvent plus compliquées. L'étudiante 39, arménienne mentionne le fait qu'elle avait essayé de venir étudier en Suisse avant de se marier et que les demandes de la Suisse étaient telles qu'elle n'a pas reçue de réponses favorables pour son VISA. Puis même en étant mariée, elle a dû attendre 5 mois pour obtenir son VISA, elle a dû fournir un nombre considérable de documents ce qui lui a pris beaucoup de temps pour tout réunir. Et comme elle le mentionne, elle a dû tout justifier, se rendre à l'ambassade n'a pas été simple non plus :

« Que tu n'as pas commis de crime, que tu n'es pas un criminel ou oui il faut tout

⁶ chi-squared = 16.96, df = 6, p-value = 0.009433

présenter donc... Euh... des documents sur ton éducation, sur ta famille, sur tes parents, sur vraiment tout ! Et puis en plus, il n'y a pas d'ambassade de Suisse en Arménie, et j'ai dû aller en Géorgie pour fournir les documents et y retourner recevoir mon visa, voilà c'était vraiment une très très longue histoire (...) c'est hyper compliqué, surtout la Suisse c'est très dur de rentrer ». Etudiante 39 p.6

Ces mêmes difficultés sont rapportées par l'étudiant 65, doctorant colombien pour qui les démarches administratives ont été très compliquées. Pour lui, il a fallu attendre 3 mois pour qu'il puisse entrer en Suisse. Pour l'étudiante 41, la difficulté se trouvait aussi dans les spécificités cantonales car elle avait préparé ses documents avec un ami faisant ses études à Genève, mais cela lui a causé quelques problèmes car ça ne correspondait pas toujours.

Finalement, l'étudiante 50, doctorante Sud-Africaine résume toutes ces difficultés qu'elle a rencontrées. Pour elle tout était un peu lié, et il lui était difficile de régler un problème sans les régler tous. L'Université, les ressources humaines, le VISA, tout était très compliqué pour elle :

« [...] quand je suis arrivé parce que pour être engagé ici auprès de l'institut il me fallait un compte bancaire, pour un avoir un compte bancaire il fallait que je sois enregistré au contrôle des habitants, le contrôle des habitants voulait que je sois enregistré avec les ressources humaines, les ressources humaines voulaient que j'aie une adresse postale, mais pour avoir le bail pour trouver un appartement, d'abord il y avait beaucoup de discrimination contre les gens qui ne sont pas suisse, pour trouver un appartement, il n'y a pas que moi, il y a plusieurs personnes dans notre institut qui ont eu cette difficulté. Du coup sans compte bancaire, sans... donc c'était... chaque chose dépendant d'une autre, il y a le compte bancaire, le loyer, le bail de l'appartement, le contrat de travail, l'enregistrement auprès du contrôle des habitants, ... et tout dépendant de l'autre... c'est comme un puzzle. Donc là c'était une difficulté. » Etudiante 50 p.4

Comme les propos de l'étudiante 50 viennent de le montrer, trouver un logement a aussi été une difficulté souvent mentionnée dans les entretiens.

Plusieurs étudiants ont parlé de discrimination lors des recherches d'appartement, de la difficulté d'obtenir un bail lorsque l'on n'est pas suisse. C'était notamment le cas de l'étudiante 152 qui recherchait un appartement avec une amie, étudiante française elle aussi. Elles avaient pourtant comme garants leurs quatre parents, mais les agences neuchâteloises exigent des garants suisses et la situation est vite devenue difficile pour elles.

D'autre part, l'étudiante 86 avait eu des difficultés à trouver un logement car, cherchant une collocation, la plupart des annonces qui lui semblaient correspondre à ses attentes se trouvaient sur le forum de l'université auquel elle n'avait pas encore accès avant d'être immatriculée. Selon elle, très peu de site internet recense ce genre d'annonce. Ils étaient cependant 62% des répondant.es au questionnaire à avoir trouver leur logement par ce moyen.

4.3.1.2. Difficultés économiques

BEINE, NOËL et RAGOT (2011 : 12) présentaient les coûts de la mobilité étudiantes comme étant des obstacles et cet élément a, encore une fois, été mentionné de nombreuses fois.

La question financière se fait dès le début pour la plupart d'entre eux. En effet, la Suisse demandant des garanties financières avant d'accorder des permis cette difficulté en éliminent déjà

certain.es. L'étudiante 39 mentionnait auparavant déjà le fait qu'elle avait voulu venir avant d'être mariée avec son conjoint qui étudiait lui déjà en Suisse. Lorsqu'elle a dû prouver qu'elle avait les capacités financières pour subvenir à ses besoins, les preuves apportées n'ont pas été acceptées selon elle car elle ne pouvait justifier la provenance de cet argent par un emploi.

De la même manière que pour cette dernière, l'étudiant 62 a dû apporter les mêmes garanties financières. On lui a demandé de verser l'équivalent de ce dont il aurait besoin pour vivre durant une année sur un compte. Dans son cas, 12 fois 2100.-, montant que les autorités du Canton de Vaud ont calculé comme étant le montant dont il aurait besoin chaque mois pour vivre dans le canton. Sans cela il ne pouvait pas venir en Suisse. Pour un étudiant sénégalais cette somme était énorme, de plus ne venant pas d'une famille ayant des moyens financiers important, cette dernière ne pouvait pas l'aider. Ainsi il a dû travailler durant plusieurs mois en épargnant la totalité pour pouvoir remplir ce critère d'entrée pour la Suisse.

Enfin, pour d'autres étudiant.es les difficultés financières sont aussi présentes durant leur séjour en Suisse. L'étudiante 190 mentionnait le fait que les taxes d'inscription sont plus chères en Suisse qu'elles ne le sont en Allemagne (qui sont dans la plupart des régions de l'ordre d'une cinquantaine d'euros selon cette dernière). Dans ces conditions, ces parents lui ont imposé de devoir travailler à côté de ses études si elle souhaitait poursuivre un cursus en Suisse. Cela représentait un stress non négligeable pour elle alors qu'elle venait d'arriver.

Pour l'étudiante 31, l'aspect financier est un moyen de sélection des étudiant.es. Le fait de demander de telles sommes d'argent et les dépenses de la vie courante, très élevées pour des personnes ne vivant pas en Suisse sont une manière de fermer la porte à une bonne partie des étudiants qui souhaiteraient venir étudier en Suisse.

Afin de pouvoir étudier en Suisse, 32% des répondant.es au questionnaire comptaient sur un soutien financier externe. Pour la majorité d'entre eux, ce soutien provenait de la famille. Seul 15% des étudiant.es ayant répondu au questionnaire étaient au bénéfice d'une bourse. A noter que sur ce pourcentage, 60% sont des doctorants (35% des étudiants en Master et 5% en Bachelor).

4.3.1.3. Difficultés socio-culturelles

La migration dans un pays étranger entraîne aussi son lot de changement socio-culturels. Comme l'ont mentionné les étudiant.es interviewés, ces difficultés sont parfois celles qui prennent le plus d'énergie au quotidien.

L'étudiante 50, expliquait que le contexte était totalement inconnu pour elle. En arrivant en Suisse elle s'est rendu compte des différences qu'elle rencontrait sur plusieurs niveaux, l'aspect linguistique, le monde académique spécifiquement et son fonctionnement. Ces éléments lui ont demandé une adaptation particulière. L'étudiante 213 a parlé de *stress social* pour expliquer la situation dans laquelle elle s'est retrouvée en arrivant à Neuchâtel. Ne connaissant personne et étant de nature très sociable, elle avait le besoin de rencontrer du monde, de se faire rapidement un cercle d'amis et c'est une des plus grandes difficultés qu'elle a rencontrées. Cela lui prenait tellement d'énergie qu'elle ne pouvait pas étudier durant les trois premiers mois qu'elle a passé en Suisse.

Cette difficulté à faire des rencontres a aussi été mentionné par l'étudiante 86 qui expliquait que

lorsqu'elle est arrivée elle avait l'impression que tout le monde se connaissait déjà et qu'il lui était très difficile de s'inclure dans un groupe. Pour elle, il y a une difficulté à passer le stade de connaissance avec les Suisse.ses :

« Y'a un aspect que j'ai remarqué par rapport aux suisses, c'est qu'ils sont hyper gentils, hyper accueillants mais c'est dur si tu veux de passer le cap de connaissance, de se faire vraiment des amis, sur le long terme, des trucs en dehors. Ce n'est pas difficile de rencontrer des gens mais de passer le cap vraiment de connaissance... je pense ils sont un peu plus en tout cas... par rapport aux belges, un peu plus renfermés là- dessus j'ai trouvé... »

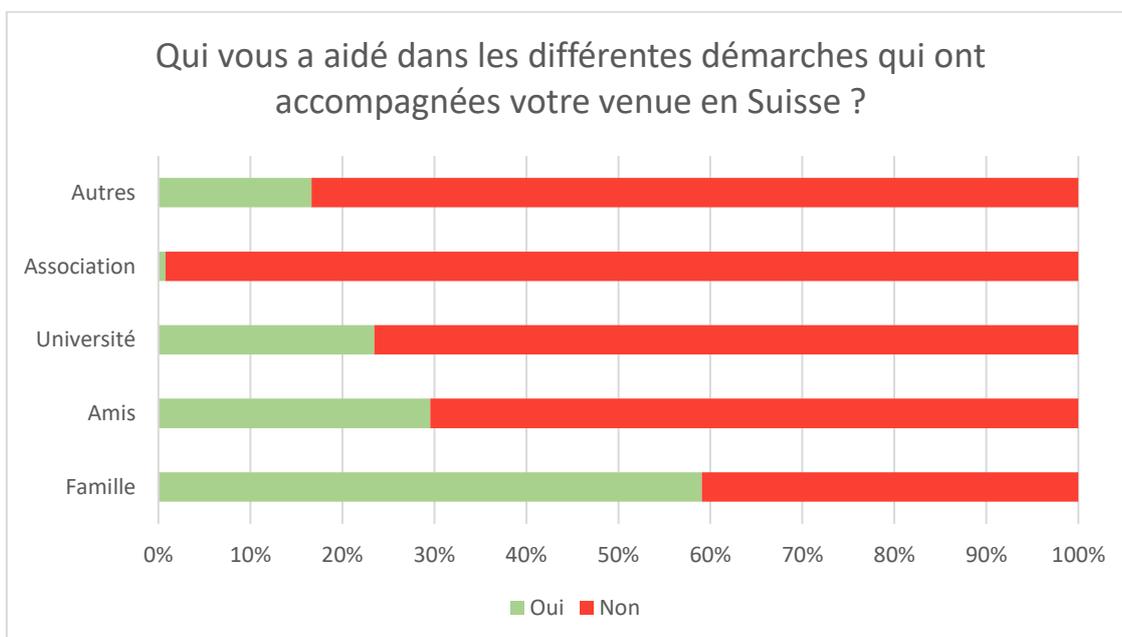
Et lorsque ce cap était passé, pour l'étudiante 152 il lui était difficile de sentir comme les autres car elle se sentait sans arrêt ramené à sa nationalité. Pour elle cela a été dur car, en Suisse depuis 6 ans maintenant, elle trouve pesant de n'être toujours que « la française ».

Enfin, l'étudiante 173 vivait difficilement son statut d'étrangère car elle disait avoir l'impression de toujours devoir faire plus que les autres pour être considérée à égale. Que ce soit au niveau académique ou linguistique par exemple, elle se sentait constamment dans le besoin de prouver sa valeur et de devoir le faire encore plus du fait de son statut d'étrangère :

« Mais je pense que c'est ça la difficulté... c'est ça... d'être reconnu comme égal peut-être, je ne sais pas... de pas avoir ce stigmate de l'étrangère je sais pas... » Etudiante 173 p. 6

4.3.2. Stratégies

Figure 41 : Aide pour les différentes démarches qui ont accompagnées la venue en Suisse



Source 39 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

4.3.2.1. Soutien de l'entourage

Comme le montre le graphique ci-dessus, dans près de 60% des cas la famille a aidé dans les démarches de l'étudiant.es et dans 30% ça a été le cas aussi pour les ami.es.

Ce ne sont pas toujours des éléments concrets qui peuvent être nommé comme outils pour surmonter des difficultés. Ainsi, pour l'étudiante 50 c'est principalement l'entourage qui a aidé pour tout ce qui concernait les difficultés culturelles. Le conjoint qui parle français pour l'aider à lire des textes, la patience des collègues pour expliquer les nuances linguistiques ont été autant d'élément que cette doctorante cite comme des aides.

Pour l'étudiante 190 son entourage social lui a été d'une grande aide pour trouver du travail et répondre aux difficultés financières qu'elle rencontrait. C'est par le biais d'un groupe biblique formé par des étudiants à l'Université de Fribourg qu'elle a trouvé deux jobs d'étudiantes. Le soutien financier de sa famille a aussi été très important pour l'étudiante 213, quand elle le peut, elle travaille mais le fait de savoir qu'elle peut compter sur sa mère si elle rencontre des difficultés économiques est d'un grand soutien.

Pour elle, l'entourage social présent en Suisse et composé des amis qu'elle s'est fait depuis qu'elle est arrivée est tout aussi important. Ces amis l'aident notamment pour tout ce qui concerne la relecture pour les travaux universitaires. Et puis sa famille présente à St-Prex lui est d'un grand soutien moral pour se ressourcer lorsque sa famille restée en Colombie lui manque. Le vécu de sa tante, elle aussi venue en Suisse pour étudier il y a de nombreuses années, lui est aussi d'une aide précieuse. Elle peut l'aiguiller dans ses démarches mais aussi la conseiller pour toutes les choses du quotidien.

« ça m'a beaucoup aidé parce qu'à chaque fois par exemple que j'étais, que je me trouvais pas à ma place ici, je partais le week-end, je pense que ça aussi... et son exemple, elle me donnait plein de conseil parce que quand elle est arrivée elle était dans le même situation que moi, du coup elle m'appelait souvent et elle me disait comme "non tu vas faire ça et ça" et pour les problèmes administratif elle me disait comme "il faut que tu insistes, tu vas de nouveau au secrétariat, tu écris plein de mail" » Etudiante 213 p.6

4.3.2.2. Soutien de l'université

Dans 23% des réponses, l'université a été comme ayant soutenu dans les démarches administratives.

Durant les entretiens, plusieurs étudiants l'ont mentionné aussi comme ayant apporté très souvent une aide très importante. Pour l'étudiante 50, elle s'est sentie réellement soutenue par l'Université de Neuchâtel pour toutes les démarches administratives. Le secrétariat a notamment téléphoné à la propriétaire de l'appartement. On lui a fait un contrat temporaire pour qu'elle puisse commencer à résoudre certains des problèmes administratifs qui ne pouvaient être résolus sans contrats de travail. Pour elle cela a grandement facilité les démarches.

Pour des démarches administratives toujours, l'étudiant 65 a été aidé par le secrétariat pour ce qui concernait la demande de VISA qui a envoyé des lettres à l'Office des migrations afin d'accélérer le processus. Mais aussi dans la recherche d'un appartement, c'est grâce à la secrétaire de la faculté des sciences qu'il a pu trouver son logement où il vit encore.

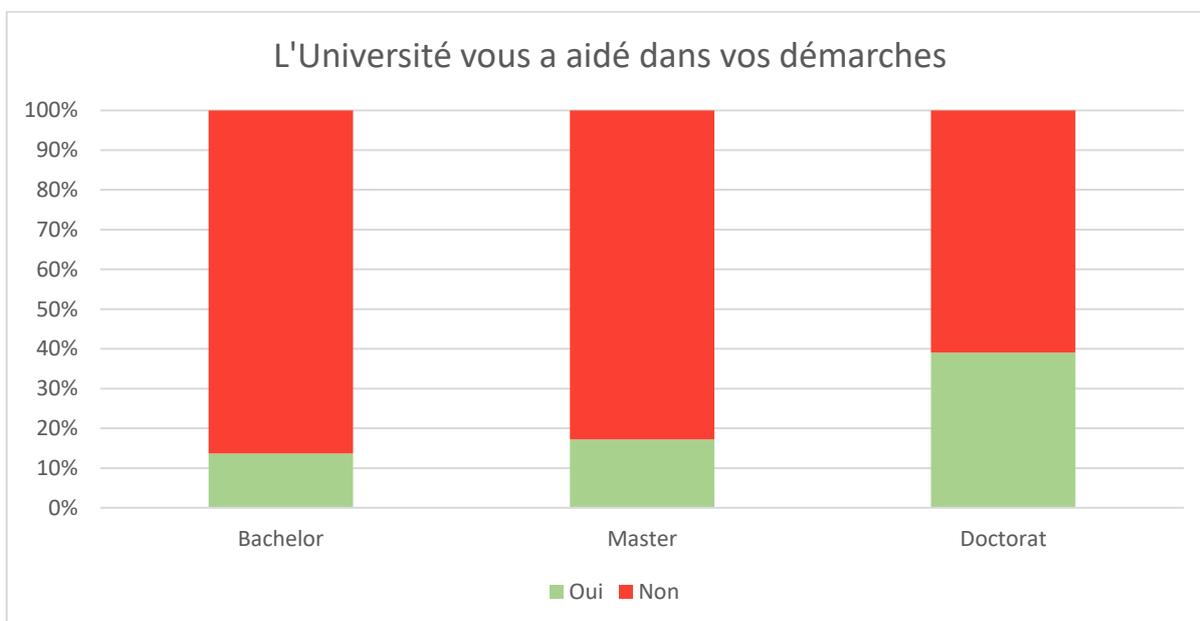


En tant que boursière, l'étudiante 173 pouvait faire appel à des personnes responsables des boursiers à l'Université de Neuchâtel, ainsi elle a trouvé en eux un soutien pour les difficultés linguistiques qu'elle rencontrait.

Finalement, l'étudiante 190 a mentionné le service social de l'Université qui avait pu l'aider un peu dans ces démarches quand elle est arrivée en Suisse pour son Bachelor. Cette étudiante est la seule à avoir mentionner le soutien de l'université en n'étant pas doctorante, tous les autres faisaient partie de cette catégorie. De fait, l'étudiante 213 a justement mentionné le peu d'aide reçu par l'Université de Neuchâtel dans ces démarches, se faisant constamment renvoyer au site internet qui devait contenir toutes les informations dont elle avait besoin.

Si l'on regarde les réponses obtenues en fonction du degré d'étude on remarque cette même distribution de réponse. En effet, il y a significativement⁷ plus de doctorant.es qui ont reçu de l'aide de la part de l'université que d'étudiant.es en Master ou en Bachelor.

Figure 42 : Aide dans les démarches de la part de l'Université



Source 40 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

4.3.2.3. Autres formes de soutien

Lorsqu'il a été demandé durant les entretiens « quelles ont été les outils à votre disposition pour surmonter ces difficultés » des formes diverses de soutien sont apparues et il semblait tout autant important de les mentionner.

A plusieurs reprises la volonté a été mentionnée. Prendre les choses l'une après l'autre et les faire parce qu'il faut les faire. La volonté de s'intégrer, d'améliorer son niveau de langue pour pouvoir y arriver. Et puis le temps aussi. Laisser le temps faire les choses et accepter qu'on ne puisse pas arriver dans un nouvel endroit sans quelques embûches.

Si pour l'étudiante 152 l'envie est la meilleure des stratégies car elle est celle qui donne les moyens de parvenir à son objectif, c'était plutôt une histoire de temps pour l'étudiante 86 à qui il semblait

⁷ Chi-squared = 8.012, df = 2, p-value = 0.01821

que rien d'autre ne pouvait venir soutenir les difficultés sociales qu'elle a rencontré à son arrivée. Quant à l'étudiante 173, partout où elle va elle met un point d'honneur à parler la langue car c'est pour elle le meilleur moyen d'intégration.

4.3.3. Des différences selon le degré d'études

Comme pour l'aide apporté par l'université, j'ai remarqué au cours de mes entretiens que les difficultés n'étaient souvent pas les mêmes et cela n'est pas sans rappeler PERKINS et NEUMAYER (2014 : 257) qui disaient que les obstacles n'étaient pas les mêmes pour toutes les catégories de personnes. Les réponses aux questionnaires et les interviews menées ont surtout mis en avant des disparités concernant les degrés d'études.

Parmi les étudiant.es interviewé.es, plusieurs d'entre eux.elles avaient effectué plusieurs diplômes en tant qu'étudiant.es internationaux.ales et pouvaient donc partager leur avis concernant les différentes difficultés rencontrées durant les différentes étapes de leur vie d'étudiant.es mobiles.

Pour eux, la différence principale résidait dans le fait qu'un.e étudiant.e en Bachelor ou Master n'est pas dans un projet à long terme. Il y a l'idée qu'il va repartir, ne va pas s'établir dans le pays qu'il a choisi pour ses études. Pour l'étudiante 50, le fait de venir vivre dans un pays pour deux ans, le temps d'effectuer un Master et de repartir représentait un engagement plus léger qu'un doctorant qui migre pour au moins trois ou quatre ans, mais dans la majorité des cas beaucoup plus... Pour cette doctorante, l'âge auquel a lieu la migration est tout aussi important. La stabilité de la vie n'est pas la même, les attentes non plus. Pour elle, le doctorat est un travail, il s'inscrit dans une période de vie que les études en Bachelor ou Master.

Du fait de ces différences dans la vie d'un étudiant en Master ou d'un doctorant, pour elle, les difficultés ne sont du coup pas les mêmes non plus. Un.e doctorant.e aura déjà eu à faire à des démarches administratives, il.elle ne découvre pas la vie d'adulte au moment de sa migration pour étudier. Ce qui est parfois le cas quand on part de la maison pour la première fois afin d'effectuer un Bachelor à l'étranger. D'autre part, l'âge fait aussi qu'on ne fréquente pas les mêmes milieux, en étant étudiant.e en Bachelor ou Master on est dans un mouvement étudiant qui fait la fête, qui sort beaucoup, beaucoup de gens sont mobiles et on sait que ces personnes font partie de nos vies pour quelques années. Dans le cas d'un doctorat parfois on migre avec son mari/sa femme, ses enfants. On s'inscrit donc dans un cercle social qui se souhaite plus stable, plus durable. Les difficultés culturelles peuvent alors être un peu plus importantes.

L'idée que la vie est plus structurée, plus stable lorsqu'on est un.e doctorant.e est aussi partagée par l'étudiante 190. Ayant effectué tout son cursus universitaire en tant qu'étudiante internationale, cette étudiante elle a aussi remarqué la différence quant à son statut d'étudiante « qui repart » lorsqu'elle était en Master.

4.3.4. Synthèse difficultés et stratégies

Cette troisième partie d'analyse se penchaient sur les difficultés et les stratégies que les étudiant.es internationaux.ales rencontrent lors de leur migration.

Grâce au questionnaire en ligne et aux interviews menés, il a été possible de dégager trois catégories principales de difficultés rencontrées.

La première catégorie concerne les difficultés administratives. Ces difficultés administratives

s'entendent tant sur la question des démarches concernant les permis de séjour ou VISA que par exemple dans les recherches d'appartement. Il a été remarqué que ces difficultés ne sont pas vécues de la même manière notamment, et cela de manière significative, en fonction des pays d'origine mais aussi en fonction du degré d'étude.

Dans un deuxième temps, ce sont les difficultés économiques qui ont émergées. Les garanties financières exigées afin d'obtenir le droit de venir étudier en Suisse, mais aussi les dépenses auxquelles il faut faire face une fois en Suisse sont autant d'obstacles que les étudiant.es étranger.ères doivent affronter.

Finalement, les difficultés socioculturelles ne sont pas les plus simples. Certain.es étudiant.es ont rencontré des difficultés dans la construction de leur nouveau réseau social, se confrontant au besoin de contacts sociaux qui ne sont pas toujours partagés par des étudiant.es qui eux.elles sont déjà entourées de leurs ami.es, présent.es en Suisse. Pour certain.es cela a aussi été la première expérience d'altérité, la première fois où ils.elles se sont confronté.es à leur statut d'étranger.ère. Parfois cela a été vécue de manière quelque peu douloureuse.

Pour faire face à ces difficultés, les étudiant.es ont pu compter sur le soutien de leur entourage familial et amical dans un premier temps. Pour certains, cela a notamment été le cas pour les doctorant.es, les secrétariats de l'Université de Neuchâtel ont été d'un réel soutien dans les démarches administratives ou la recherche de logement. Et pour d'autres, c'est en eux-mêmes qu'ils.elles ont trouvé les ressources pour faire face aux difficultés que relève une migration étudiante.

Une différence significative a été observée dans ces difficultés et les stratégies développées pour y faire face, c'est l'élément du degré d'étude. En effet, les difficultés évoquées étaient très différentes si l'étudiant.e en face se trouvait être un.e étudiant.e en Bachelor ou si c'était un.e doctorant.e. Un élément d'explication apporté pourrait être que c'est surtout les âges de vie, l'expérience qui font que l'on réagit de manière sensiblement différente aux obstacles selon si on les a déjà affrontés ou non.

4.4. LA MOBILITE COMME CAPITAL

Cette quatrième partie d'analyse se concentre sur la compréhension du phénomène de mobilité comme un capital, transposé au concept de capital de BOURDIEU (1986).

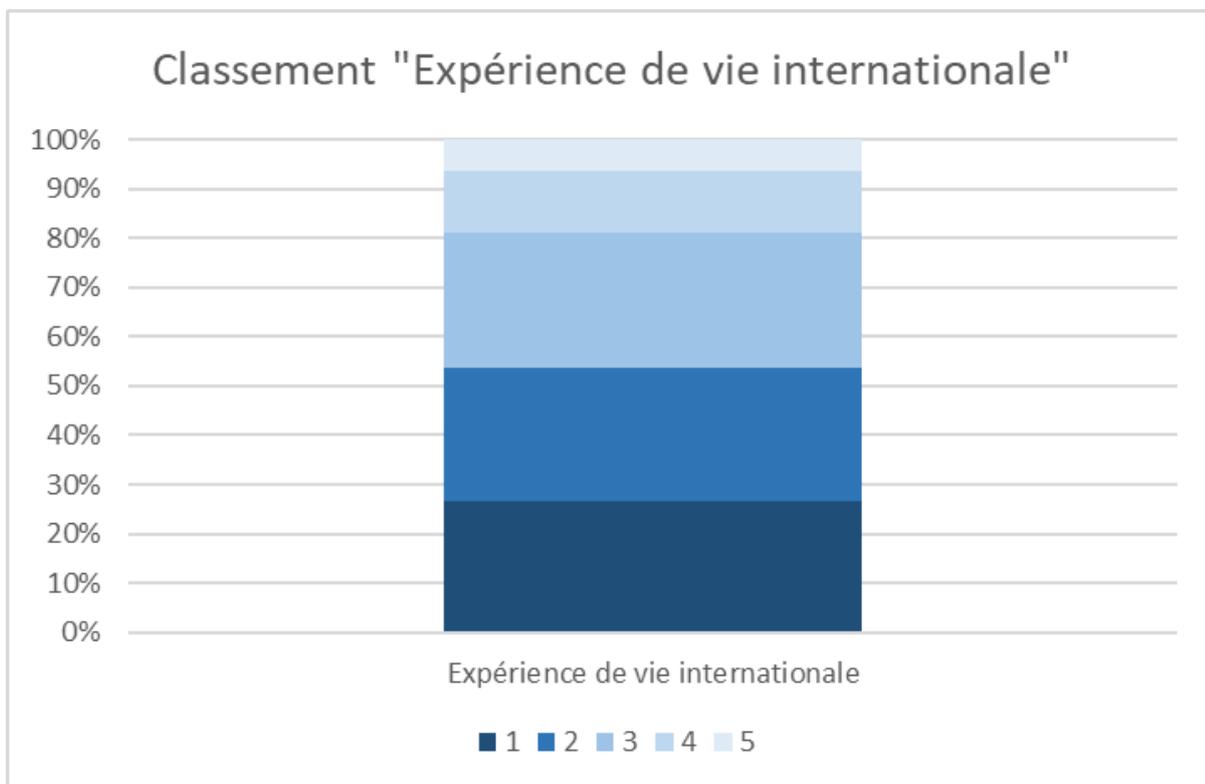
Comme il avait été présenté dans la problématique, des études comme celle de KAUFMANN, BERGMAN et JOYE (2004) ont démontré que ce capital mobilité agissait comme une autre forme de capital en cela qu'il peut former des liens et empirique et théorique mais aussi être échangé avec d'autres formes de capital (2004 : 752).

Ces auteurs ont construit le modèle de « *Motility* » présenté dans le chapitre de problématique de ce travail. Pour cette partie d'analyse les 3 éléments présentés dans ce modèle, à savoir : l'accessibilité, les compétences et l'appropriation seront repris comme clé d'analyse et de compréhension des résultats obtenus dans le questionnaire et lors des interviews. Les éléments retenus ont permis de former deux sous-parties. La première se concentrant sur la plus-value que les étudiants ont attribuent aux études à l'étranger. La deuxième, sur la notion de « savoir-vivre international » et la notion de « world class » décrite par FINDLAY et *al.* (2011)

4.4.1. La plus-value des études à l'étranger

Dans les premières questions qui concernaient les raisons d'un départ à l'étranger pour étudier, il était demandé aux étudiant.es de classer différents éléments selon leur ordre d'importance dans leur choix. L'un de ces éléments était « Expérience de vie internationale ». Cet élément a, de manière générale, été classé dans plus de 50% de cas entre la première et la deuxième position, dans plus de 80% des cas, à l'une des trois premières positions.

Figure 43 : Position "Expérience de vie internationale"



Source 41 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Lors des entretiens, des précisions ont pu être demandées concernant cette envie d'expérience internationale, cette importance accordée à ce type d'expérience. De toutes les questions posées, cet élément a réuni la plus grande homogénéité de réponse. La presque totalité des étudiant.es interviewé.es a mentionné, directement ou indirectement, une certaine idée selon laquelle les études à l'étranger apporteraient une plus-value au cursus universitaire.

L'étudiante 31 expliquait par exemple qu'au Mexique il y a cette idée selon laquelle les études faites ailleurs sont mieux que celles faites chez soi. Elle dit d'ailleurs que si maintenant elle n'accorde plus cette supériorité aux études à l'étranger, au moment de faire le choix de partir elle était dans ce mode de fonctionnement et que cela concerne beaucoup de monde en Amérique latine. Elle constate notamment une grande valorisation d'une part, pour les gens partis étudier à l'étranger mais d'autre part elle fait remarquer que cela veut aussi clairement dire que la personne a des moyens financiers importants et parfois cela contraste avec les bénéfices qu'aurait apporté la valorisation.

Pour l'étudiante 39 la plus-value accordée est surtout liée à tous les apprentissages qui se font autour des études en elles-mêmes. Les études apportent de nouvelles connaissances, mais c'est le cas aussi dans son pays d'origine. Selon elle ce qui diffère c'est tout ce qu'elle apprend autour, les apprentissages de la vie quotidienne, voir et comprendre comment cela fonctionne ailleurs. Et puis elle reconnaît aussi que cela est lié à l'idée que « *tout le monde pense que l'Europe c'est WAHOU !* ». Quand elle rentre chez elle, tout le monde lui demande de lui raconter son quotidien, comme si elle vivait dans un endroit totalement différent. Cette imaginaire de l'ailleurs a selon elle un impact très important sur la valeur que l'on donne à des études effectuées à l'étranger. Cet argument a notamment été un des premiers apportés par l'étudiant 62 :

« Chez nous on a l'impression que tout ce qui vient de la Suisse est bon. En Afrique, je sais que si je retourne là-bas, si ici je suis un demi-dieu dans ce que je fais, en Afrique je peux être un dieu. Parce qu'ils ont un complexe face à ce qui vient de la Suisse ». p.6

L'étudiante 50 mentionnait le fait que la mobilité de manière générale est un plus dans le monde académique. Selon elle, cela n'est pas très bien vu d'avoir fait tous ses diplômes dans la même université. Il en va de même pour l'étudiant 65, qui expliquait qu'en Biologie c'est intéressant de changer d'université pour faire ses diplômes car chaque endroit amène des visions différentes, des manières de travailler différentes. Les études à l'étranger sont encore plus différentes que dans la ville d'à côté, ainsi pour lui cela permet de grandir professionnellement. Il amène encore l'argument selon lequel une formation à l'étranger est le gage d'une capacité à s'adapter facilement à un nouvel environnement, c'est l'idée de la *world class* développée par FINDLAY et al. (2011).

Encore dans l'idée que cela sera un avantage plus tard, l'étudiante 86 voit dans cette migration un investissement pour son avenir professionnel. Elle pense que cela sera reconnu au moment de chercher du travail, qu'on reconnaît qu'une personne qui a été mobile durant ses études a des choses différentes à apporter. Actuellement en Bachelor elle a déjà dans l'idée de partir faire son Master ailleurs, justement pour cumuler les expériences à différents endroits.

« Je dirais une plus-value après je trouve ça hyper bien, la possibilité qu'on ait actuellement de vraiment pouvoir enfin changer de milieu, découvrir un autre pays,

comme je disais un autre savoir-faire, un autre savoir-vivre et une autre façon éducative d'apprendre ... euh... ouais moi je trouve ça hyper valorisant au final »
Étudiante 86 p.6

Parfois c'est en comparaison à ceux qui ne partent pas que les études sont présentées comme un plus. Comme l'expliquait l'étudiante 173, au Brésil tout le monde ne peut se permettre de partir faire des études à l'étranger, ainsi pour ceux qui sont partis c'est un critère fortement reconnu. Comme déjà mentionné par d'autres interviewé.es, le fait que les apprentissages ne se situent pas seulement dans les apprentissages universitaires constitue la partie importante de cette plus-value des études internationales. Elle fait mention aussi du nombre d'étudiant.es européens qui participent au programme ERASMUS. Le fait de vouloir aller ailleurs, faire ses expériences, être attiré par cet ailleurs qu'on imagine exotique est selon elle une des raisons principales qui fait qu'on accorde cette valeur à la mobilité étudiante.

Pour l'étudiante 213 qui prévoit de retourner en Colombie après ses études, elle perçoit ses études en Europe comme un élément qu'elle a investi pour avoir quelque chose de différent, de mieux lorsqu'elle retournera en Colombie. Son domaine d'étude étant peu développé, elle pense avoir acquis des connaissances qui seront très valorisées. La question des langues acquises est aussi centrale selon elle. Dans un pays où on va peu à l'étranger, les niveaux de langues étrangères sont souvent assez bas et le fait de revenir en parlant plusieurs langues est fortement crédité.

On retrouve donc un grand nombre d'arguments pouvant se trouver dans l'élément des conditions d'accessibilité dans le concept de « *Motility* ». C'est notamment les contraintes en termes de coûts et de possibilités logistiques qui déterminent les personnes qui ont accès à la mobilité étudiante et comme rapporté par les étudiant.es mentionnées ci-dessus, c'est notamment le fait que peu de gens y aient accès qui constitue cette plus-value.

Si dans les argumentaires développés dans les entretiens on ne perçoit pas tellement d'élément de compétence au sens du concept de KAUFMAN, BERGMAN et JOYE, çà et là de petits éléments ont été apportés dans les entretiens qui revenaient à la question des possibilités d'entrée dans le pays. L'étudiant 62 avait notamment parlé de la difficulté à réunir tous les documents nécessaires afin de remplir les critères requis par le Service d'Etat aux migrations. Pour lui la difficulté se trouvait dans le temps disponible pour réunir ces documents face à une administration sénégalaise pas très pressée. En termes de coûts aussi, les déplacements pour se rendre d'un endroit à l'autre pour réunir les documents, cela écartait beaucoup de monde selon lui.

Enfin, la notion d'appropriation du modèle de « *Motility* » se retrouve de manière générale par le fait que les étudiants qui mentionnent cette plus-value de leur étude le font la plupart du temps avec des arguments qui sont externe à eux-mêmes. Ils se basent sur des idées préconçues, des choses qu'ils imaginent, et la régularité à laquelle ces arguments ont été utilisés lors des entretiens ne fait que démontrer l'importance et le poids qu'ils ont dans cette vision de la mobilité étudiante.

l'autre.

Il était aussi souvent question d'ouverture d'esprit, comme si le fait de voir ce qui se passait ailleurs permettaient de faire siens les éléments perçus.

L'étudiant 65, venue de Colombie mentionnait notamment des choses qu'il ne voit pas, ne vit pas chez lui. Il a par exemple vu pour la première fois des femmes voilées en venant en Suisse. En Colombie il n'en avait jamais vu et pour lui cela représente une ouverture sur le monde qu'il n'a pas chez lui :

« Mais savoir vivre international c'est plutôt ça, c'est être un peu plus ouvert parce qu'en Colombie on est toujours dans la même chose même là-bas on ne voyage pas beaucoup on est un peu plus pareil, donc pour moi c'était vraiment cool » p. 7

L'impression d'être plus proche d'une culture, de pouvoir mieux comprendre une personne qui vient d'un autre pays était aussi des arguments apportés. L'étudiante 152 disait pouvoir mieux se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre grâce à son expérience à l'étranger. Pour l'étudiante 173 c'était la possibilité de voir aussi les mauvais côtés, le fait de vivre à l'étranger permet selon elle de comprendre la complexité des éléments qui entourent le quotidien, les nuances, les différences.

Finalement, la capacité d'adaptation a été un autre élément plusieurs fois rapporté. Le fait de pouvoir sortir de sa zone de confort, de savoir faire autrement que chez soi, d'avoir conscience et de comprendre comment fonctionnent les choses ailleurs que dans là où on a grandi. Autant d'éléments qui selon les étudiant.es interviewé.es enrichissent leurs expériences de vie et leurs parcours personnels.

4.4.2.2. Importance

Après avoir donné une définition de ce qu'est le savoir-vivre international pour les étudiant.es interviewé.es, la question de l'importance qui lui est donnée est venue. Il était intéressant de comprendre en quoi le savoir-vivre pouvait être considéré comme important, quels étaient les éléments que les étudiant.es lui attribuaient.

L'idée de l'ouverture d'esprit a beaucoup été mentionnée. Pour de nombreux.es étudiant.es, il y a la conscience de vivre dans un monde qui est de plus en plus globalisé, dont les régions sont de plus en plus connectées. Ainsi, aujourd'hui, nous sommes plus souvent amenés à côtoyer des personnes venant de loin, avec une autre culture, d'autres réalités. Et c'est précisément la capacité à dépasser ces différences qui étaient mentionné.e comme une qualité apportée par le savoir-vivre international.

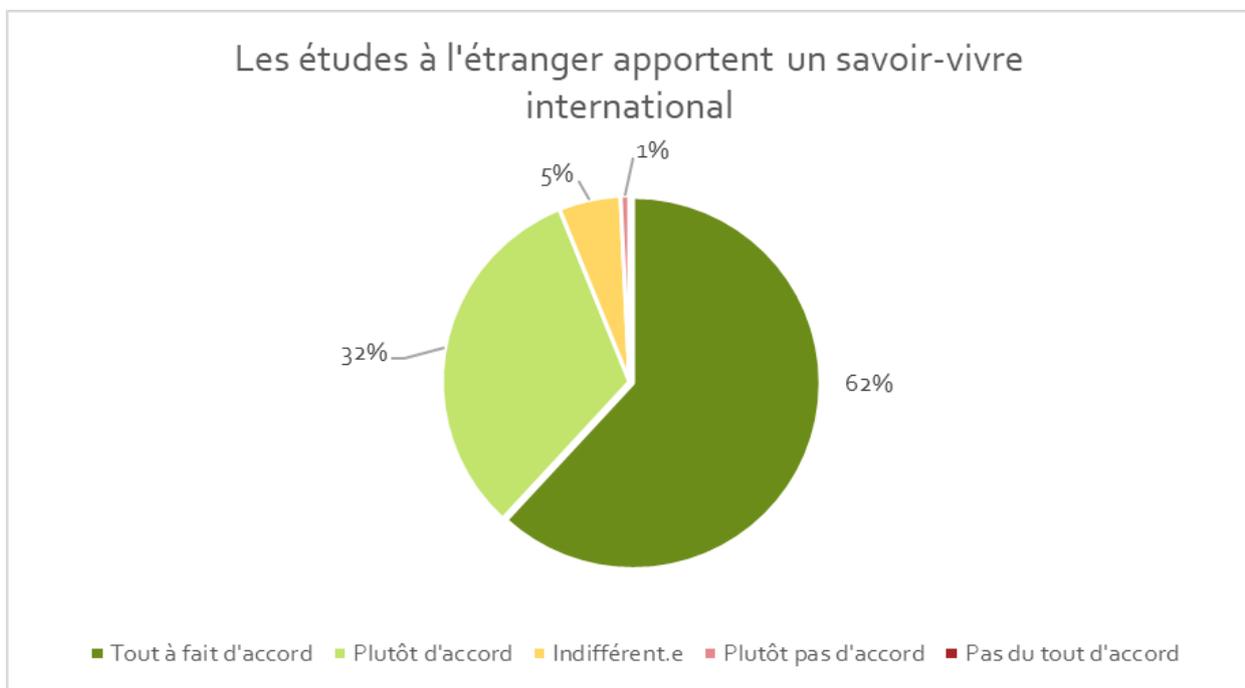
L'étudiante 50 mentionnait que les échanges avec d'autres perspectives lui permettaient d'ouvrir son esprit et que par la suite cela lui a permis d'échanger avec d'autres, de comprendre leur point de vue et de mettre en place des collaborations très enrichissantes. Selon elle, cela rend les gens plus résilients et cela lui a apporté de nombreuses choses de devoir s'adapter aux cultures différentes qu'elle a côtoyées.

C'est aussi perçu comme un avantage par l'étudiant 65, c'est selon lui une capacité à s'adapter et c'est un réel plus professionnellement et personnellement. Il se sent ainsi plus à l'aise avec la différence, plus serein que s'il était resté toujours au même endroit confronté aux mêmes personnes. Et professionnellement il pense que cela sera reconnu s'il rentre en Colombie.

Pour l'étudiante 88 cela représente principalement un apport personnel, elle trouvait intéressant de se confronter à d'autres cultures et pour elle, cela facilite les relations aux autres. C'est aussi le cas pour l'étudiante 213, le fait d'avoir pu vivre une expérience de ce style lui a apporté de nombreuses ressources pour sa vie personnelle. C'est pour elle aussi un moyen de faire avancer le monde, se confronter aux autres réalités et rentrer pour partager ce qu'on a trouvé de mieux ailleurs. Dans le contexte de la Colombie, son pays d'origine, elle pense que ce serait un réel avantage que de pouvoir compter sur des personnes qui ont vécu ailleurs.

Finalement, c'est l'idée que l'ouverture à l'autre est une bonne chose qui revient beaucoup. C'est un élément que ces étudiant.es ont considéré comme étant la raison de l'importance de ce savoir-vivre international. La capacité à comprendre l'autre, à se mettre à sa place, à son confronter à sa réalité et à en tirer des enseignements. L'étudiante 190 disait que ces attitudes que l'on acquière par le savoir-vivre international permettent de les transposer aux expériences futures, le fait de pouvoir vivre dans un endroit autre que son lieu d'origine donnerait alors la possibilité de s'adapter plus facilement dans un troisième endroit... et ainsi de suite. Cet argument peut aisément être lié à au concept de mobilité comme capital. En effet, la mobilité devient alors un outil que l'on peut réutiliser dans une autre situation et l'enrichir encore...

Figure 45 : Les études à l'étranger apportent un savoir-vivre international



Source 43 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

4.4.3. Synthèse mobilité comme capital

Ce quatrième chapitre d'analyse s'inscrit dans la volonté de comprendre la mobilité comme un capital. C'est avec l'idée que la mobilité est devenue un capital, même titre que les capitaux économiques, sociaux, symboliques que l'on connaît déjà que cette partie d'analyse se développe. En reprenant le concept de *Motility* de KAUFMANN, BERGMAN et JOYE (2004) on comprend comment les éléments obtenus lors des questionnaires en ligne et interviews démontre cette

vision de mobilité comme capital.

On retrouve chez la presque totalité des étudiant.es interviewé.es l'idée qu'étudier à l'étranger est une plus-value sur les études en générale. Il n'y a pas que l'idée que les études sont mieux ailleurs, même si persiste une idée selon laquelle l'Europe et particulièrement la Suisse fournissent des services de meilleures qualités qu'ailleurs dans le monde, mais ce sont surtout les apprentissages fait autour des apprentissages académiques, ceux de la vie quotidienne qui sont retenues comme expérience formatrice de cette mobilité étudiante.

La mobilité dans le monde académique est aussi perçue par les étudiant.es interviewé.es comme un plus, ils ont été nombreux à affirmer que c'est un élément qui est reconnu et que sur un curriculum vitae il est préférable de pouvoir montrer que l'on a été mobile plutôt que le contraire. C'est notamment cette possibilité de se comparer à ceux qui n'ont pas la possibilité d'être si mobiles qui accorderaient, selon les interviewé.es, cette plus-value aux études internationales.

Ce dernier argument rejoint la notion de *world class* développé par FINDLAY et al. (2011), cette catégorie de personne qui ne serait pas tributaire des frontières, des distances ou autre obstacles à être mobile. Et c'est toute la question du savoir-vivre international qui se rattache à la notion de *world class*. Comme cette partie d'analyse l'a montré, il y a une forte croyance autour d'un savoir-vivre international qui serait comme un certificat de capacité permettant de vivre à l'international, sans être limité par des habitudes, une langue, une culture. C'est la capacité à avoir le moins de barrière possible nous éloignant d'une personne venant d'un autre endroit que le nôtre.

La mobilité est alors vue comme un capital car, dans l'idée des étudiant.es elle s'acquiert en étant mobile et peut s'utiliser par la suite, dans le cadre professionnel comme un atout face à une personne qui n'aurait pas ce background mobile. L'idée que c'est un investissement mentionné par deux étudiantes lors des interviews rejoint aussi la notion de capital présenté ici.

Finalement, c'est le fait que la mobilité puisse être vue comme un élément qu'on peut cumuler et utiliser, échanger avec d'autres capitaux qui permet de la classer au rang de capitaux au sens de la théorie de Bourdieu. Puisqu'elle peut être acquise durant les études pour être échangée ensuite contre un meilleur emploi qui apporterait de meilleure revenus, alors il s'agit bien ici d'un capital.

4.5. EXPERIENCES ET PARCOURS DE VIE : DES RAISONS QUI NE RENTRENT PAS DANS LES CASES

Dans cette dernière partie d'analyse, nettement plus courte que les autres, l'idée est de donner la place à un argumentaire des raisons qui ont amenées à la mobilité étudiante de certain.es des interviewé.es, qui ne sont pas des éléments que l'on peut mettre dans les catégories proposées par les modèles de migration choisis pour l'analyse dans cette étude.

Des éléments qui font simplement partie de la vie, des éléments qui ont fait que cette migration a eu lieu alors qu'elle n'était pas prévue, qui ont choisi la destination de manière irrationnelle. Il a semblé important de créer cette place dans l'analyse car plusieurs étudiant.es étaient concerné.es et c'est l'une des premières choses qui m'est apparue comme manquant dans la problématique : la possibilité que la migration ne soit pas si organisée et choisie qu'on ne l'imagine.

Quatre situations seront présentées dans cette partie. Les deux premières illustrent le cas de l'étudiante 39 et 50. Toutes deux envisageaient des études à l'étranger mais le choix de la Suisse n'a lui pas été un choix qui s'est fait en pesant le pour et le contre, parmi d'autres pays ou universités. Elles ont toutes deux été amenées à venir suivre leur cursus en Suisse car elles sont venues y rejoindre leur mari et conjoint.

Si dans le cas de l'étudiante 50, ce n'était pas sa première expérience internationale, l'étudiante 39 quant à elle a pu rendre réelle cette migration qu'elle souhaitait déjà auparavant mais qu'elle n'avait pas pu réaliser jusqu'alors. Se mariant avec un doctorant à l'Université de Neuchâtel, elle en a profité pour effectuer un Master, alors qu'elle en possédait déjà un fait en Arménie. Elle pensait que venir vivre en Suisse sans une éducation suisse cela ne servait à rien et donc choisi de refaire un diplôme.

Le cas de l'étudiante 173 est un peu similaire car elle est arrivée en Suisse pour rejoindre son conjoint qui est aujourd'hui devenu son mari. Elle a aussi profité de cette occasion pour se reconverter professionnellement en recommençant des études en Suisse. Avant sa migration, elle était déjà insérée dans le monde du travail et c'est d'abord un doctorat qu'elle a cherché, mais ne trouvant pas elle s'est redirigée vers un Master pour ensuite, actuellement, faire un le doctorat.

Finalement, l'étudiante 41 a été la plus originale dans sa raison de venue en Suisse. Cette étudiante chinoise a manqué les inscriptions en Chine pour la rentrée en Master. Obligée d'attendre une année ou de chercher du travail pour l'année qui venait, son professeur de l'époque lui a alors parlé de l'Université de Neuchâtel avec laquelle il effectuait une recherche et lui a fortement recommandé de venir, les inscriptions étant encore ouvertes. N'étant jamais venue en Europe elle s'est simplement dit que cela pouvait être une bonne expérience.

Ces différentes expériences m'ont permis de saisir parfois les réponses pas très claires obtenues dans le questionnaire. Montrant aussi les limites de recherche de modèle dans ce domaine de mobilité étudiante. Si on peut, certes, identifier des tendances, il est important de ne pas oublier la place que tiennent les facteurs tels que ceux présentés ici et certainement bien d'autres ...

4.6. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

Ce chapitre d'analyse, séparé en cinq sous-chapitres, a permis de mettre en évidence un grand nombre d'éléments obtenus dans les questionnaires en ligne ainsi que dans les interviews menés avec les 12 étudiant.es de l'Université de Neuchâtel.

Par cette synthèse, le but est de reprendre les éléments principaux afin d'en dégager les tendances générales et de pouvoir présenter des axes généraux de réponses. Ceci en reprenant dans un premier temps les questions et sous-questions de recherche puis reprenant les éléments supplémentaires présentés dans l'analyse.

La première partie d'analyse portant sur les facteurs PUSH, l'intérêt était de pouvoir mettre en évidence des critères poussant les étudiant.es à envisager des études à l'étranger. Ainsi, à la question « **Quelles sont les motivations qui mènent les étudiant.es à envisager de partir à l'étranger ?** » les résultats présentés dans la première partie de l'analyse permettent de citer comme éléments majoritairement représentés les lacunes dans le pays d'origine, caractérisées par l'impossibilité d'avoir accès à un certain nombre de disciplines soit parce qu'elles ne sont pas développées ou alors parce qu'elles sont trop prisées et que l'accès est donc rendu difficile.

La deuxième partie d'analyse se penchait sur la question des éléments attirant les étudiant.es en Suisse et plus particulièrement à l'Université de Neuchâtel. Elle répondait donc à la deuxième sous-question de recherche : « **Quels critères retiennent les étudiant.es dans leur choix d'étudier en Suisse, plus particulièrement en Suisse romande et à l'Université de Neuchâtel ?** ». L'analyse des données a pu mettre en évidence deux catégories de critères, les premiers qui seront identifiés comme directement liés à l'Université de Neuchâtel qui sont par exemple les cursus particuliers à l'Université de Neuchâtel comme par exemple la logopédie, les études en migration ou encore en droit du sport. La petite taille et la proximité que cela offre avec les professeurs sont aussi des arguments qui ont retenus l'attention des étudiant.es ayant choisi d'étudier à l'Université de Neuchâtel. Puis viennent les éléments indirectement liés à la Suisse et/ou à Neuchâtel, en effet, la présence d'un réseau social sur place a parfois attiré les étudiant.es ici plutôt qu'ailleurs. D'autre part, les retours d'expérience positives des pairs a aussi été mentionnés.

La troisième partie d'analyse, s'intéressant aux difficultés rencontrées et aux stratégies déployées a permis de répondre à la troisième sous-question « **Quelles sont les difficultés que les étudiant.es rencontrent et quelles stratégies déploient-ils.elles pour réaliser cette migration ?** ». Les informations récoltées ont permis de mettre en évidence trois catégories de difficultés : administratives, économiques et socioculturelles. Les stratégies quant à elles se sont surtout caractérisées par des soutiens externes provenant de la famille, d'ami.es, ou encore de l'Université de Neuchâtel directement. Il a été remarqué que les difficultés sont dépendantes de facteurs comme le lieu d'origine ou encore le degré d'étude. Il en allait de même pour les stratégies qui n'étaient pas les mêmes notamment en fonction du degré d'étude, ainsi il avait été remarqué qu'une grande différence existait concernant l'aide apportée par l'Université, celle-ci était très présente pour les doctorant.es alors que presque inexistante pour les étudiant.es en Bachelor ou Master.

La quatrième partie d'analyse apportait des éléments qui n'avaient pas été mis sous forme de question de recherche mais qui tout de même s'inscrivent dans la compréhension des motivations

des étudiant.es internationaux.ales à étudier à l'étranger. C'est la mobilité comme capital qui a été analysée. Il en est ressorti une forte notion de plus-value dans la mobilité, l'idée que les études à l'étranger sont un plus qu'un.e étudiant.e peut apporter à son cursus académique. Un plus qui peut par la suite être mis à profit afin d'avoir un meilleur emploi notamment. C'est là où la mobilité peut être vue comme capital car il s'agit ici d'une valeur qui peut être acquise puis échangée contre d'autres capitaux, notamment économiques lorsqu'on parle de possibilités d'emplois améliorées.

Finalement, le dernier chapitre d'analyse se penchait sur des éléments de réponses recueillis qui ne pouvaient pas être classés dans une catégorie mais qui ont semblés assez pertinents pour en créer un chapitre spécial. Il s'agit des raisons qui relèvent d'expérience, de parcours de vie. A plusieurs reprises, les raisons qui ont poussées les étudiant.es à envisager des études à l'étranger ou directement en Suisse, ou encore plus particulièrement à Neuchâtel, ne répondaient pas au schéma envisagé au début de cette étude. S'il a été choisi de laisser une place à ces éléments il était important aussi de les présentés comme la limite aux modèles de théorisation et d'analyse choisis pour cette recherche. En effet, c'est principalement parce qu'ils ne s'inscrivent pas en tant que facteurs PUSH ou PULL que ces éléments semblent sortir du champ des éléments catégorisables, mais une autre approche aurait sans doute pu les inclure dans le modèle de base proposé.

Cinquième Partie

CONCLUSION ET PISTE DE RECHERCHE

Dans ce travail s'est inscrit la volonté de comprendre davantage le phénomène des migrations étudiantes en cherchant à déterminer quels sont les critères qui sont retenus tant au moment où l'étudiant.e choisit de quitter son pays pour partir étudier ailleurs, qu'au moment où il choisit cet ailleurs, le pays, l'endroit dans lequel il va poursuivre ses études.

Sur ce chemin, qu'est la migration étudiante, cette étude souhaitait aussi apporter des éléments de compréhension quant aux difficultés rencontrées et aux stratégies que les étudiant.es sont capables de mettre en place pour contrer les obstacles et réussir tout de même à mener à bien leurs études, dans un pays étranger.

C'est par un questionnaire en ligne et une douzaine d'entretiens que les éléments de réponses ont pu être obtenus. Se basant sur une large théorie déjà existante et avec comme outils principale un concept qu'est la *Theory of Migration* d'Everett LEE (1966), l'analyse des données récoltées avait pour but de dégager des éléments de réponses pour le cas précis de l'Université de Neuchâtel.

Dans un premier temps, on peut noter que les études à l'étranger s'inscrivent aujourd'hui dans le contexte qu'est le monde globalisé dans lequel on vit. On peut affirmer que le vivre global, vivre international est une notion à laquelle de nombreuses personnes aspirent et cela s'est ressentie dans cette étude. Si des critères de départ ont été mis en avant dans l'analyse de données, tels que les lacunes dans le pays d'origine ou le background social, on notera la place prépondérante que tient la mobilité en tant que telle, se déplacer pour se déplacer, migrer avec comme raison principale celle de profiter de l'opportunité de voir comme cela se passe ailleurs.

En ce qui concerne les éléments qui attirent les étudiant.es internationaux.ales à l'Université de Neuchâtel, on peut ici retenir deux tendances majeures. Dans un premier temps il y a ce qu'on peut nommer les critères liés à l'Université directement. Dans cette catégories se retrouveront notamment les critères comme la petite taille de l'Université de Neuchâtel ou les cursus particuliers qu'elle propose aux étudiant.es. Dans un deuxième temps, il a les critères indirectement liés à la Suisse, ou plus particulièrement à Neuchâtel. Dans cette catégorie se retrouverait par exemple la présence d'un réseau social qui agit alors comme un soutien, tantôt moral, tantôt économiquement, souvent facilitateur.

La partie se penchant sur les difficultés a révélé que les difficultés rencontrées se situaient principalement sur trois pôles : administratif, économique et socioculturel. L'analyse a aussi permis de montrer que ces difficultés ne sont pas également réparties entre tous les étudiant.es. En effet, en fonction du pays d'origine ou du degré d'étude par exemple, on a pu noter que les difficultés rencontrées étaient sensiblement différentes. Il en va de même pour les stratégies auxquelles les étudiant.es ont pu faire appel. Certains, notamment les doctorant.es ont pu compter sur un soutien important de la part de l'Université de Neuchâtel directement, alors que pour les étudiant.es en Bachelor et Master le soutien provenait davantage de leur famille, leurs ami.es et parfois de leur force de caractère.

Finalement, les deux derniers chapitres d'analyse constituent les deux propositions d'élargissement de l'étude. Il s'agit de la mobilité comme capital ainsi que des motivations qui ne pouvaient s'inscrire dans le modèle de théorisation choisi, à savoir la *theory of migration* d'Everett LEE (1966). Il semble ici important de mentionner que c'est la limite de cette théorisation des migrations choisie qui impose que ces facteurs soient analysés comme sortant du champ et donc

fassent l'objet d'un élargissement possible de cette recherche.

Dans un premier temps, la notion de capital attribué à la mobilité présentée dans l'analyse permet de lier tous les éléments présentés dans le chapitre de problématique. En effet, les données obtenues ont pu montrer que la mobilité étudiante était perçue et utilisée par la plupart des étudiant.es ayant répondu aux questionnaire et interviews, comme un capital. Un capital car ils.elles l'envisagent comme un investissement qui donnera une plus-value à leur parcours académique et qui pourra par la suite être échangé contre des possibilités d'emplois qui seront meilleures, ce qui signifie donc de meilleurs revenus. Ainsi on voit qu'il peut être échanger contre une forme de capital, le capital économique. Mais la notion de plus-value s'applique aussi à une notion symbolique s'inscrivant dans l'idée de *World Class* présentée par FINDLAY et al. (2011) et qui voit la naissance d'une catégorie de personne qui auraient la capacité à être mobile et cela en ayant la capacité de faire fi des barrières géographiques, des distances, économiques, politiques ou culturelles.

C'est cette idée-là qui me paraît la plus intéressante et que je choiserais d'élargir si je continuais cette recherche. Il me semble particulièrement intéressant de comprendre quelle place tient aujourd'hui, dans l'imaginaire ou dans le concret des vies des jeunes étudiant.es, cette idée d'être mobile pour être mobile. De pouvoir se sentir appartenir à partout et nulle part à la fois. C'est une notion que l'on retrouve dans des discours qui s'éloignent aussi de la mobilité pour les études, notamment chez les personnes qui voyagent beaucoup à travers le monde. Cette volonté de vivre par-delà les frontières et de ne pas en être dépendants, ni géographiquement, ni culturellement.

Sixième partie

BIBLIOGRAPHIE

Rapport-Gratuit.com

- Appadurai, A.** 2013. *Condition de l'homme global*, traduit de l'anglais par Françoise Bouillot. Payot et Rivages. Paris.
- Beine, M., Noël, R., et Ragot, L.** 2014. Determinants of the international mobility of students. *Economics of Education Review*, 41 (0), 40-54.
- Beech, S.** 2015. International student mobility: the role of social networks, *Social & Cultural Geography* 16(3), 332-350.
- Bhandari, R., et Blumenthal, P.** (Eds) 2011. *International students and global mobility in higher education: national trends and new directions*. New York : Palgrave Macmillan.
- Bourdieu, P.** 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Edition de Minuit: Paris.
- Bourdieu, P.** 1986a. The forms of Capital. In *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, edited by J.-G. Richardson, Greenwood Press. New York, Westport, London: John G. Richardson.
- Bourdieu, P.** 1986b. L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales* 62 (1), 69-72.
- Brooks, R., et Waters, J.** 2010. Social networks and educational mobility: the experiences of UK students. *Globalisation, Societies and Education* 8 (1), 143-157
- Brooks, R. et Waters, J.** 2011. *Student mobilities, migration and the internationalization of higher education*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Chauviré, C., et Fontaine, O.** 2003. *Le vocabulaire de Bourdieu*. Coll. Vocabulaire de ... dirigé par Jean-Pierre Zarrader. Ellipses: Paris.
- Choudaha, R., et De Wit, H.,** 2014. Challenges and opportunities for global student mobility in the future. In B. Streitwieser (Ed.), *Internationalization of higher education and global mobility* (pp. 19-33). Oxford: Symposium Books.
- Efionayi, D., et Piguet, E.** 2014. Western African Student Migration: A Response to the Globalization of Knowledge. *International Development Policy*, 5 [Online].
- Findlay, A. M.** 2010. An assessment of supply and demand-side theorization of international student migration. *International Migration*, 49 (2), 162-190.
- Findlay, A. M., King, R., Smith, F. M., Geddes, A., & Skeldon, R.** 2012. World class? An investigation of globalization, difference and international student mobility. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 37(1), 118-131.
- Flick, U.** 2009. *An Introduction to Qualitative Research*, Los Angeles: Sage.
- Garneau, S., et Mazzella, S.** 2013. Transformation des mobilités étudiantes sud-nord : approches démographiques et sociologique. Présentation du numéro. *Cahiers québécois de démographie*, 42(2), 183-200.

Gerhard, S. 2011. *Mobilité des étudiant·e·s 2009 : Intentions, expériences et entraves*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Gohard - Radenkovic, A., et Rachédi, L. éd. 2009. Récits de vie, récits de langues et mobilités : nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité. Espaces interculturels. Paris : L'Harmattan.

Kaufmann, V., Bergman, M.M et Joye, D. 2004. Motility: Mobility as Capital. *International Journal of Urban and Regional Research* 28 (4), 745-756.

Kaufmann, V., et Widmer, E.D., 2005, L'acquisition de la mobilité au sein des familles : Etat de la question et hypothèses de recherche. *Espaces et société* 120-121 (2), 199-217.

King, R. et Raghuram, P. 2013. International student migration: mapping the field and new research agendas. *Populations, Space and Place*, 19, 127-137.

Lasanowski, V. 2011. Can Speak, Will Travel: The Influence of Language on Global Student Mobility. In Bhandari, R., et Blumenthal, P. (Eds) *International students and global mobility in higher education: national trends and new directions*. New York: Palgrave Macmillan.

Lee, E. 1966. A Theory of Migration. *Demography* 3 (1), 47-57.

Madge, C., Raghuram, P., et Noyolo, P. 2014. Conceptualizing international education: From international student to international study. *Progress in Human Geography*, 1-21.

Miéville, D., Recteur, Au nom du rectorat de l'Université de Neuchâtel. Directives concernant l'application de l'article 65 al. 3 de la loi sur l'Université du 5 novembre 2002 (admission des étudiants de langue étrangère) daté du 14 juillet 2013.

Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) 2011, 2012, 2013, 2014. OECD indicators: OECD Publishing.

Perkins, R., et Neumayer, E. 2014. Geographies of educational mobilities: Exploring unevenness, difference and changes in international student flows. *Geographical Journal*, 180 (3), 246-259.

Pineau, G., et Le Grand, J.-L. éd. 2013. *Les histoires de vie*. Paris: PUF.

Pinto, C. 2013. Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. Pdfthesis, Université Paris-Est. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00843412/document>. (consulté le 12 novembre 2017)

Pleyers, G. et Guillaume, J.-F. 2008 Expériences de mobilité étudiante et construction de soi. *Agora débats/jeunesses* 50 (4) : 68 doi : 10.3917/agora.050.0068

Pungas, E., Täht, K., Realo, A., et Tammaru, T. 2015. Does Ethnicity Matter in Intentions to Study Abroad? Analysis of High School Students in Estonia. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41 (14), 2376-2395.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. 2007. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.

- Raghuram P.** 2013. Theorizing the spaces of student migration. *Population, Space and Place*, 19(2), 138-154.
- Renggli C.** 2016. *Mobilität von internationalen Studierenden: Gründe und Motivation von Bachelor-, Master- und Doktorasstudierenden die Universität Bern als Destination ihrer tertiären Ausbildung zu wählen*. Travail de mémoire à l'Université de Berne sous la direction de Yvonne Riaño et Heike Mayer.
- Riaño Y. et Piguet E.** 2016. International Student Migration. Oxford Bibliographies
- Rizvi F.** 2011. Theorizing student mobility in an era of globalization, *Teachers and Teaching*, 17:6, 693-701, DOI: 10.1080/13540602.2011.625145
- Rodriguez González, C., Bustillo Mesanza, R., et Mariel, P.** 2011. The determinants of international student mobility flows: an empirical study on the Erasmus programm. *Higher Education*, 62 (4), 413-430.
- Université de Neuchâtel.** Page de Portrait de l'Université de Neuchâtel, [Online]. <http://www2.unine.ch/unine/portrait>. Consulté le 12 octobre 2016.
- Urry, J.** 2005. *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière de la sociologie*. Traduit de l'anglais par Noël Burch. Paris : Armand Colin.
- Van Mol, C., et Timmerman, C.** 2014. Should I stay or should I go? An analysis of the determinants of intra-European student mobility. *Population, Space and Place*, 20, 465-479.
- Wagner, A-C.** 2007. *Les classes sociales dans la mondialisation*. Paris : La découverte.

Septième partie

ANNEXES

Questionnaire en ligne

Données démographiques

1. **Date de naissance (jj.mm.aaaa) :**
2. **Sexe :**
3. **Etat civil :**
 - a. Si marié / concubinage, nationalité du conjoint :
4. **Enfant(s) ? Si oui**
 - a. Combien ?
 - b. Année de naissance des enfants
5. **Nationalité**
 - a. Pays de naissance
 - b. Dans quel pays avez-vous étudié avant de venir en Suisse ?
6. **Langues**
 - a. Langue maternelle :
 - b. Autres langues, préciser niveau
7. **Degré d'étude avant de venir en Suisse ?** (Sélectionner ce qui convient)
Maturité Bachelor Master PhD
 - a. Dans quel(s) pays avez-vous effectué ces degrés ?
Maturité :
Bachelor :
Master :
PhD :
 - b. Dans quelle discipline ?
Maturité : (si pertinent)
Bachelor :
Master :
PhD :
8. **Degré des études en Suisse ?** (Sélectionner ce qui convient)
Bachelor Master PhD
 - a. Dans quelle faculté ?
 - b. Dans quelle(s) discipline(s) ?
9. **Lieu de résidence en Suisse** (ville ou village) :
10. **Degré d'étude des parents**
Plus haut degré d'étude du père :

Plus haut degré d'étude de la mère :

Etre un étudiant international

Motivations :

1. **Le fait d'accomplir des études à l'étranger donne de plus grandes possibilités d'emploi après les études :**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

2. **Le fait d'accomplir des études à l'étranger permet d'acquérir un certain « savoir vivre internationale »**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

3. **Le fait d'accomplir des études à l'étranger permet d'apprendre une ou plusieurs nouvelles langues ?**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

4. **Le fait d'accomplir des études à l'étranger permet d'acquérir des connaissances afin de pouvoir le mettre à profit une fois retourné dans son pays d'origine ?**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

Stratégies :

1. **Decrivez en quelques mots comment vous avez recueilli les informations concernant les études à l'étranger :**

2. **L'accès aux informations concernant les études à l'étranger est très facile depuis mon pays d'origine :**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

3. **A votre connaissance, avec quels autres pays, votre pays d'origine a-t-il des accords de collaboration ?**

4. Si votre pays d'origine a des accords particuliers pour faciliter les études à l'étranger **Les accords particuliers entre mon pays d'origine et un/plusieurs autres m'ont motivé à étudier à l'étranger**
 tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
 d'accord pas du tout d'accord

Choix la Suisse

Motivations :

1. **La qualité de vie élevée en Suisse a-t-elle été un facteur important dans votre décision ?**

- Important relativement important indifférent pas du tout important
2. **La qualité des études en Suisse a-t-elle été un facteur important dans votre choix ?**
Important relativement important indifférent pas du tout important
3. **Laquelle de ces affirmations correspond au mieux**
- La possibilité de pouvoir poursuivre une carrière en Suisse, après vos études fait partie de vos motivations principales
- Vous envisagez la possibilité de poursuivre votre carrière en Suisse après vos études mais cela ne faisait pas partie de vos motivations au départ
- Vous ne souhaitez pas particulièrement poursuivre une carrière en Suisse après vos études
- Il est clair pour vous que vous ne resterez pas en Suisse pour poursuivre une carrière après vos études
4. **Aviez-vous déjà de la famille ou des amis proches en Suisse avant votre venue ?**
Si oui, préciser et question 5.
5. **Le fait d'avoir de la famille ou des amis proches en Suisse a été un facteur important de votre choix ?**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas d'accord
pas du tout d'accord
6. **Parliez-vous déjà le français avant de venir en Suisse ?**
oui non
Si oui, quel était votre niveau de langue : a1-2 b1-2 c-1-2
et question 7 .
7. **Le fait de parler français a guidé votre choix vers un pays francophone**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas d'accord
pas du tout d'accord
8. **Le fait de parler français a guidé votre choix directement vers la Suisse**
Tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas d'accord
pas du tout d'accord
9. **Quels sont les critères qui ont guidé votre choix vers la Suisse plutôt qu'un autre pays francophone ?** (réponse texte)
10. **Etiez-vous déjà venu en Suisse, avant de choisir cette destination pour vos études ?**
Si oui, à quelle occasion ?
Voyage en famille voyage d'étude autre (préciser):

Stratégies :

1. **Décrivez en quelques mots comment avez-vous recueilli les informations sur vos possibilités d'étude en Suisse :**
2. **Comment décririez-vous les démarches administratives que vous avez dû effectuer pour votre visa :**
Très faciles faciles faisable compliquées très compliquées
3. **Qui vous a aidé dans les différentes démarches qui ont accompagné votre venue en Suisse ?**
Famille amis uni associations autre :
(préciser)
4. **Etes-vous au bénéfice d'une bourse d'étude ?**
oui non
5. **Comptez-vous sur un soutien financier externe ?**
oui non, si oui, lequel
6. **Comment avez-vous acquis les connaissances de la langue française ?**
langue parlée dans le foyer cours de langue dans le pays d'origine
cours de langue en Suisse autre

Choix de Neuchâtel

Motivations :

1. **La qualité des cours donnés à l'Université de Neuchâtel vous a porté à choisir cette université**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
d'accord pas du tout d'accord
2. **La langue française utilisée durant la plupart des cours à l'Université de Neuchâtel a été un facteur important dans votre choix**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
d'accord pas du tout d'accord
3. **Etes-vous venus à l'Université de Neuchâtel pour un cursus qui lui est particulier ?** (une offre de cours, un cursus de Bachelor, Master, ...)
Si oui lequel ?
4. **La facilité de contacts avec les professeurs de l'Université, dû à la petite taille de cette dernière a été un facteur important dans votre choix**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas
d'accord pas du tout d'accord
5. **Le fait que le coût de la vie, notamment les loyers, soient plus bas que dans les autres villes universitaires suisse a été un facteur important de votre choix**
tout à fait d'accord plutôt d'accord sans opinion plutôt pas

d'accord pas du tout d'accord

Stratégies :

1. **Où avez-vous entendu parler de l'Université de Neuchâtel ?** (Sélectionner ce qui convient)
Ancien lieu d'étude famille ami autres
2. **Comment avez-vous recueilli les informations concernant l'offre de cours de l'Université de Neuchâtel ?** (réponse texte).
3. (si vous résidez seul/e à Neuchâtel)
Comment avez-vous trouvé un logement ?
Ami famille Université autre ? (préciser)

Projets futurs

Prévoyez-vous de rester travailler en Suisse après vos études ?

Oui, à long terme Oui, à court terme Si l'occasion se présente Non

Prévoyez-vous de partir vivre dans un autre pays à l'étranger (pas votre d'origine) ?

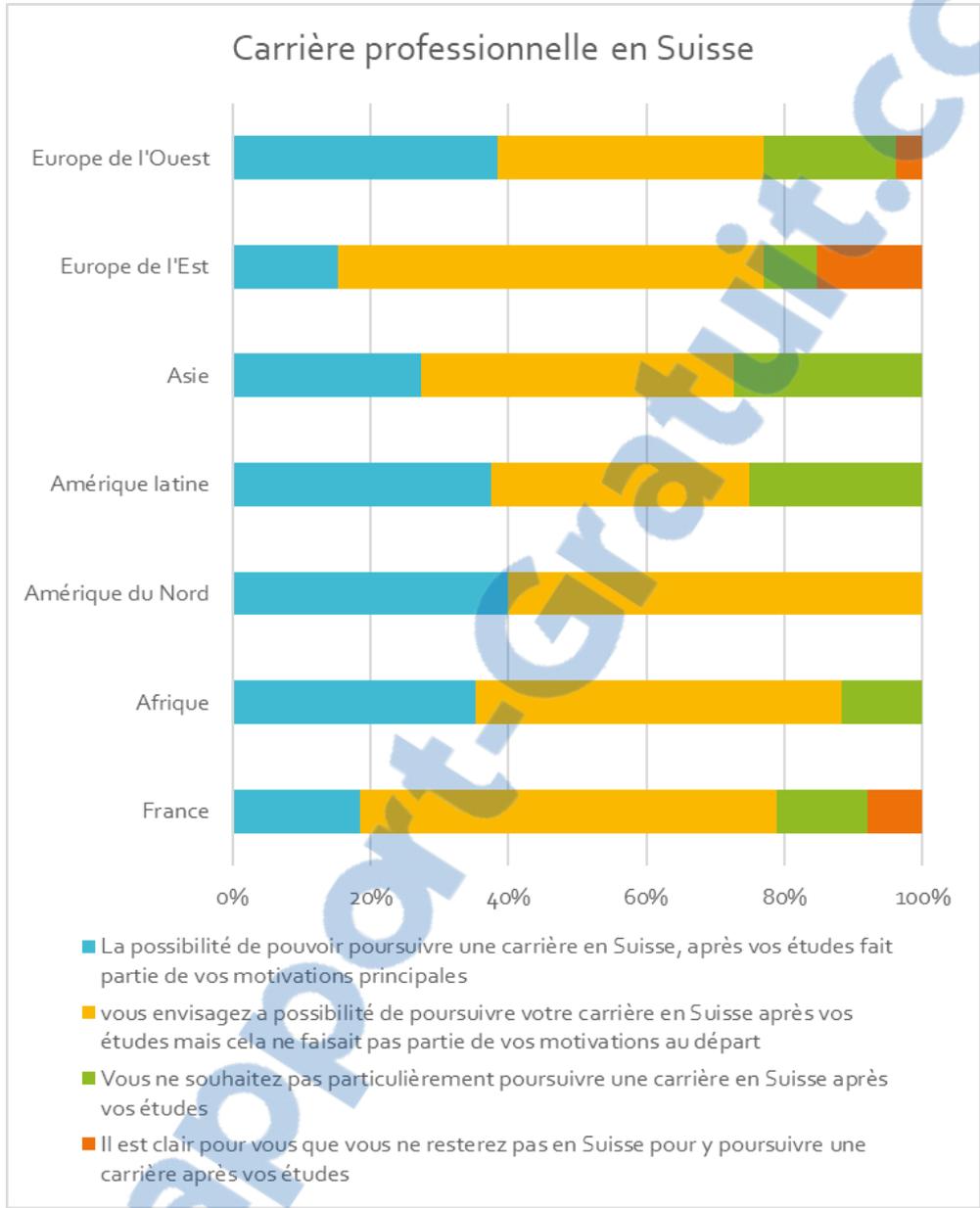
Oui, à long terme Oui, à court terme Si l'occasion se présente Non

Prévoyez-vous de retourner dans votre pays d'origine ?

Oui, à long terme Oui, à court terme Si l'occasion se présente Non

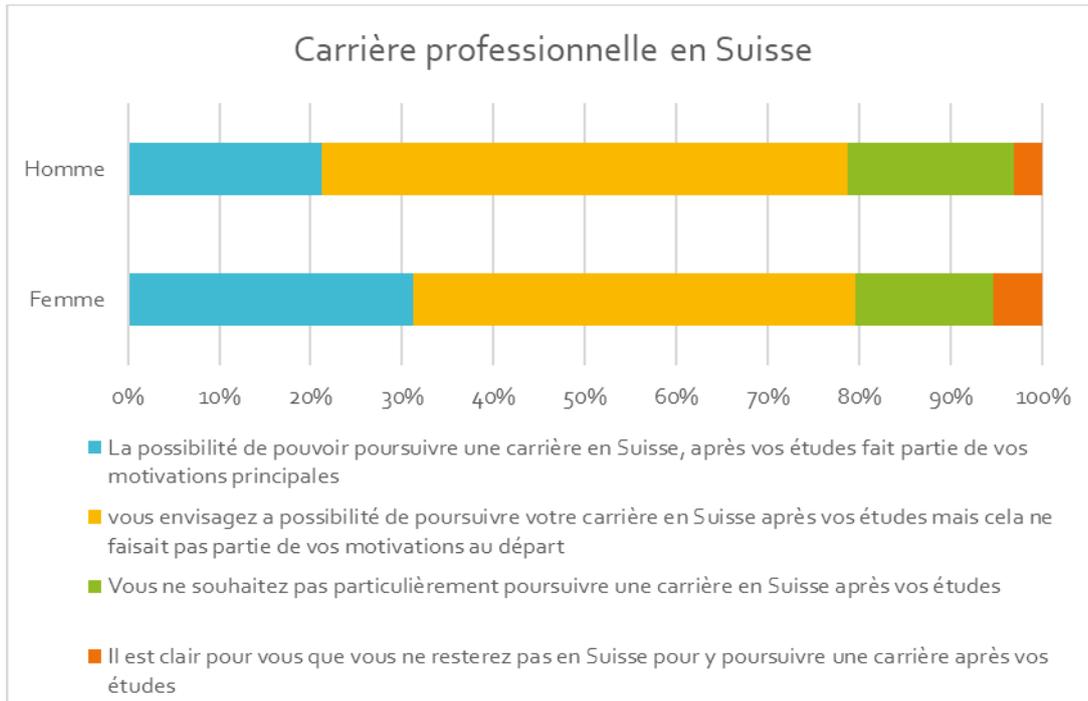
Graphiques non présentés dans l'analyse

Figure 46 : Projet de carrière professionnelles en Suisse en fonction du groupe de nationalité



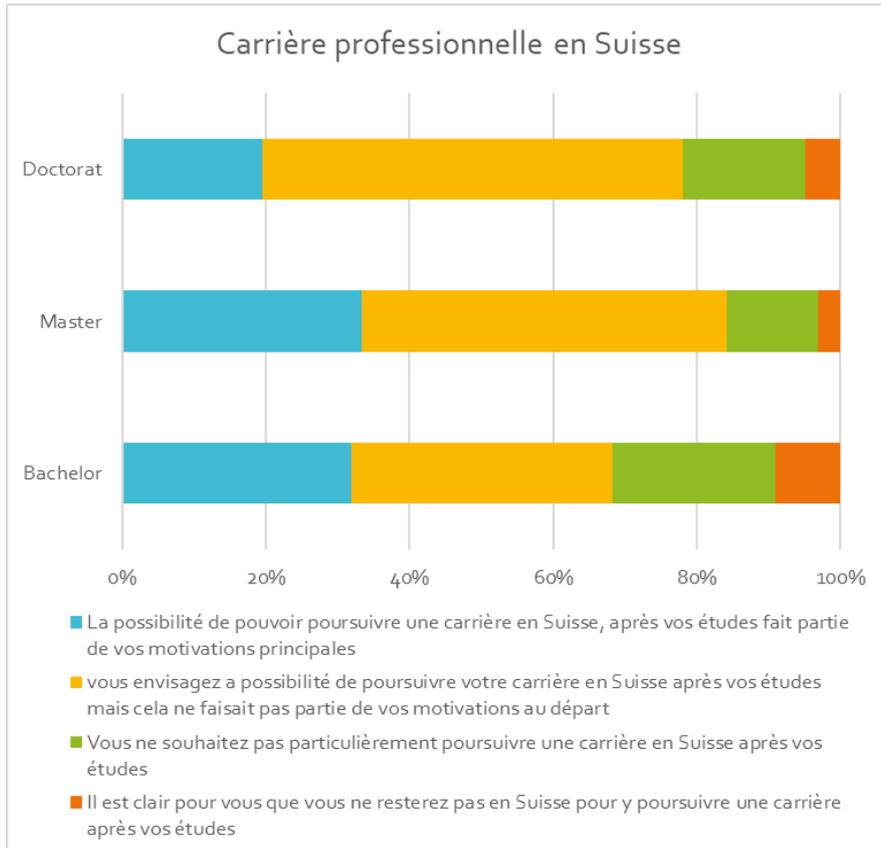
Source 44 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 47 : Projet de carrière professionnelle en Suisse en fonction du genre



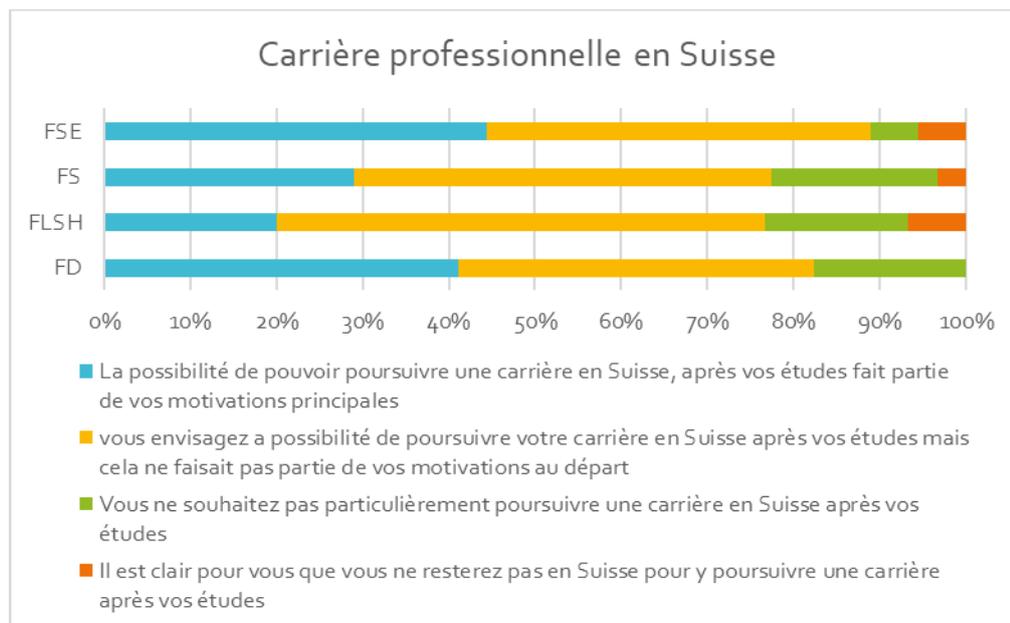
Source 45 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 48 : Projet carrière professionnelle en Suisse en fonction du degré d'étude



Source 46 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Figure 49 : Projet carrière professionnelle en Suisse en fonction de la faculté



Source 47 : Données questionnaire en ligne réalisé durant l'été 2016

Tableau des codes

***Entretiens* Codes**

Entretien 31

- Raisons personnelles migrations étudiante
- Famille migrante
- Mexique ou ailleurs même niveau
- Complémentarité des lieux d'étude, pas un mieux que l'autre
- Plus-value des études à l'étranger
- Collaboration avec musée ethno Neuch + GE
- Bourse d'excellence en CH
- Doctorat = travail, ≠ études
- Doctorat = travail
- Changement de critère pour la migration si BA ou Phd
- Critères secondaires
- Se sentir étranger
- Outils pour surmonter les difficultés
- Difficultés logement
- Situation des doctorants étrangers (marié.e, enfants, etc...)
- Bourse d'excellence de la confédération
- Bourse d'aide au développement
- Argent comme moyen de sélection
- Famille étude à l'étranger
- Présence du français dans la vie au Mexique

- Réputation Une importance
- Académique critère primordial
- Définition savoir vivre international
- Plus-value au retour
- Parcours international
- Critère académique
- Tout reconstruire à chaque migration

Entretien 39

- Venue en Suisse pour mariage
- Le + des études à l'étranger
- Difficultés administratives
- Motivations à fréquenter de meilleures universités
- Envie de retourner dans son pays
- Difficultés mobilité en Arménie
- Seule dans la famille à étudier à l'étranger
- Entourage social – études à l'étranger
- Définition savoir-vivre international
- Importance savoir-vivre international
- Importance langues
- Apprentissage français
- Facilité démarche uni
- Difficulté administratives visa coût
- Différences taxes uni étrangers/suisses

Entretien 41

- Envie de retourner
- Tout le monde va à l'uni en Arménie
- Le + des études à l'étranger
- Plus-value des études européennes
- Imaginaire de l'Europe

- Vivre quelque chose de différent
- Exam loupé + recommandation du prof
- En chine, pas confiance dans les études des pays de l'Ouest
- Savoir-vivre international
- Perception des études en EU en chine
- Marché du travail et attentes des étudiants en rentrant
- Difficultés VISA
- Aides trouvées
- Pas dans les plans de venir étudier à UNINE
- Bonne opportunité d'étudier à l'étranger
- 1^{ère} à étudier à l'étranger
- Importance de la langue
- Importance petite taille uni
- Même prix des études en Chine qu'en Suisse
- Image positive de la Suisse

Entretien 50

- Migration pour un diplôme précis

- Raison migration étudiante
- Plus-value des études européennes
- Entourage social
- Volonté de découvrir le monde
- Liens préexistants avec le lieu de migration
- Suivre son conjoint
- Suivre son conjoint
- Plusieurs raisons de venir à Unine
- Suivre l'amour
- Plus-value des études en Europe
- Langue française
- Entourage social et plus-value Europe
- Difficultés administratives
- Difficultés culturelles
- Ressources personnelles pour surmonter les difficultés
- Soutien du secrétariat de l'Unine
- Soutien de l'entourage social
- Suivre son conjoint
- Importance « ranking »
- Importance « ranking »
- Idée que l'Europe c'est mieux
- Projet de vie
- Mobilité de l'entourage social
- Famille mobile

Entretien 62

- Mobilité générale de la personne
- La mobilité comme un + pour l'emploi
- Le + de la mobilité étudiante
- La mobilité ouvre l'esprit
- Le savoir-vivre international
- BA et Master = temporaire / PhD = permanent
- Différentes difficultés rencontrées selon le degré (BA-MA/PhD)
- Anglais langue internationale
- Anglais langue internationale

- Présence famille en Suisse
- Idée que la Suisse c'est bien
- Différences culturelles
- Différences académiques
- Expériences académiques inédites
- Lettre de motivation pour entrer en Suisse
- Raison du choix CH/NE
- Attractivité des études suisses au Sénégal
- Taxes universitaires UNINE avantageuses
- Monde polyvalent
- Difficultés administratives (VISA)
- Contrainte financière pour venir

Entretien 65

- Difficultés administratives au Sénégal
- Difficultés pour venir en Suisse
- Motivation à partir
- Ressources financières
- Le + des petites universités
- Neuchâtel – cher
- Rentrer pour développer l'Adrique
- Idéalisme de la Suisse
- France perdue son image
- La vie, les études, le temps qui passe
- Obstacles à la venue en CH (argent/intelligence)
- Capital économique et capital culturel
- Lacune du Sénégal
- Apport de la vie en Suisse
- Critère du monde du travail
- Pas voulu étudier en Colombie
- Aspect financier du doctorat en Suisse
- Pas une priorité d'étudier à l'étranger
- Préférence pour l'anglais
- Plus haut niveau scientifique en EU
- Fréquenter une bonne université
- Langue difficile
- Difficultés administratives

- Trouver un doctorat
- Soutien du secrétariat
- Famille ne peut pas aider
- Soutien du secrétariat
- Difficultés financières
- Avoir le capital culturel
- Pas de capital financier pour voyager en famille
- Pas/peu de mobilité étudiante dans l'entourage
- Pas de connaissance de la CH avant de venir
- Encouragement pour partir à l'étranger
- Ni motivation ni barrière pour la langue
- Définition savoir-vivre international
- Apport du savoir-vivre international
- Importance et apport de la mobilité
- Capital universitaire hérité
- Capital culturel
- Trouvé le poste à l'UNINE par facebook
- UNINE devient connue dans le domaine un MA précis
-

Entretien 86

- Possibilité de faire deux piliers
- Critère petite uni
- Présence famille en Suisse

- Refus GE, acceptée NE
- Recherche logement difficile
- Qualité des études en Suisse
- Attrait pour l'UNINE
- Réputation uni suisses
- Définition savoir vivre international
- Besoin de partir
- Difficulté d'intégration
- Difficile de se faire des amis en CH
- Migration choix perso + influence background social
- Famille très mobile
- Mère beaucoup d'études
- Pression à faire de grandes études
- La mobilité un + pour l'emploi
- Plus-value des études internationales
- Inscription à faire très tôt
- Manque d'infos pour les cours
- La possibilité de choisir ses cours
- Effort personnels pour s'intégrer
- Possibilité de combiner deux piliers
- Importance de bien choisir ses études quand on part
- Important de bien choisir
- Profiter de la possibilité d'être mobile

- Choix pour l'uni avant le pays
- Vouloir étudier dans sa langue maternelle
- Pas l'Angleterre car pas bonne qualité
- Entendu parlé de l'UNINE par cousine de Lausanne
- Influence des infos facilement accessibles sur le net
- Appart trouvé via le forum de l'UNI
- Idée sur la CH mais pas regardé ranking
- Poussé par sa mère pour les études
- Normalité de la mobilité étudiante dans l'entourage

Entretien 88

- Apprendre le français → première raison de partir étudier à l'étranger
- A neuchâtel comme fille au pair
- Rattraper des crédits pour pouvoir commencer le Master
- Lacune dans l'enseignement en Italie
- Pas prête à partir pour le BA
- Pas Erasmus car compliqué reconnaissance au retour
- Le + des études à l'étranger pour l'emploi
- Etudie le français donc raison de partir
- Définition savoir-vivre international

- S'ouvrir au monde, s'ouvrir aux autres
- Aide de la coloc
- Devoir refaire le permis de séjour chaque 6 mois
- Inscription très tôt
- Devoir amener des garanties financières
- Soutien famille « fille au paire » + famille
- Soutien ami
- Envie de partir du lieu d'origine
- Envie de voir autre chose
- Un deuxième chez soi
- Volonté de rester en CH
- Déjà sur place au moment de l'inscription
- Présence soutien à Neuchâtel
- Entourage proche peu mobile
- Camarade d'uni parti à l'étranger
- Pas d'ambition de fréquenter de très grandes universités
- Le + des études à l'étranger, surtout pour la langue
- Rencontre des différentes réalités de chacun
- Importance des langues
- Raisons de partir vivre à l'étranger

Entretien 152



- Venue avec l'idée de faire Bachelor et Master ici
- Projet de vie à long terme
- N'aime pas voyager
- Pas de place à l'uni en France
- Point positif de la petite taille de l'UNINE
- Venue à Neuch pour le cursus
- Coûts des études → ne pas perdre de temps
- Difficultés langue
- Difficulté logement
- Les suisses n'aiment pas les français
- Difficile d'être autre chose que « la française »
- Stratégie pour répondre aux difficultés
- Solution : le temps et l'envie
- Entourage peu mobile
- Pas habituel de partir pour les études
- Partir lié au fait d'être étudiant
- Ne se sent pas étudiante internationale
- Savoir-vivre international

Entretien 173

- Venue rejoindre son conjoint
- Cherchait un PhD mais pas trouvé alors MA
- Bourse d'excellence de la Confédération

- Venue pour conjoint + occasion de se redirigé professionnellement
- Bien de revenir faire des études en EU
- Opportunité pour améliorer possibilité d'emploi
- Décision multifactorielle
- Les + de l'expérience internationale
- Chercher la différence, l'exotisme
- Vivre dans un monde globalisé
- Définition savoir-vivre international
- Apport de vivre ailleurs
- Devoir faire + parce que étranger
- Difficulté de toujours devoir prouver +
- Difficulté d'être reconnu comme égal
- La langue comme moyen d'intégration
- Soutien de l'uni
- Bourse d'excellence de la confédération
- Motivation à poursuivre une carrière en CH
- Présence du conjoint en Ch
- Important d'avoir un PhD en biologie
- Différence entre partir pour BA/MA ou PhD
- Qualité des études en CH
- Bonne études, uni = préjugés

Entretien 190

- Préjugés sur les « bonnes unis »
- Pas connaissance de l'UNINE avant de venir vivre à Neuchâtel
- Pas de mobilité dans l'entourage proche
- Aimer parler les langue pour mieux comprendre l'environnement
- Parler la langue pour communiquer, pour lire
- Projet de rester CH car conjoint, maison, enfant...
- Bachelor déjà fait en Suisse
- Pas envie de rester à Berlin pour l'uni
- Au pair + famille en Suisse avant de s'inscrire à l'uni en Suisse
- Critère de la langue plutôt que « les études à l'étranger »
- Séjour en Suisse lui avait plu
- Pas envie de se retrouver dans un groupe d'allemands à l'étranger
- Angleterre trop chère
- Attrait pour le français
- Master intéressant à Neuchâtel
- Réseau social en Suisse
- Master intéressant
- Difficultés financière
- Difficultés langue
- Difficultés administratives
- Trouvé job d'étudiant par le groupe biblique

- Soutien pour les démarches administratives
- Réputations des unis
- Parti du principe que les uni proposent de bonnes formations
- D'abord venue pour un BA puis envie de rester ici
- Doctorat là où il y a le poste
- Contente de pouvoir rester en Suisse car grands efforts de changer de pays à chaque fois
- Entourage mobile
- Le + pour l'emploi des études à l'étranger
- Définition savoir vivre international
- Importance du savoir-vivre international
- BA/MA vs PhD → image des étudiants étrangers comme des gens qui repartent. Pas le cas en PhD
- Construire son réseau social
- Importance des langues étrangères
- Maîtriser les langues étrangères permet d'avoir accès à différentes mode de penser
- Erasmus comme qqch de pas complet
- Présence de la famille en Suisse
- Aide pour les démarches administratives
- Apprentissage du français

Entretien 213

- Avis favorable sur l'uni de la part de l'entourage
- Choix pour le Master en migration et citoyenneté
- Importance de la petite taille de l'uni
- Se projette en Suisse pour les prochaines années
- Plusieurs raisons qui font que ... ne veut pas retourner en Allemagne.

- Partir pour la langue + pour l'expérience à l'étranger
- Déjà venue en Suisse auparavant
- Pas ce style d'étude (migr) en Colombie
- Idée de l'Europe
- Langue et travail → opportunité à l'étranger
- D'abord le critère de l'étranger et après les en elles-mêmes
- Plus de valeur des études en Suisse + certaine différence de travailler après
- Entourage qui a indiqué le haut niveau des études en Suisse
- Importance du niveau
- Démarche inscription uni en France trop compliqué
- Manière de faire différente entre les unis
- Difficulté à l'uni
- Stress social
- Renouveler constamment son permis

- Logements, rattrapages etc...
Difficultés administratives
- Pas d'aide de l'uni
- Soutien financier de la famille + job étudiant
- La personnalité comme outil pour surmonter les difficultés
- Soutien de l'entourage
- Soutien financier de la mère
- Ranking et importance niveau uni
- Fréquenter de bonnes unis
- Au début projet de rester travailler en Suisse Puis changement de contexte en Colombie
- Encouragement à partir à l'étranger
- Sœur a suivi pour les études en EU
- Petit sœur bouge aussi
- Donne de l'indépendance
- Le + pour l'emploi des études à l'étranger
- Valorisation des expériences à l'étranger
- Uni privée très chère en Colombie
- Même économiquement partir vaut la peine
- Définition savoir-vivre international
- Importance savoir-vivre international
- Importance des langues
- Perfectionner son niveau de français

- Motivation à faire un échange pour apprendre d'autres langues
- Recommandation pour l'uni de la part d'amis
- Importance présence famille
- Appris français dans plusieurs situations
- Entendu parler du Master en migration par cousin
- Evolution au cours de la vie...